51

courant alternatif

MENSUEL ÉDITÉ PAR L'ORGANISATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

DÉCEMBRE 1985 — 15 Francs

DOSSIER

LES CLIVAGES DANS LES MOUVEMENTS DE JEUNES IMMIGRÉS

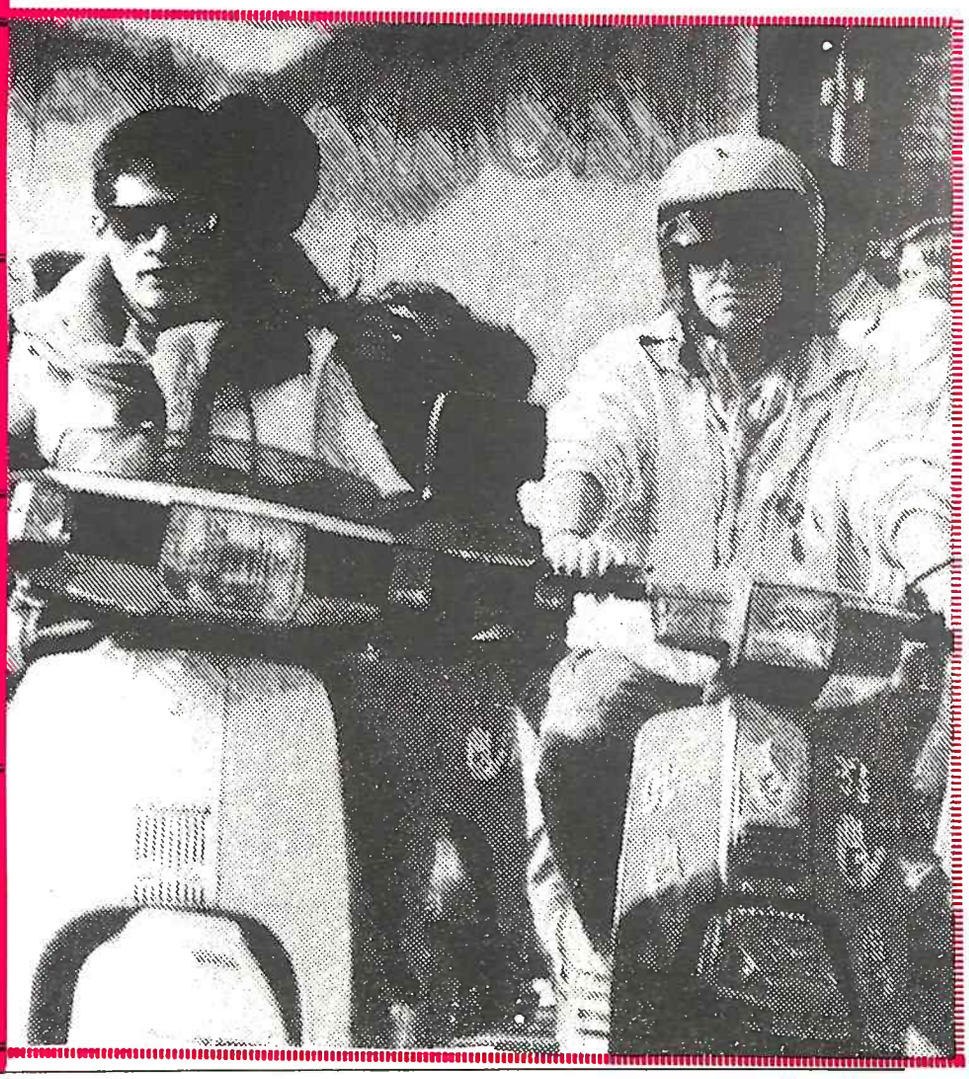

ECOLES

Certains LEP chauds

ECOLES POPULAIRES KANAKES

SNCF

Ça passe ou ça casse

SUISSE

Poussée xénophobe

COOP

Restructurations l'exemple de Longwy

GUADELOUPE

Les mouvements indépendantistes

SOMMAIRE

EDITO ..... p. 3

TOUCHONS LE FOND
Ecole
Certains LEP chauds ? ..... p. 4

GARDONS LA FORME
SNCF
Ça passe ou ça casse ..... p. 7
LONGWY
Lutte dans une Coop à Mt St Martin ..... p. 10

DOSSIER
L'autonomie du mouvement de travailleurs et jeunes issus de l'immigration, et l'antiracisme large.
Introduction ..... p. 15
Jeunes Arabes de Lyon et sa banlieue ..... p. 16
Des Beurs civiques à l'égalité des droits ..... p. 18
SOS racisme à Reims ..... p. 21
STOP racisme à Tours ..... p. 23

FAITS ET CAUSES
Suicide mode d'emploi : qu'on le pende ..... p. 24

PEUPLES EN LUTTE
Guadeloupe
Le mouvement indépendantiste ..... p. 25
Kanaky
Les écoles populaires ..... p. 30

ETRANGER
Suisse
Poussée xénophobe à Genève ..... p. 34

VITE FAIT SUR LE ZINC ..... P. 35

L'MOUVEMENT ..... p. 36

COURANT ALTERNATIF
N 51 Déc. 85
Mensuel Communiste Libertaire
Correspondance
OCL/Egregore
B.P. 1213. 51058 Reims cedex
Dir Pub Maynard
Imp Atelier Graphique Reims
Photocompo Lantzer Ossas
Dépot legal 47693
Com Par 63627
ISSN 0249-3195

COMMENT FONCTIONNE COURANT ALTERNATIF

Le dernier week-end de chaque mois, une Commission Journal **(C.J.)** est organisée dans une ville différente pour préparer chaque numéro. Peuvent y participer des sympathisants intéressés au même titre que des militants OCL de la ville en question et que des représentants d'autres groupes OCL.

Chaque C.J. a pour tâche de critiquer le numéro précédent, de discuter des articles proposés par des gens présents ou non, d'en susciter d'autres suivant les événements et les souhaits émis par différents groupes ou individus. Le collectif local organisateur **doit immédiatement après la CJ rédiger un compte-rendu politique et technique le plus précis possible**, puis, pendant les deux semaines qui suivent assurer le suivi de ce qui a été décidé lors de la C.J (liaisons, contacts etc.), écrire l'édito en fonction de la discussion dans la CJ ou d'événements qui se produisent dans le mois puis de **réaliser la maquette**

Depuis 4 années que nous fonctionnons ainsi, une vingtaine de villes ont accueilli *Courant alternatif* au moins une fois.

Caen, Angers, Orléans, Poitiers, Bordeaux, Albi, Toulouse, Peyrehorade, Aix-en-Provence, Lyon, Paris, Boulogne sur mer, Reims, Longwy, Dijon, Auxerre, Dieppe, Etampes, Forcalquier, Champigny sur Marne.

Ce numéro a été préparé à la CJ de Lyon et maquetté dans cette ville. Quand ce numéro sera paru, la CJ préparant le numéro de janvier se sera déjà tenue à Orléans. Viendront ensuite Reims (fin décembre), Paris (fin janvier), Bordeaux (fin février), Longwy (fin mars), Dijon (fin avril), Aix-en-Provence (fin mai).

Si vous souhaitez assister et participer à l'une de ces réunions de préparation et de discussion sur le journal (nous rappelons qu'elles sont ouvertes), écrivez à OCL/Egregore, BP 1213, 51058 Reims cedex, pour vous y rendre.

ABONNEMENT

1 an (10 numéros) ..... 140 Francs

Chèques à l'ordre de Denis JEAN
OCL/Egregore. B.P. 51058 REIMS cedex

En nombre pour la diffusion :

2 exemplaires	260 francs
3 exemplaires	360 francs
5 exemplaires	560 francs
10 exemplaires	1000 francs
15 exemplaires	1500 francs

La Collection complète de Courant Alternatif imprimé (depuis le numéro 9) ..... **300 francs**

Edito

« LE PEN je ne t'aime plus » chantent en cœur tous les journalistes de l'hexagone. Après lui avoir offert une super promotion tout au long des deux années précédentes, le chantre des « Français d'abord » n'est plus en odeur de sainteté dans les salles de rédaction. Au seuil de l'affaire qui devait instaurer la rupture entre Le Pen et les média se trouvent les propos injurieux tenus par le leader du F.N. lors de la fête des bleus-blancs-rouges contre quatre journalistes juifs, propos qui suscitèrent une vague d'indignation de toute la profession et des mesures répressives : RTL et Europe 1 décidant le boycottage de Le Pen sur leurs antennes. Parallèlement divers dossiers de presse publiés par *Le Monde*, *L'événement du jeudi*, *Libération*, démontrant la responsabilité de Le Pen dans l'assassinat du milliardaire Lambert vinrent étayer la thèse qu'en définitive Le Pen n'est pas fréquentable, opinion confirmée par son « meilleur ami » qui l'accuse de meurtre, et par son ex-femme qui le dénigre en direct sur FR3 !

Ce tir groupé contre le leader du F.N annonce sa fin médiatique ; deux ans c'est beaucoup pour un acteur moyen ; celui qui fut une aubaine pour les indices d'écoute n'est devenu qu'un va-t'en-gueule vulgaire ; Allez, Le Pen, vite, dehors ont crié dans un bel ensemble journaleux puis politiciens ; celui qui ne dépassera jamais plus les 8 % de suffrages peut quand même être satisfait : son message est bien passé...

D'autres ténors de la politique ont su reprendre ses refrains, mais sous une forme plus élaborée, il s'agit de contenter le public de Le Pen sans se brouiller avec ses habitués, ce qui donne inévitablement de beaux numéros de jonglage. Rappellez-vous il y a un an, Fabius s'essayait à un « Le Pen donne de fausses réponses à de vraies questions ». Eh oui ! L'immigration, quel sujet délicat pour notre fringant premier ministre pour qui « à une ou deux exceptions près, il n'y a pas de désaccord entre Chirac et moi sur ce sujet ». Effectivement, durant son mandat, les expulsions ont été maintenues, les camps de rétention comme celui d'Arenc ont tourné à plein, trop bien même, puisqu'il a fallu en ouvrir un supplémentaire ! Chirac n'aurait pas fait mieux. Le RPR quant à lui, paniqué de voir ses militants se tourner vers un parti plus musclé accordait ses violons et orientait ses thèses vers les positions du FN « Notre pays ne doit pas devenir une société pluri-culturelle » version somme toute plus moderne du fameux « La France aux Français ». Pour l'UDF, Didier Bariani dans son rapport sur l'immigration entame : « Un certain nombre de coutumes ne sont que des survivances anachroniques dont l'interdiction devrait s'imposer », ce qui nous rapproche de l'air connu paru dans « Les Français d'abord » : « Nous assistons sur notre territoire au choc de deux cultures fondamentalement différentes ». Le Pen devrait hurler au plagiat !... Tout en étant très fier. Grâce à lui les promesses électorales du RPR et de l'UDF en matière d'immigration se sont incontestablement droitisées : pour le rétablissement des contrôles d'identité préventifs, pour l'instauration de documents d'identité infalsifiables, pour expulser immédiatement les délinquants, ou pour interdire aux travailleurs clandestins le bénéfice des prestations sociales. RPR, UDF, et FN font entendre le même son de cloche. La droite libérale n'en est pas encore à vouloir supprimer l'enseignement gratuit pour les enfants d'immigrés (projet du FN) mais sait-on jamais ?... S'il faut satisfaire le public...

Pour le simple spectateur, loin de la jet-set politicienne la réalité quotidienne est elle aussi confrontée « aux messages de Le Pen »; il y a un an, des slogans éclataient sur les murs de Lyon « Au royaume des cons le borgne est furher ». Leurs auteurs doivent être aujourd'hui attérés, les cons sont légions ! On assiste à un bœuf quotidien des succès lepenistes chez les aigris du café du commerce, ou chez les p'tits chefs du boulot : les discours de Jean-Marie, c'est du miel pour leurs oreilles !

Le Pen a perdu ? Les idées de Le Pen ont gagné de l'audience, les fascistes aujourd'hui ce ne sont pas les chemises brunes mais les tontons flingueurs assassinant « légitimement » ; ce n'est pas le retour du Maréchal mais les attaques patronales contre le droit de grève et les acquis ; ce n'est pas la propagande-staffel, mais la fâcheuse tendance de nos journaux à lourdement insister sur certains nom « typés » dans les faits divers ; même si « l'histoire ne repasse jamais les mêmes morceaux » force est de constater qu'au pays des droits de l'homme les vieilles rengaines se taillent toujours un franc succès.

LYON, le 11.11.85

ECOLE

CERTAINS L.E.P. CHAUDS ?

Nous avons déjà eu l'occasion d'évoquer la structure particulière d'enseignement que représentent les L.E.P. au sein de l'Education Nationale, notamment à propos des jumelages Ecole/Entreprise, à la même époque l'an dernier. Prendre la température des L.E.P. ou plutôt des Lycées professionnels, selon la nouvelle dénomination, est chose délicate en cette fin 85. Les L.E.P. sont des hydres à sang froid que Chevènement couve avec précaution sans cependant trop savoir à quoi peut ressembler l'avenir des filières qui y sont traditionnellement formées, c'est-à-dire les certificats d'aptitude professionnels et les brevets professionnels.

En effet, aujourd'hui, la seule facette mobile de cet ensemble compliqué semble être uniquement la création des fameux Bacs professionnels : filières « nouvelles », « nouveaux » enseignants, chômeurs new-look ? Cependant d'autres réalités peuvent être abordées, à commencer par l'attitude des jeunes en situation d'enseignés dans ce type d'établissement.

LES QUATRE POLES PLUS UN

Pour qui connaît les L.E.P., il est facile de se rendre compte du fonctionnement hyper hiérarchisé de ces établissements. Quatre groupes d'intervenants s'y partagent l'activité en fonction de leur prestige respectif. Et le cloisonnement y est rigoureux. Le premier pôle est l'administration elle-même, avec son inertie traditionnelle, semblable en cela aux collèges et autres Lycées dans la grande majorité des cas. Censée le plus souvent, en dehors de la gestion et de l'organisation proprement dite, assumer des missions de surveillance et de répression, d'encadrement d'élèves à 90% socialement défavorisés et qui pour au moins 60% n'ont pas eu de choix réel, autre que l'échec social et scolaire, à la fin de la cinquième ou de la troisième, cette administration se retranche le plus souvent de manière frileuse derrière ses prérogatives, derrière la notation des uns par les autres, la crainte de l'initiative et l'habitude de la suspicion dont parlait Marie-Claire Calmus dans le n° 50 de C.A.

L'administration est le rempart vis-à-vis de l'extérieur, dans les deux sens, les seules ouvertures possibles étant étroitement confinées aux domaines de formation professionnelle, stages en particulier, et aux quelques sorties éducatives dans l'année. L'école, lieu fermé, prend tout son sens lorsqu'on saisit que le rôle de Proviseur de L.E.P. est avant tout considéré comme efficace par sa prudence et son inertie. Les initiatives d'enseignants dans le domaine pédagogique, l'interdisciplinarité sont souvent, paradoxalement, soutenues par des inspecteurs des disciplines concernées, tout en étant freinées par les Chefs d'Etablissement, l'Intendance, tous les cadres administratifs. Double jeu qui concourt à la maxime traditionnelle: « Chacun dans sa classe avec son cheptel et rien ne bouge ».

Les enseignants, autre caractéristique des L.E.P., sont eux-même divisés en deux pôles : les « cols blancs » et les « cols bleus », clivage incontournable, même dans les L.E.P. formant à des professions du secteur tertiaire. On retrouve là l'opposition traditionnelle entre l'Université et le monde du travail. Les professeurs assurant les matières d'enseignement général (Maths, Français, Histoire, Education familiale et sociale, ont en général suivi des études longues en Faculté. Les professeurs assurant les matières dites professionnelles sont pour la plupart issus de l'industrie et du secteur privé. Si les rapports au sein de l'école, voire à l'extérieur existent entre les deux catégories, leurs visions de la « corporation enseignante » et du rôle de l'enseignant sont souvent étroitement liées à leur origine sociale et à leur propre expérience scolaire.

Intervient ici ce que l'on peut observer actuellement et depuis quelques années dans les préoccupations centrales des enseignants de L.E.P. Les soucis de la corporation sont prépondérants à mesure que se développe la crise, crise économique et crise de l'école. Les recherches d'heures supplémentaires, les inquiétudes pour l'indice, l'échelon, le traitement, l'acquisition du train de vie et du confort supplémentaire, priment souvent dans les conversations sur le rapport quotidien avec les jeunes. Banal : on parle le moins possible aux autres de ce qu'on vit en classe, de ce que l'on vit souvent mal, pour préférer parler de ce qui constitue l'avantage de la caste : la sécurité des fins de mois. Les inquiétudes au quotidien sont pourtant courantes chez les deux catégories d'enseignants, d'autant qu'économiquement, leur position de privilèges sociaux s'affirme toujours plus face à des élèves dont les frères, les sœurs aînés et parfois les parents (s'ils les ont encore) connaissent le chômage. Mais ces doutes sur la « mission » d'enseignant sont à la mesure de ce qu'est aujourd'hui la chose politique dans la communication sur un lieu de travail : on déguise, on voile, on triche, on fait bonne figure, on retombe sur les lieux communs de la fameuse « baisse du niveau des élèves ».

Paradoxalement, il existe encore des profs passionnés et assez honnêtes vis-à-vis des jeunes. Et en L.E.P. souvent plus qu'ailleurs, précisément à cause de cette fameuse confrontation sociale dont je parlais plus haut. Néanmoins le lot courant est d'abord majoritairement l'individualisme, la routine, l'absence de questions globales, l'absence, on l'a dit, d'utopie... La **chaire** est triste en L.E.P. Dans ce cadre, les tentatives de décloisonnements entre les disciplines, les activités de soutien aux élèves en difficulté (les plus nombreux), les « nouvelles filières » du style 4eme expérimentale fonctionnent peu ou prou comme des structures privées de réalité, du langage scolaire qui tourne à vide, un langage scolaire qui, dans l'école, dit la vanité de l'école. Tout se passe en gros comme si le fossé économique et socio-culturel entre les profs de L.E.P. et les élèves de L.E.P. avait pour reflet le fossé économique et socio-culturel entre les profs et eux-mêmes, entre leur vie scolaire et leur vie extérieure.

Le quatrième pôle a déjà été évoqué dans d'autres articles. Il s'agit de l'entreprise bien entendu. les entreprises ont toujours entretenu des liens privilégiés avec les L.E.P., à commencer par des liens financiers. Les filières professionnelles formées dans les L.E.P. étaient traditionnellement liées au marché de l'emploi dans le département et la région d'implantation. Les industriels et artisans (présents aux jurys de diplômes) voyaient s'y former leur main-d'œuvre. Le lien financier était constitué par le versement de la taxe d'apprentissage aux établissements de formation. Les jumelages école-entreprise entérinent cette situation.

Aujourd'hui les choses sont plus floues. Les fermetures d'entreprises, l'informatisation, la robotisation influent directement sur le profil et l'avenir des L.E.P. Des C.A.P. et des B.E.P. disparaissent ou vont disparaître. Les anciens savoir-faire et les spécialisations cèdent le pas, pour les diplômes de niveau V (CAP, BEP) à une approche polytechnique, à une « remise à niveau en enseignement général » des élèves, à l'obtention d'un certain nombre de capacités adaptatives par le biais du contrôle continu des connaissances. Les nouvelles technologies et leurs prolongations commerciales sont les nerfs moteurs des Bacs professionnels mis en place cette année par Chevènement. Ces Bacs en deux ans qui suivent l'échelon B.E.P. forment globalement à des spécialisations de **maintenance** des appareillages sophistiqués (exemple : Bac M.A.V.E. Maintenance Audio-Visuel et Electronique) ou bien de Représentation et de commercialisation des pièces détachées de tel ou tel secteur technique.

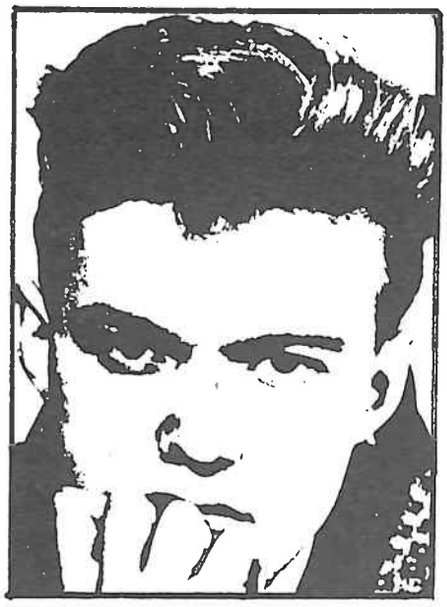

Ces fameux Bacs liés à la conjoncture à moyen terme sont d'ailleurs à l'origine de la grogne actuelle au sein des L.E.P. Leur apparition crée en effet, dans le Décret Chevènement relatif à cette question, deux corps distincts de professeurs. Les uns continuant à enseigner en C.A.P., B.E.P., les autres dont une part non négligeable recrutée par concours extérieur, enseigneraient en Bac professionnel. Cela créerait bien sûr des différences de traitement et d'horaires d'enseignement entre les deux grades. Précisons en passant une autre caractéristique des L.E.P. Les enseignants titulaires, jouissant en général d'une certaine ancienneté, sont amenés à effectuer des heures supplémentaires en formation continue ou en C.F.A. pour les apprentis. Cela permet à certains de pratiquement multiplier par deux leur traitement mensuel.

Dans tous ces débats, on retrouve bien aujourd'hui les soucis financiers et de caste, soucis de prestige aussi sur lesquels se replie une majorité d'enseignants.

LE CINQUIEME POLE DU CHARIOT

Et les élèves dans tout ça ? Là où pousse l'individualisme forcené, le silence, le repli sur la marchandise, là où nulle ombre d'utopie, d'éclatement ne semble résister, comment vivent-ils les L.E.P. ?

Pour l'avoir connue au jour le jour, l'évolution la plus sensible par rapport aux années d'avant 81 semble être l'apparition sournoise d'une résignation toujours plus forte dans le comportement des jeunes vis-à-vis du futur proche. La révolte au présent, même brouillonne, qui existait encore il y a quelque temps avec la hausse rapide du non-emploi, cède peu à peu le pas à un certain fatalisme. Les conditions sociales empirent, les conditions familiales sont, chez ces élèves, toujours aussi

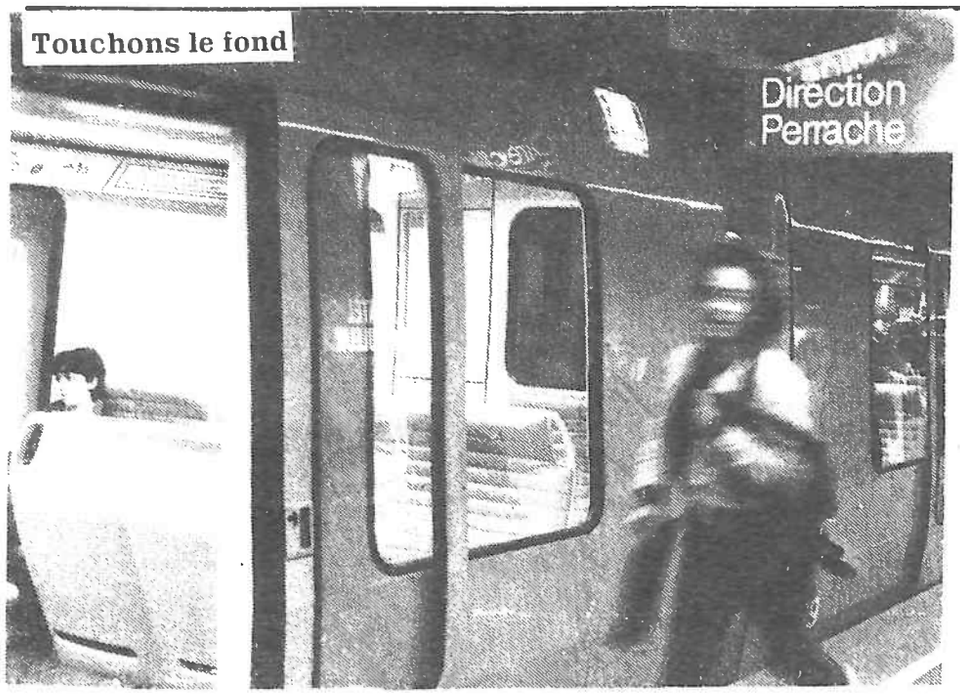

cahotiques, les problèmes d'argent sont toujours plus graves. mais là où le refus de l'école devenait presque un comportement courant, ne serait-ce que parce que les filières professionnelles débouchaient sur la non-profession, aujourd'hui on entend ces remarques: « A l'école, bof, on n'est pas plus mal qu'ailleurs! ». Le désir d'en finir au plus vite avec le français, les maths, les leçons, pour travailler rapidement, même comme apprenti, s'émiette sous le poids de la réalité. Quelque part, la vaste garderie prolongée qui est derrière les replâtrages de Chevènement et qui le sera pour ceux de ses successeurs, trouve là prétexte à son cynisme. L'orientation en fin de 5eme et de 3eme contribue d'ailleurs dans ce sens à la saturation des effectifs en L.E.P. sans que le choix de tel ou tel C.A.P. intervienne sérieusement de la part de l'élève. A ce stade, la vie scolaire devient un lieu de vie tribale. L'on y discute du flot d'images de pub, de clips, de consommation des grands écrans du monde extérieur. L'on s'y occupe à des gestes techniques mais tout cela sans espoir. Le vécu collectif s'en ressent: codé, artificiel, il est d'abord fondé sur l'affrontement par le biais de mots empruntés à droite, à gauche, à la publicité, aux média, au racisme banal, etc.

La vraie résignation quotidienne des élèves de L.E.P. est là: dans le vide du discours d'échange, d'utopie, d'imaginaire, ballotté entre la famille qui va mal et l'école qui tourne en rond, où ils viennent se faire « encadrer ».

Cette période est donc une période de latence du point de vue du rapport des élèves à l'école, encore plus accentuée dans le contexte des L.E.P. Il est difficile d'en dire plus. Seul un bouleversement social peut bouleverser l'école, se dit-on depuis des lustres. Mais aujourd'hui? Rien de nouveau, sauf des échanges « fructueux » d'autorité entre elle et la famille... Du style de cette anecdote survenue après la rentrée:

« Monsieur le Professeur, pourriez-vous **punir** mon fils car il m'a volé ma bague de fiançailles et on a dû lui promettre un vélomoteur pour Noël pour le faire avouer. »... Authentique !

LE CONSTAT RESTE OUVERT

Bref, dans un cadre institutionnel où les élèves sont la cinquième roue du chariot, où les autres catégories sont soigneusement opposées les unes aux autres, dans un cadre scolaire dont l'objectif actuel est de miner le travail et d'intérioriser l'exploitation, la soumission, la flexibilité, l'adaptation au court terme capitaliste, dans ce ghetto entre l'illusion de la culture et le quart-monde que sont les L.E.P., quelles étincelles de mouvements sociaux, d'opposition, de dissidence peut-on réellement déceler? Seule l'accumulation des expériences dont vous êtes peut être les acteurs peut permettre de répondre. Les L.E.P. illustrent un des maillons essentiels du vieil adage « Ecole, Armée, Usine ». Ils sont à la fois le lieu scolaire le plis verrouillé, le plus proche du monde du travail, ils sont aussi le lieu d'une rupture possible avec la misère sociale obligatoire.

Christian. Reims.

VITE FAIT SUR LE ZINE.

IM'MEDIA N° 3/4

Le numéro d'automne est paru. **Les Beurs civiques :** un dossier répertoire des principales initiatives pour les droits civiques en France, de l'inscription sur les listes électorales, la Marche, aux candidats Beurs Présentation collectif des droits civiques, France-plus, Sahara, Les Verts... portrait de candidats..). En contrepoint, l'expérience de Bernie Grant, leader des Blacks à Londres. De Sévim Celebi, député d'origine turque sur la liste alternative à Berlin Ouest.

La Troisième marche : Les minutes de la réunion fameuse du 10 mai 1985.

SOS racisme et les Beurs. Une deuxième spécial-justice avec une mise à jour détaillée des principales affaires police/justice... Et une BD sur le procès du meutrier de Kader à Vitry.

Reportages : Les camps de réfugiés palestiniens à Berlin-Ouest. Tottenham, lendemain d'émeute... et notre feuilleton culturel **Zone'Art.**

IM'média 164 rue St Maur 75011 Paris. Tél. (1) 43.38.47.30 Abonnement 150 francs

DES TUCS A TOURS

Ça râle à l'hôpital de Tours du côté du personnel pour des questions d'effectifs (entre autre).
La mairie de Tours, a trouvé des solutions au problème: Jean Royer a annoncé qu'un accord s'est conclu entre la ville et l'Etat et que 500 jeunes seront employés dans le cadre des TUC pour soulager les effectifs... Sans commentaire!

S.N.C.F.

ÇA PASSE OU ÇA CASSE

Les vacances d'été sont généralement une période maigre pour les médias. Aussi les faits divers prennent souvent une proportion inconsidérée. Entre deux crashs de Boeings et en attendant le feuilleton "Greenpeace", plusieurs catastrophes ferroviaires vont alimenter les chroniques de nos journalistes. Pour la presse, comme pour la direction de la SNCF, la cause de ces accidents est toute trouvée: l'erreur humaine. Pour les cheminots, il s'agit avant tout d'une conséquence de la dégradation des conditions de travail due à la politique de suppressions d'emplois et de diminution des investissements en matière de sécurité remise au goût du jour par le contrat de plan Etat/SNCF signé le 24 avril 1985. Mais la direction de la SNCF pour voiler sa propre responsabilité, accuse les cheminots de manquer de conscience professionnelle et veut organiser un « super contrôle de connaissances » des agents assurant la sécurité des circulations, provoquant ainsi chez les agents de conduite, premiers visés, la plus grande grève depuis mai 68.

FAIRE DU CHEMINOT... UN LAMPISTE

LE 5 JUILLET, le train Le Havre-Paris percute un semi-remorque sur un passage à niveau à St Pierre du Vauvray dans l'Eure. Le 3 août, c'est une collision entre un train et un autorail sur une ligne à voie unique près de Flaujac. Le 31 août à Argenton sur Creuse, le Paris-Port-Bou déraille à cause d'un excès de vitesse sur un aiguillage au moment où survient en face un train postal. Quelques jours plus tard c'est le Métrolor Nancy-Thionville qui déraille à Novéant sur Moselle toujours pour excès de vitesse. Le bilan de ces accidents est lourd: 84 morts et plus de 250 blessés. Nous étions habitués aux accidents de la route ou aux catastrophes aériennes et les chemins de fer, notamment en France, bénéficiaient d'une bonne image de marque. Mais voilà qu'en deux mois, les statistiques en matière de sécurité en prennent un sérieux coup. Surtout que si l'on reste aux comptes-rendus de la presse, ce n'est pas la fatalité qui est en cause mais l'erreur humaine. Là un chauffeur de poids lourd qui ne s'arrête pas à un passage à niveau, là un cheminot qui expédie intempestivement un train à la rencontre d'un autre qui arrive en sens inverse ou qui ne respecte pas les panneaux de limitation de vitesse. C'est aussi l'analyse qu'en fait la direction de la SNCF auprès des médias. Erreur humaine, il y a effectivement, mais s'arrêter à l'erreur, c'est masquer les véritables responsabilités. Un véhicule qui franchit un passage à niveau au passage d'un train, c'est malheureusement fréquent. Il

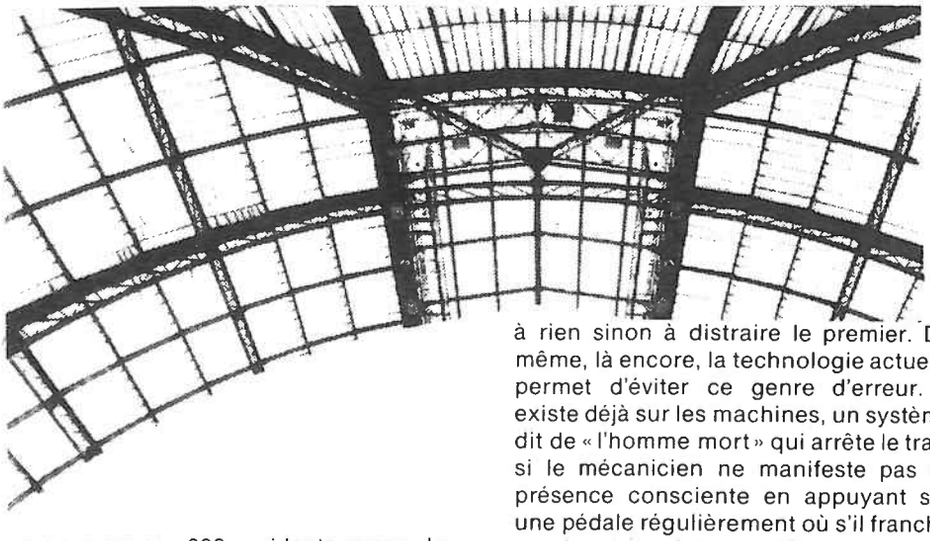

y a en moyenne 200 accidents graves de ce type par an, faisant une trentaine de morts au moins. Les passages à niveau sont la principale cause d'accidents à la SNCF. La direction le sait bien et c'est pourquoi elle est favorable à leur remplacement par des ponts. Mais la politique de rigueur financière freine tout investissement en ce domaine. Actuellement les seuls passages à niveau supprimés sont ceux qui sont incompatibles avec la densité de circulation routière et ferroviaire ou avec la vitesse de certains trains (à partir de 200 km/h).

A Flaujac, comme dans toutes les gares situées sur les petites lignes à voie unique dites « à cantonnement téléphonique » (8000 km de ligne en France), la sécurité des circulations est assurée uniquement par l'échange de messages téléphoniques entre deux chefs de gare. Là, la sécurité repose uniquement sur des hommes, par définition faillibles, qui sont généralement seuls dans leur gare à s'occuper, outre de la sécurité des circulations, de toute la partie commerciale, vente des billets, réception et envoi des bagages et marchandises, comptabilité et aussi souvent des manœuvres de trains de marchandises ou de travaux s'il existe dans sa gare des voies de garage.

Il existe pourtant des moyens technologiques sûrs et déjà utilisés depuis longtemps sur des voies uniques au trafic plus important, pour parer à l'erreur humaine. Là encore, la direction de la SNCF se refuse à faire les investissements nécessaires toujours pour cause de rigueur financière et aussi parce qu'à terme, elle souhaite fermer ces petites lignes pas assez rentables pour elle.

En ce qui concerne les déraillements pour excès de vitesse, il convient avant tout de faire connaître quelques faits passés sous silence par la presse. Dans les deux cas, la méprise des agents de conduite est due à la complexité de la signalisation accompagnant des travaux. Ainsi, à Argenton sur Creuse, la signalisation, bien que réglementaire indiquait des ordres contradictoires.

Ces méprises auraient peut-être été évitées, si le mécanicien n'avait pas été seul sur sa machine. Mais le second agent sur les trains de voyageurs a été supprimé il y a près de vingt ans parce que pour la direction cet agent ne servait à rien sinon à distraire le premier. De même, là encore, la technologie actuelle permet d'éviter ce genre d'erreur. Il existe déjà sur les machines, un système dit de « l'homme mort » qui arrête le train si le mécanicien ne manifeste pas sa présence consciente en appuyant sur une pédale régulièrement où s'il franchit un signal carré fermé. Mais le système qui permet de freiner un train qui ne respecte pas la vitesse autorisée n'est utilisé que sur les TGV là encore faute de moyens.

La direction de la SNCF a toujours été réticente pour discuter de ces questions de sécurité avec le syndicats. Après les catastrophes de l'été, elle a persisté dans son refus d'organiser une table ronde sur ce sujet. Pourtant cette réunion a finalement eu lieu les 15 et 18 octobre dernier suite à la grève surprise des agents de conduite sur laquelle je reviendrai plus loin. A cette réunion, la direction a reconnu qu'il était nécessaire de moderniser les installations de sécurité mais qu'il ne s'agissait que d'un vœu pieu. Les systèmes de sécurité les plus sûrs sont les plus chers. Quant aux systèmes moins coûteux comme l'informatique, ils sont réputés peu fiables. Et la radio si chère au ministre des transports, elle est qualifiée de « gadget coûteux » par un des présidents de la SNCF.

LE PLAN ETAT/SNCF

Les conditions pour que d'autres catastrophes de ce genre puissent arriver existent toujours. On ne pourra parler de fatalité ou faire porter le chapeau à ceux qui commettront des fautes si dans le même temps c'est en toute conscience que la direction de la SNCF détériore les conditions de la sécurité des trains à la fois par la diminution brutale des effectifs et par le refus d'investir dans ce domaine. Ce qui était déjà vrai lorsque la droite était au pouvoir, l'est plus encore aujourd'hui avec le contrat de plan Etat/SNCF signé le 26 avril 85. Le but de ce contrat est d'atteindre l'équilibre financier de la SNCF pour 1989 et d'en faire une entreprise compétitive à qui l'Etat aura cessé de donner des subventions. On voit déjà poindre à l'horizon la privatisation de certains secteurs rentables comme le secteur commercial qui devrait être le seul à être favorisé par le contrat de plan. Pour arriver à l'équilibre financier, il faut bien entendu faire des économies. Economies sur le personnel et sur les investissements. La SNCF a annoncé qu'elle supprimerait un certain nombre d'emplois par an sans indiquer de chiffres. Les syndicats parlaient eux de 5 à 6000 par an. En fait il semblerait que la réduction d'effectifs soit encore plus importante. Ce qui se traduit par une dégradation des conditions de travail donc aussi de la qualité du service public.

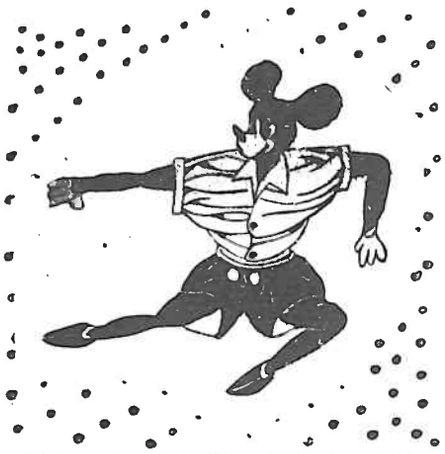

Par exemple, à l'Equipement, service qui s'occupe des infrastructures de la SNCF, de nombreux travaux d'entretien des voies ne sont plus effectués, les périodicités de maintenance des installations de sécurité sont rallongées. Afin de pouvoir faire fonctionner l'entreprise avec le moins de personnel possible, la SNCF a décidé une refonte totale de l'organisation du travail basée sur « la recherche d'une plus grande flexibilité concernant la réglementation du travail applicable à certains personnels ou dans certaines zones » et « ...l'amélioration de la mobilité tant géographique que fonctionnelle » (article 20 et 21 du contrat de plan). Ainsi aujourd'hui par exemple, un surveillant des installations électriques qui intervient dans un poste d'aiguillage peut manœuvrer des aiguilles seul alors qu'avant il devait être accompagné d'un aiguilleur qualifié chargé de faire ces manœuvres. De même, on intensifie le système de « l'intérimaire », agent que l'on envoie ici ou là au gré des besoins pour faire souvent un travail différent dans des conditions différentes. Ainsi l'entreprise tourne, mais avec quels risques !

Quant aux investissements, ils sont limités à l'extrême. Hormis la création du TGV Atlantique, l'essentiel des crédits est destiné à la modernisation du service commercial et au maintien en l'état des infrastructures existantes. Ce qui signifie, qu'à l'heure du chemin de fer de l'an 2000 (TGV) continuera d'exister le chemin de fer du siècle dernier.

LA PLUS GRANDE GRÈVE DEPUIS 1968

Après les catastrophes de cet été, la direction de la SNCF a toujours cherché à se dédouaner en se retranchant derrière l'erreur humaine. L'ancien président de la SNCF, Chadeau en adjurant les cheminots à se ressaisir désigne implicitement les « coupables » à la vindicte populaire. Les cheminots qui vivent quotidiennement la dégradation de leurs conditions de travail n'ont pas apprécié d'être pris comme boucs-émissaires. Mais le nouveau président de la SNCF Essig, lui, a décidé de pousser plus loin la provocation en organisant une vaste campagne de « contrôle de connaissance » des agents chargés de la sécurité des circulations. Les agents de conduite sont les premiers visés. La direction de la SNCF veut caresser une opinion publique mal informée et pour l'usager des trains, le responsable direct de sa sécurité c'est le conducteur. C'est pour cela que la direction prend le risque d'attaquer de front les roulants.

Les agents de conduite vont se mobiliser rapidement considérant le « super contrôle » comme un acte provocateur et humiliant. Ils conduisent des milliers de trains par jour dans des conditions souvent éprouvantes et les accidents sont rarissimes. Le travail du conducteur est extrêmement dur nerveusement. Le roulant n'a pas de vie réglée. Il commence son boulot à n'importe quelle heure et pour une durée indéterminée. Les 35 heures dont bénéficient les roulants ont pour conséquence d'accroître les charges de travail puisqu'aucune embauche n'est venue compenser la réduction du temps de travail. Ainsi il n'est pas rare de voir des roulements tels que celui de conducteur qui fait un soir un train Metz-Paris, couche dans un foyer pour faire le lendemain matin un Paris-Reims et y prendre un train comme voyageur pour terminer son roulement par une navette marchandise Metz-Thionville-Metz. Le travail du roulant consiste en une répétition de gestes pour prouver qu'il est conscient, qu'il a bien respecté la signalisation, la vitesse. Le tout étant consigné sur un « mouchard ». La moindre faute et c'est la sanction. Tout ceci explique les résultats d'une enquête médicale qui constate une proportion importante de maladies nerveuses (ulcères, pertes de cheveux, chez les roulants). Cette enquête montre par exemple que la tension artérielle d'un conducteur peut passer entre le départ et l'arrivée de 13 à 22. Le conducteur de train est le cheminot le plus durement sanctionné en cas de faute et aussi le plus souvent contrôlé (en moyenne une fois par trimestre).

Tout ceci explique l'ampleur de la réaction des roulants pour qui le « contrôle de connaissance » est avant tout une atteinte à leur dignité. Dès la réception des premières convocations au dépôt de Chambéry, le 30/09, les roulants se mettent en grève à 100 %. Dans l'après-midi dans les 5 dépôts de la région Rhône-Alpes on ne compte que 25 non-grévistes sur 911 conducteurs. Le soir même les dépôts d'Avignon, Fives (Nord), Brest et Rennes sont en grève totale. Le 1er octobre, l'ensemble des dépôts s'arrêtent ; on compte entre 85 et 100 % par dépôt. La direction finalement suspend l'application des « contrôles » et convoque la table ronde « sécurité » réclamée par les syndicats depuis l'été et le travail reprend progressivement le 2 octobre. On n'avait pas vu un mouvement d'une telle ampleur depuis mai 68 et pour la première fois la direction a dû reculer.

On peut tirer quelques enseignements de ce mouvement de grève. En effet, si l'ampleur de la mobilisation a de quoi nous réjouir, la victoire est bien mince voire nulle. La table ronde « sécurité » n'a rien donné de concret et la direction continue de défendre la nécessité du super-contrôle (préférant la faire passer en douceur dans d'autres corporations comme à l'Equipement). Les roulants en grève en sont restés au refus de ce contrôle de connaissance sans poser les problèmes de fond (effectifs, investissements...). Le mouvement est resté profondément corporatif en ne cherchant pas à étendre la grève aux autres secteurs de la SNCF. Il faut dire que les roulants, conscients de leur force (à eux seuls ils peuvent arrêter toute l'activité de la SNCF) ont toujours fait bande à part d'avec les autres corporations de cheminots, d'où leurs surnoms de « barons du rail ».

Enfin je voudrais revenir sur le rôle des syndicats dans ce mouvement. On a parlé de grève-sauvage, de grève-surprise. En fait, les syndicats s'ils n'ont pas appelé directement à la grève, la prévoyaient tout de même. Seulement ce mouvement de grève les dérangeait dans la mesure où il y avait des élections au comité d'entreprise quelques jours plus tard et que personne ne voulait prendre le risque d'un échec. C'est pour cela que les syndicats n'ont pas été à l'origine de la grève, même si la CGT et la FGAAC (Syndicat corpo d'agents de conduite) s'y sont investis un peu plus directement. Le rôle des syndicats a été avant tout d'éviter que le mouvement ne se durcisse et se prolonge. Mais ce mouvement aura au moins montré que l'apathie des syndicats et de leurs sempiternelles journées d'action bidon (actuellement en moyenne une par mois à la SNCF) n'ont pas atteint le niveau de combativité des cheminots.

A Mont St Martin RESTRUCTURATION ET ISOLEMENT DES LUTTES

Cet interview a été réalisé avec Jocelyne, militante CGT au Rond Point, hypermarché COOP de Mont St Martin, qui nous parle de la restructuration en cours et des luttes qui en ont suivi, et Michel (militant de l'ex-groupe « 79-84 », qui a participé au comité de soutien à ces luttes.

Ces quelques pages ne vont certes pas nous remonter le moral, car elles débouchent sur un grand désarroi, un sentiment d'isolement et d'impuissance. Mais après tout, elles sont révélatrices d'une réalité, et elles abordent des questions que l'on doit se poser face à cette réalité, doublement marquée par les restructurations capitalistes : d'une part, la crise des Coop de Lorraine et du « mouvement coopératif » en général, et d'autre part celle du Bassin de Longwy, avec la liquidation de la sidérurgie, et une dégradation générale de l'emploi qui débouche a terme sur une véritable désertification, et avec surtout une énorme démobilisation, un éclatement des réseaux militants.

Cette situation nous renvoie, me semble-t-il, (au delà de la démobilisation croissante du mouvement ouvrier en France) à l'échec du mouvement de 1984 à Longwy, à l'échec de la solidarité, à l'incapacité du groupe « 79-84 » à mettre en place une structure où les gens puissent se rassembler (même minoritairement), se coordonner, élaborer ensemble des solutions concrètes à leurs problèmes quotidiens, commencer peut-être à vivre « autrement ».

Bien sûr, on ne fait pas de politique à coups de volontarisme, le groupe « 79-84 » n'a pas pu accoucher d'une telle structure (encore qu'on est toujours sujet de ses déterminations, et qu'on n'a pas assez osé). N'a pas pu, parce que, d'abord, 1984 était pour Longwy une « queue de lutte » (...de 1979 à 1984, justement...), et que cette lutte s'était engagée sur le terrain d'une restructuration nécessaire pour le capital, sur un terrain où on ne pouvait aller que de recul en recul. Parce que aussi, l'idée qu'il fallait ouvrir d'autres voies de lutte, où l'on puisse gagner quelque chose et construire des solidarités plus larges, cette idée restait minoritaire, même à « 79-84 ». Parce que, encore, la plupart des militants n'étaient pas prêts à agir durablement hors des syndicats, incapables de dépasser l'isolement des camarades en lutte (ceux du Feuillard de Rehon, par exemple), et qui nous menaient à l'échec parce que trop prêts à négocier (CFDT) ou à faire du spectacle (FO, CGC) sans se soucier d'un rapport de force et/ou préoccupés seulement d'un rapport de force politicien (surtout CGT pour le PC).

Au bout du compte, nous voici à Longwy face à un grand vide, avec des gens éparpillés, isolés, sans perspectives, avec un réseau militant sinon inexistant, en tout cas extrêmement éclaté, fragilisé, marginalisé. Avec, pourtant, des moments de lutte ponctuelle et partielle comme à Rond Point (mais de lutte quand même !), et aussi des initiatives à plus long terme (Comité de Chômeurs, et peut-être quelques autres) qui, si elles peuvent parfois étonner la sensibilité « vieux révolutionnaire » de certains (dont je suis), n'en sont pas moins porteuses d'un plus de solidarité et de prise en compte du quotidien par les gens eux-mêmes (et dans la période actuelle, « c'est pas rien ! »).

...Reste à élargir nos solidarités, à affiner nos analyses, à retrouver une dynamique offensive.

HAGAR DUNOR
le 15/11/85

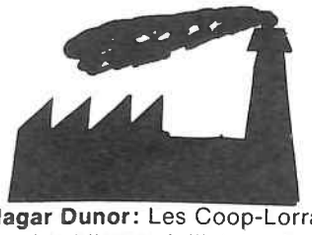

Hagar Dunor: Les Coop-Lorraine ont déposé le bilan en juillet dernier. Depuis fin octobre, on entend dire que plusieurs hypermarchés «Rond Point» vont être repris par Euromarché. D'autre part, à Mont St Martin même, il y a une situation grave depuis un bon bout de temps, il y a eu des licenciements qui ont eu lieu pendant les vacances, et puis la direction a tenté de remettre en cause une grande partie des avantages acquis. Peux-tu nous faire un historique de cette situation-là et des réactions des travailleurs (ses) de Mont St Martin?

Jocelyne: Au niveau des Coop-Lorraine, on a eu un premier plan de l'emploi qui est tombé en février dernier, avec un bilan négatif de 12 milliards. On s'est retrouvé avec un plan qui prévoyait 435 licenciements sur l'ensemble des Coop-Lorraine (= environ 5000 salariés) et qui devait rentrer en application immédiatement pour février.

Le gros des licenciements concernait le service technique (= dépannage, réfection des magasins et le service après-vente) qui a été complètement liquidé, et les entrepôts de Savonnières près de Dijon (1), et de Verdun, et aussi le siège social à Nancy. Dans les hypermarchés, il y avait relativement peu de licenciements prévus. Nous, on était dedans, cela touchait 8 personnes à temps plein. Il y avait aussi Besançon et Merlebach, avec 4 et 2 personnes.

Au CCE (Comité Central d'entreprise = au niveau de l'ensemble des Coop-Lorraine) qui a eu lieu à ce moment-là, les organisations syndicales ont contesté le plan et demandé un expert-comptable. Ça a reculé le plan de licenciement, on s'est retrouvé de CE en CE où on n'apprenait rien du tout. A la fin de mai, l'expert-comptable a confirmé les chiffres donnés par la direction, et là on s'est retrouvé de nouveau face au plan de licenciement. On était revenu au point de départ!

HD: Qui était l'expert-comptable?

J.: Un gars nommé par FO, puisque c'est eux qui sont majoritaires au CCE (2). Il a quand même dénoncé la mauvaise gestion des Coop, et il a dit que le déficit ne venait pas de la masse salariale, puisque depuis des années les travailleurs qui partaient n'étaient pas remplacés. Régulièrement des gens partaient volontairement, et il y avait aussi des préretraités avec une convention spéciale, c'étaient d'assez bonnes conditions de départ, ils avaient 55 ans, ils étaient contents de partir.

HD: Le bilan financier était déficitaire depuis plusieurs années?

J.: L'année d'avant, on tournait autour de 3 milliards de déficit. Au Rond Point de Mont St Martin, le chiffre d'affaire baissait depuis 1980 (c'est là qu'on a commencé à ressentir le contrecoup des fermetures dans la sidérurgie), et la situation a commencé à devenir catastrophique depuis l'année dernière. Des bruits ont commencé à circuler, on entendait dire qu'il était question de vendre. Nous, on n'y croyait pas, on se disait: les Coop n'en sont pas là. Et quand on en avait parlé à notre direction (à Mont St Martin), ils disaient que ces bruits venaient de la concurrence, qu'il n'était pas question de vendre. C'est vrai qu'on n'a pas vu arriver le dépôt de bilan, sauf quelque temps avant.

INQUIETUDES...

Ce qui a commencé à nous inquiéter c'est la démission du directeur du magasin en janvier dernier, et aussi le fait qu'on avait eu un inventaire déficitaire de 200 millions de centimes à Mont St Martin.

Fin avril les copains m'ont mandatée pour aller à Nancy, et j'ai été reçue 5 minutes par le PDG qui m'a annoncé qu'il y avait des pourparlers pour la vente de Mont St Martin. Je suis tombée de haut, je ne m'y attendais pas. On a tout de suite réuni le syndicat et l'ensemble du personnel, et on a exigé de notre directeur que la direction des Coop-Lorraine descende à Mont St Martin pour nous donner des informations précises. Autrement, on l'a prévenu qu'on occupait et qu'on se mettait en grève, qu'on faisait fermer le magasin. L'après-midi même, 2 membres du comité directeur sont descendus de Nancy. Ils nous ont dit qu'il était question de vendre, mais que rien n'était fait, et ils se sont engagés à nous avertir aussitôt qu'il y aurait plus d'informations. Tu parles d'une consolation!.. 8 jours après, on a su qu'officiellement il n'y avait plus d'acheteurs... On a fait des pétitions auprès des clients pour protester contre ces menaces de vente et aussi contre la fermeture de la cafeteria, car il en était question aussi.

On s'est retrouvé en juin, et le plan des 435 licenciements n'était toujours pas mis en application. En fait ils attendaient les vacances pour l'appliquer.

A ce moment-là, les fournisseurs ont commencé à bloquer certaines livraisons (par exemple à la station-service et au «Bati-centre»), c'étaient nos propres centrales d'achat à Paris qui bloquaient. On a su qu'à Nancy aussi ils n'étaient plus livrés, et on a commencé à penser à un dépôt de bilan.

Dans le même temps, on avait lancé un comité de soutien. Toutes les initiatives, on les a prises seuls parce qu'au niveau des organisations ça ne bougeait pas, personne ne bougeait. On a fait une réunion du comité, on s'est retrouvé une trentaine: une quinzaine du Rond Point, plus quelques militants du Bassin (au niveau de la CGT, il y avait seulement les copains de la SLPM (3), et quelques clients. La municipalité de Mont St Martin (PC) et Durieux (député PS) sont venus aussi. On a été déçus parce qu'on pensait qu'on aurait plus de soutien, surtout au niveau de la CGT. On se disait: au niveau de l'emploi tout le monde est touché, sur Longwy on est tous en train de se casser la gueule... On savait que c'était une lutte d'ensemble qu'il fallait mener.

HD: Vous n'avez pas envisagé d'actions contre les licenciements qui allaient vous toucher?

J.: Sur Mont St Martin, il y avait 8 licenciements prévus, au départ. On a posé le problème en assemblées générales. Les gens n'étaient pas chauds pour se battre là-dessus, parce que depuis 79 ils ont vu la dégringolade de ceux qui avaient dit non aux suppressions d'emplois, ne serait-ce que les gars du Feuillard en 84. On en avait discuté aussi avec d'autres copains qui avaient vécu ça, par exemple ceux de la SLPM, et ils nous ont dit: se battre pour dire non aux licenciements, c'est aller au casse-pipe.

Alors on s'est dit: on va essayer de se battre pour le reclassement des personnes qui vont être licenciées. A ce moment, on n'avait pas la liste, on ne savait pas comment ça allait se passer.

LE DEPOT DE BILAN ET LES LICENCIEMENTS PENDANT LES VACANCES?

...Là dessus, les vacances sont arrivées et le 19 juillet c'était le dépôt de bilan, on passait sous syndic. Ils ont vraiment choisi le moment, beaucoup de gens étaient partis, y compris au niveau des militants. Les copines qui étaient restées (moi j'étais en vacances) ont fait un sacré boulot, elles ont collecté les renseignements sur la situation juridique, elles ont averti la presse, elles ont réuni le comité de soutien, elles sont allées voir les élus.

La CGT avait prévu une manif pour le 1er août à Nancy. Les copines ont rempli un bus de 30 personnes — pendant les vacances, c'était formidable! — ...et 2 jours avant la CGT de Nancy téléphone pour dire: laissez tomber, ailleurs ça ne marche pas, on n'a pas le rapport de force... quand il a fallu dire aux filles on décommande le bus, on n'y va plus, évidemment le moral était au plus bas! Finalement, au lieu de la manif il y a eu une délégation, une fois de plus! Les travailleurs, on ne les a pas amenés parce que «il y avait pas le rapport de force»! Après coup, on s'est dit qu'on n'aurait pas dû laisser tomber, on aurait dû y aller avec le bus...

Les licenciements ont été échelonnés du 1er août au 1er novembre. C'est l'encadrement de Nancy qui a été touché en premier. A Mont St Martin, ils ont attendu le CE qui a eu lieu fin août. Finalement, il y a eu 11 licenciés, parce qu'il y avait des personnes à temps partiel.

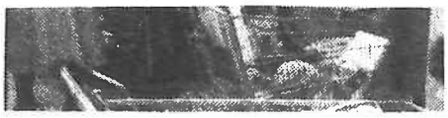

HD: Il y a combien de salariés à Mont St Martin ?

J.: Ça fait 13 ans que le magasin est ouvert, on a été jusqu'à 250 ; on a tourné à 175 jusqu'en 1980. Sur les 2 dernières années, on est passé de 138 à 110, avec les départs volontaires, les pré-retraites puis les licenciements.

LE MALAISE...

Dans les licenciements, on avait 3 caissières. C'est le groupe le plus uni de tout le magasin, c'est là où on a le plus de syndiquées CGT. Donc 3 caissières, dont une déléguée CGT, puisque c'était la dernière arrivée. (Ils ont procédé comme ça, ils ont pris les dernières arrivées).

C'est important de dire ce qui s'est passé, parce qu'il y a eu des ragots terribles. Une autre déléguée CGT qui rentrant de vacances est allée voir le directeur en disant: j'ai trouvé un nouveau boulot, je demande à être licenciée à la place de la copine. Au niveau du service du personnel, ils n'ont pas vu d'objection, donc la copine licenciée le matin a été réintégrée le soir. Dans le même temps, il y a un chef de groupe qui a fait circuler que c'était la CGT qui avait donné la liste des gens à licencier, et que les déléguées CGT étaient super-protégées. Ça a déclenché un profond malaise, pas mal de gens ne savaient plus que croire. Il y a eu quelques jours de battement (on n'avait déjà pas le moral avec les copines qui étaient licenciées) et après on a repris du poil de la bête, et on a fait une assemblée générale. On a toujours eu l'habitude de mettre tout sur la table quand on a eu des problèmes. Même ce qu'on a contesté par rapport à la CGT.

HD: Y compris avec les non-syndiqués ?

J.: Voilà. On a expliqué ce qui s'était passé au niveau de la procédure des licenciements, et on a dit: vous nous croyez ou vous ne nous croyez pas, vous croyez à notre honnêteté ou pas.

Le malaise a duré quand même un certain temps, parce que c'est vrai que ça ne s'était pas bien passé, ça a été dur pour tout le monde... C'est un tout, les licenciements, le dépôt de bilan, toutes les réunions qu'il y a eu, les bruits les plus divers qui circulaient par rapport à la vente de magasins.

Tout ce qu'on savait, c'est qu'ils devaient prendre une décision dans les trois mois: jusqu'au 19 octobre on était sous dépôt de bilan, et après ils étaient obligés de réunir le CCE et d'annoncer clairement leur décision. Compte tenu du bilan négatif, on se disait qu'il faudrait bien qu'ils vendent des actifs, ou sinon il y aurait une liquidation de biens.

UNE POLITIQUE DE LIQUIDATION

En septembre, on a su qu'il y avait eu des réunions au niveau des responsables nationaux du mouvement coopératif, le PDG de la FNCC (4) a démissionné, et Veverka est revenu, c'est un vieux de 75 ans dont j'avais entendu parler quand je commençais dans les Coop il y a 20 ans. Il est arrivé en disant: on ne peut plus s'en sortir, il faut vendre. C'est lui qui a commencé à vendre à Carrefour, il a liquidé la Maison de la Coopération à Paris, il a vendu les actions qu'avaient les Coop à la FNAC, etc. Finalement, on s'est rendu compte qu'il s'agissait de liquider le mouvement coopératif.

LA REMISE EN CAUSE DES ACQUIS

Fin septembre, la direction des Coop-Lorraine s'est attaquée à nos acquis. Il était question de faire sauter les primes de vacances, la plupart de nos avantages à l'ancienneté, divers acquis sociaux comme le droit de s'absenter 24 h sur le temps de travail pour aller chez un spécialiste, ou dans des organismes... il y a des tas d'avantages qu'ils n'ont pas ailleurs dans le commerce, par exemple on a 12 jours de soins/enfants par an, là aussi ils parlaient de les remettre en cause. De même pour les protocoles d'accords sur les licenciements, qui nous offraient encore des garanties.

TOUJOURS DES DÉLÉGATIONS...

Là-dessus la CGT a commencé à lancer une campagne, au niveau de la Fédé du Commerce : des cartes-pétitions demandant la tenue d'une table-ronde sur la situation. D'accord, il fallait qu'on se réunisse, mais enfin depuis février on essayait de faire quelque chose à Mont St Martin, on était tout seuls, et des pétitions on en avait déjà fait signer !.. On s'est quand même inscrit dans cette campagne, et on a refait signer des pétitions, puisqu'il le fallait...

D'autre part, la Fédé avait prévu une manif sur Paris. Aller à Paris, ça aurait pu être intéressant, mais à condition que l'action parte des entreprises, et là il ne se passait rien. En août, on avait mobilisé 30 personnes pour aller à Nancy, et 2 jours avant on vient nous dire d'annuler, qu'on ne ferait qu'une délégation. A Paris, on allait encore un coup se retrouver entre délégués. Et c'est ce qui s'est passé : il y avait 500 personnes à la manif, 500 personnes pour toute la France, 500 délégués. Cette fois, on avait refusé de participer.

La CGT de Nancy a proposé des délégations de masse au siège social pour faire pression sur la réunion qui devait statuer là-dessus. Nous, on s'est retrouvés encore une trentaine pour y aller, et on s'était dit: si on y va, c'est pas pour rester inactifs... A la réunion, ils n'ont fait rentrer que les délégués, bien sûr, et ils nous ont mis devant le fait accompli, il n'était pas question de négocier. On a averti les travailleurs qui étaient restés dehors que les acquis sociaux étaient carrément supprimés, et ils ont décidé d'investir la salle de réunion. Et il y en a pas mal qui se sont exprimés. Ça s'est poursuivi jusqu'à 7 h, la direction n'a jamais voulu reprendre la séance. Quand on est parti, on a laissé des traces sur notre passage, et on a emporté « en otage », comme on disait, le buste de Marcel Brot, le fondateur des Coop. Les délégués CGT de Nancy n'étaient pas contents de notre attitude, ça ne se faisait pas, il fallait rester tranquille et gentil...

BARRAGES DE RUES ET RECUL DE LA DIRECTION

Le soir en revenant dans le bus, on a décidé de barrer les rues autour du Rond Point avec des caddies, le lendemain. On n'était qu'une quinzaine dans le coup, on ne voulait pas le dire pour pas qu'il y ait de fuite. On ne savait pas comment ça allait se passer, et au départ, on voulait surtout marquer le coup, montrer notre mécontentement.

Le lendemain matin à 5 h 1/2 on a commencé à bloquer les rues, et tout de suite les femmes de ménage nous ont proposé de venir avec nous. Les filles qui commençaient à 6 h nous ont rejoints aussi, puis celles de 7 h et de 8 h. On a eu un accrochage avec les flics qui voulaient nous faire dégager, on a refusé et il n'y a pas eu de suites. Des élus du conseil municipal ainsi que Durieux sont venus nous rejoindre dans la matinée.

Comme on voyait que ça marchait, que la plupart du personnel restait sur les barrages (il y a même des clients qui sont venus avec nous), on est allé voir le directeur-par-intérim (du magasin) pour exiger qu'on re-discute de nos acquis sociaux. On lui a dit qu'on bloquerait tant qu'on n'aurait pas de réponse. Il a téléphoné à Nancy, il était complètement catastrophé, il ne savait pas s'il allait pouvoir ouvrir le magasin. Finalement il a réussi à ouvrir, avec 2 caissières.

En fin de matinée, on a su que le Comité directeur se réunissait à Nancy pour statuer sur les acquis. Au début ils ont fait courir des bruits menaçants et tu sais, on n'était pas très sûrs de nous, on s'est dit: si ça se trouve, ils veulent fermer le magasin, et ils vont se saisir de ce prétexte. Puis c'est tout, on a dit: de toutes façons on ne bougera pas de là tant qu'on n'aura pas une assurance au niveau de nos acquis. Et à 5 h du soir on a eu le PDG au téléphone et ils nous a dit que les mesures étaient suspendues, et que pour le moment on continuerait à travailler avec nos acquis. Un peu plus tard, on a levé les barrages et on a été prévenir le directeur de venir chercher les caddies...

L'ACCORD AVEC EUROMARCHÉ

Après, il y a eu plusieurs réunions du CCE pour savoir ce qui allait se passer au niveau du syndic, la vente d'actifs, le changement d'enseigne — ça s'appelle la franchise —, on parlait de tout ça, mais on n'avait aucune information précise.

Le 21 octobre, on a été convoqué au CCE mais on ne nous avait fourni aucun document, et la CGT a fait reporter la séance (ils sont obligés de nous fournir des documents). Le 28, nouvelle séance, avec le strict minimum comme documents, aucun chiffre. Toutes les organisations syndicales ont protesté et ça a été remis encore une fois. Trois jours après, on a eu enfin tous les documents, avec les franchises, les ventes...

HD: Une franchise, c'est quoi?

J.: C'est-à-dire que le magasin va passer sous une enseigne Euromarché... il y a 6 hypers de Coop-Lorraine qui passent en franchise Euromarché au 1er février 86. Euromarché prête son enseigne, ils amènent leur direction, chaque magasin va être autonome, il y aura des fonds débloqués pour des réfections de magasin, et c'est les Coop qui paient... là-dessus on voudrait bien qu'on nous explique: depuis des années, on réclamait une nouvelle politique de prix, et la réfection des magasins, il n'y avait pas de fric. Maintenant, ils vont débloquer 2 milliards 400 millions pour l'ensemble des magasins qu'ils veulent refaire! C'est les Coop qui déboursent, Euromarché n'amène rien, que son enseigne, on vend leurs produits, et après Euromarché et les Coop se partagent (50/50) les bénéfices.

Le magasin appartient toujours aux Coop, et nous, les salariés, on reste Coop, avec nos avantages, nos salaires, notre ancienneté.

HD: Tu as parlé de 6 Rond Point. Et les autres magasins?

J.: 2 autres passeront en franchise Euromarché en 1987, 5 deviennent des Maxi-Coop, c'est-à-dire qu'on va réduire la surface de vente. Enfin 3 autres sont vendus (dont Metz à Mammouth)...

VERS DE NOUVELLES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

...Mais ce qui est grave — et c'est pour ça qu'on dit que c'est la fin du mouvement coopératif, et que les suppressions d'emplois vont continuer — c'est qu'on poursuit la liquidation des entrepôts, on ne va plus vendre que 500 produits Coop alors qu'on en vendait 2000, on va vendre des produits Euromarché, on liquide le bazar Courd, c'est-à-dire machine à laver, frigo, etc, pour vendre des produits Euromarché. On liquide aussi les services transport, et pour les magasins qui vont passer en Maxi-Coop, ça veut dire encore le minimum de personnel.

HD: Et sur les hypers qui vont passer en franchise est-ce qu'il y aura encore des suppressions d'emplois?

J.: C'est l'encadrement qui va être immédiatement touché. Chaque chef de groupe va passer devant une commission Euromarché qui va «jauger ses connaissances», et le licenciera s'il ne satisfait pas. En plus, ils seront obligés de bouger, d'aller d'hyper en hyper, et aussi bien dans les Maxi-Coop.

Au niveau de Mont St Martin, comme des travaux sont envisagés (on va refaire une ouverture), comme il va y avoir des prix intéressants, c'est vrai, au niveau commercial, il y aura sans doute une relance, mais nous on dit: pour combien de temps? le problème, c'est qu'ils ont fait des prévisions jusqu'en 88, avec 30% d'amélioration du chiffre d'affaire. Euromarché veut 30% d'amélioration dans tous les magasins qui vont passer en franchise. Alors, si on ne les réalise pas, qu'est-ce qui va se passer pour le personnel?

Encore une fois, on est en sursis. D'abord parce qu'on est encore sous syndic jusqu'au 30 avril 86, même avec la franchise, et qu'ils peuvent prononcer la liquidation des biens. D'autre part, même s'il y a une relance momentanée, comme c'est probable, on est sur Longwy, les suppressions d'emplois continuent dans la sidérurgie, les gens partent de plus en plus, le pouvoir d'achat diminue de jour en jour... alors 30% d'amélioration c'est complètement utopique. Et en plus, il faut savoir qu'il y a déjà Euromarché à Longwy : à Vauban, tout le côté non-alimentaire, c'est Euromarché. Alors qu'est-ce qui va se passer au niveau des ventes? On sait déjà qu'à Mont-St-Martin on va travailler à 60% d'alimentaire et 40% de non-alimentaire, alors que jusqu'à l'année dernière c'était le contraire (40/60).

SALARIÉS DU MOUVEMENT COOPÉRATIF

HD : Pour vous, qu'est-ce que représente le mouvement coopératif? Etre salarié des Coop?

J: Pour moi, il fallait aller vers un développement du mouvement coopératif, alors que maintenant on est en train de se faire absorber par le secteur capitaliste traditionnel.

HD: Est-ce que ce n'était quand même pas finalement les mêmes relations entre direction et salariés que dans n'importe quelle boite.

J: Tu as toujours un patron en face de toi! Encore que, au niveau Coop, tu avais quand même plus de possibilité de dialogue. Ils tenaient plus compte de ton avis. Tu n'avais pas un patron de choc en face de toi. Je veux dire qu'on a quand même réussi à obtenir des tas d'avantages qu'on n'a pas ailleurs dans le commerce... Mais enfin, c'est sûr qu'il y a eu toujours le rapport de force, à Mont St Martin!... De toutes façons, maintenant ça a changé au niveau du Comité Directeur, il n'est plus question de dialogue!

REFLEXION SUR LA LUTTE

HD : En ce qui concerne les licenciements qui ont eu lieu, est-ce que les gens ont été reclassés ?

J. : Non. Tout de suite, on a fait des démarches auprès des pouvoirs publics. Maintenant on a relancé les choses au niveau du CE, et on négocie pour qu'il y ait des mutations. Il y a encore une des licenciées qui a été reprise parce qu'une autre fille est partie volontairement.

HD. : Ils ont été licenciés dans quelles conditions ?

J. : Licenciement économique. Avec deux mois de préavis. Ils étaient à l'effectif jusqu'au 31 octobre. Maintenant ils sont licenciés, et c'est important de garder le contact avec eux.

... Il y a quand même la cafétéria qu'on a sauvé de la fermeture (il était vraiment question de fermer en juin). C'est Durieux qui nous a signalé la possibilité d'un marché avec le L.E.P. d'Unimétal. Et c'est nous qui sommes intervenus auprès du directeur pour lui dire qu'il fallait essayer ça. Maintenant il y a 80 jeunes du LEP d'Unimétal qui viennent y manger tous les jours. Ça a permis de sauvegarder 9 emplois.

... Mais tu sais, après coup, on a regretté de ne pas avoir lutté contre les licenciements. Quand il y a eu l'histoire de la remise en cause des avantages acquis, on s'est dit : finalement on s'est fait rouler, on a fait une connerie, on aurait mieux fait de se battre. On l'a dit aux travailleurs aussi quand on a fait des assemblées:ils nous ont roulé au niveau des emplois ; après, la situation devait être stable, mais en fait tout a été remis en cause, il y a eu le dépot de bilan, le syndic, la franchise Euromarché. Et maintenant on n'a encore aucune garantie, on ne se fait pas d'illusions.

D'un autre côté, le problème de fond c'est : est-ce qu'on va se battre tout seuls ? A Longwy, plus personne ne se bat au niveau de l'emploi, ça liquide partout. Et, au niveau régional des Coop, il n'y a aucune réaction, tout le monde est démobilisé. Alors, c'est vrai qu'on s'est posé le problème : on s'est dit on occupe le magasin, et puis qu'est-ce qu'on fait ? On tiendra combien de temps ?

HD : Est-ce qu'il n'y avait pas possibilité de faire d'autres actions dans la rue, type opération coup de poing, pour essayer de créer un rapport de force politique, et d'obtenir une couverture sociale par rapport aux licenciements ?

J. : Oui, mais encore une fois tout seuls. Ce n'est pas 100 personnes, sur 4800 employés qui restent dans les Coop, qui vont arriver à quelque chose. Dans les luttes de la sidérurgie, il y avait toute une population.

Michel : ... C'est pas Usinor qui va se mettre en grève pour le Rond-Point... D'autre part, pour faire des actions extérieures, ce n'est pas comme dans la sidérurgie, les horaires de travail sont extrêmement éparpillés , il y a ceux qui commencent à 6 h, d'autres à 7 h, à 8 h... C'est comme ça jusqu'à 8 h du soir ! Et en plus, il n'y a pas les mêmes horaires toutes les semaines. C'est très difficile de se retrouver ensemble, à moins de prendre sur ta journée de travail, avec les pertes de salaire que cela comporte.

J. : Il ne faut pas oublier que le salaire moyen c'est 3800 F, c'est le SMIG. Une caissière : 4000 F.

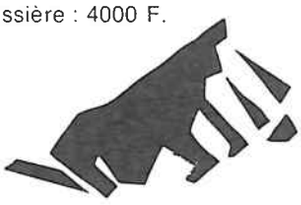

HD. : A quoi vous a servi le comité de soutien, à part un soutien moral ?

J. : Au niveau de notre direction, ça les a fait chier. Quand ils voient les coupures de presse ils n'apprécient pas qu'on fasse les choses publiquement, que des gens prennent position pour nous, C'est tout.

HD. : Avez-vous eu un appui particulier de la part de l'UL CGT, ou des autres unions locales de Longwy ?

J. : Aucun.

HD. : Et des partis politiques ?

J. : Oui, mais quelle aide ? Tout de suite, ils l'utilisent pour eux. La municipalité de Mont St Martin, le PC, ils sont venus sur les barrages, et 1/4 d'heure après ils étaient avec un tract « Le PC vous soutient... » . Durieux, ce n'est pas tout à fait pareil, il l'utilise peut-être, tout le monde tire la couverture à soi, mais il ne s'en est pas servi autant qu'eux.

HD. : Tout à l'heure tu as dit que vous aviez regretté de ne pas vous être battus contre les licenciements entre autres quand vous vous êtes rendus compte que par la lutte vous aviez gagné au niveau des avantages acquis... mais, est-ce que ça n'était pas un enjeu différent ? Est-ce que finalement cette remise en cause des acquis n'avait pas fonction de leurre (pendant ce temps là, la restructuration continue à se mettre en place)

M. : On annonce des licenciements et ensuite on met en cause des avantages acquis, en sachant très bien que ça va réagir, d'autant plus que là, ça touchait l'ensemble du personnel (contrairement aux licenciements). Ce qui m'a frappé aussi, c'est qu'ils ont cédé très vite. C'est vrai que, s'il n'y avait pas eu d'action, je suis convaincu qu'ils auraient tenté le coup, mais je pense qu'ils n'y croyaient pas beaucoup.. Et après, les gens ayant obtenu, disons satisfaction là-dessus, les licenciements demeurent de toutes façon. C'est le même coup que quand tu mènes une grève pour les salaires ou l'emploi, on sanctionne les militants, tu es obligé de te battre sur les sanctions. S'il n'y a pas de mobilisation, c'est la répression ; s'il y a une mobilisation assez forte, ils reviennent en arrière : tout le monde est content, on a gagné sur la réintégration des militants ou des travailleurs... et le plan passe. Parce que ce qui est déterminant pour les patrons, c'est d'abord le plan de restructuration. S'ils peuvent bouffer les avantages acquis, ils le font, s'ils peuvent licencier les délégués ils le font, mais là ils se laissent une marge de manœuvre, ils sont prêts, à mon avis, à faire des concessions... Mais en même temps, le fait que les acquis sociaux aient été préservés, c'est aussi le résultat de la lutte des travailleurs du Rond-Point. C'est un peu comme en 79, où la lutte a amené des choses quand même intéressantes au niveau social et où les patrons et le gouvernement ont appliqué la prime de 5 millions pour mieux liquider.

Longwy le 8.11.85

(1) Les COOP Lorraine couvrent plus que la région Lorraine proprement dite, 8 départements en tout.

(2) FO est surtout implanté au niveau des maîtrises et des gérants. La CGT est majoritaire au niveau des entrepôts, mais pas des magasins.

(3) Société Lorraine de Produits Métallurgiques.

(4) Fédération Nationale des Coopératives de Consommation.

(6) Hypermarché à Longwy-Haut.

L'AUTONOMIE DU MOUVEMENT DE TRAVAILLEURS ET JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION FACE A L'ANTIRACISME LARGE.

Le deuxième anniversaire de la marche pour l'égalité en novembre 83 est le théâtre d'un débat passionnant et passionné entre les jeunes issus de l'immigration organisés en associations, certaines associations de travailleurs immigrés, et le trust SOS-racisme.

De l'extérieur, il est actuellement impossible d'y comprendre quelque chose. les médias ont créé une fois de plus une entreprise de désinformation en s'appuyant sur les vedettes anti-racistes du moment, qu'elles soient au Bureau national de SOS-racisme ou des notables Beurs de l'association « France-plus ».

Pour tenter de comprendre, nous avons interviewé l'association des « jeunes Arabes de Lyon et banlieue » qui constituent une identité à part entière de par leur histoire, leurs luttes et qui a refusé d'accueillir les deux marches sur Lyon.

A Reims, nous avons assisté et participé à l'accueil de la marche « contre le racisme et pour l'égalité des droits » appelée par les médias « Marche des Beurs ». Nous avons été agréablement surpris par l'évolution rapide de cette marche, sa transformation, les termes des débats autour de l'antiracisme, de l'électoralisme, du phénomène Le Pen et des problèmes de classes sociales posés au sein de ce mouvement.

N'étant pas, dans notre immense majorité issus de l'immigration, certains d'entre nous se sont posé le problème de notre participation ou non, sur le terrain, à des comités locaux de SOS-racisme qui s'étaient constitués dans la grande vague médiatique du printemps 85.

Le groupe de Reims, avait, dans le numéro 47 de CA, critiqué très sévèrement le comité local de SOS-racisme, aujourd'hui en crise, dont la trajectoire est retracée ici.

D'autres libertaires sur Tours se sont investi dans un comité Stop-racisme suivant la réalité locale, La pratique et l'orientation de ce regroupement très large est décrite également dans ce numéro de Courant Alternatif.

JEUNES ARABES DE LYON ET SA BANLIEUE

Le 26 octobre dernier, ils organisaient à Lyon un meeting débat dont le thème central était l'auto-organisation, le texte qui suit rédigé par eux répond en grande partie aux questions que l'on se pose à leur sujet: élections, l'auto-organisation par quels moyens?

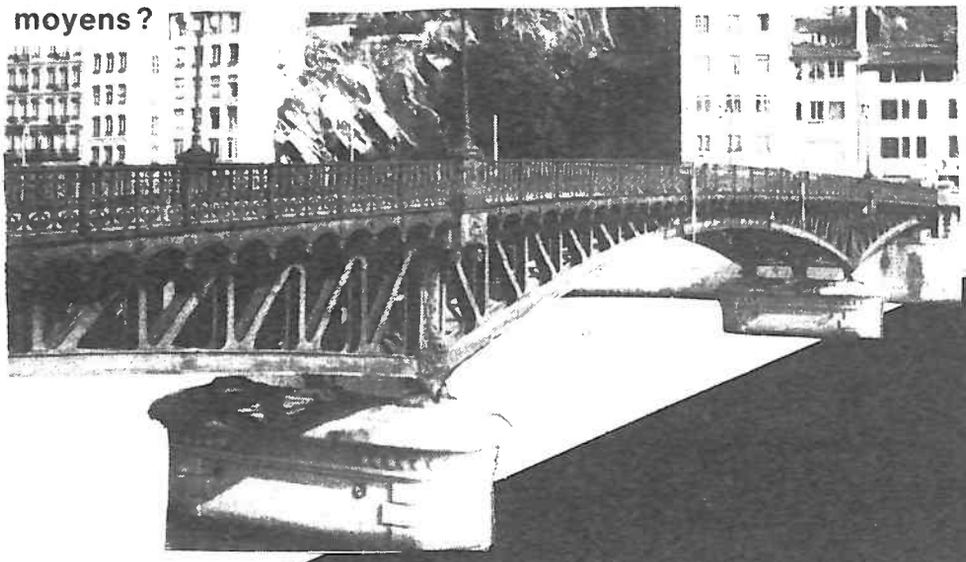

NOUS formons un groupe affinitaire de jeunes issus du milieu associatif qui en ont marre de l'arsenal de mots vides et pernicieux qui servent pudiquement à nous désigner.

Nous voulons donc marquer une rupture avec ce langage frileux et nous affirmer comme les « Jeunes Arabes » de Lyon et sa Banlieue. Par ce terme générique nous entendons affirmer une sensibilité forgée par un itinéraire similaire, une histoire formant notre patrimoine commun qui définit notre spécificité de jeunes Arabes de France, voulant être reconnus comme tels.

IMMIGRATION: UN « PROBLÈME »?

La France entière se divise et se passionne autour de la question de l'immigration. C'est devenu un sujet de polémique autant qu'un thème de campagne électorale.

Il est apparu au grand jour que le gouvernement et son opposition font de la surenchère en matière de dramatisation. C'est ainsi que le thème dominant de la campagne électorale meurtrière des municipalités de 1982 a été l'insécurité.

Cette surenchère doublée de manipulation a permis à des gens « bien intentionnés » de récupérer l'action des jeunes immigrés sous le couvert de la lutte contre le racisme. A la veille des élections législatives, la situation ne fait qu'empirer: meurtres et agressions racistes en augmentation et montée de l'extrême droite.

Cependant depuis les années 80, les jeunes immigrés ont créé une dynamique de mobilisation sur les problèmes auxquels nous sommes confrontés quotidiennement; tels que les crimes racistes, les crimes sécuritaires, les violences policières dans les quartiers, les racismes quotidiens et administratifs, les rejets en tous genres (exemples: logement, emploi, boîtes de nuit...).

Le droit d'association, accordé en 1982, a donné un essor à ce mouvement original et autonome.

D'autre part la Marche pour l'Egalité nous a ouvert la scène publique. Cependant, et depuis Convergence 84, les espoirs suscités n'ont pas abouti, et la mobilisation s'est relâchée.

ACQUIS ET MÉMOIRE COLLECTIVE

Malgré tout, les actions successives que nous avons menées ont nourri notre réflexion et notre mémoire collective.

Même si la société française continue à nous considérer, soit comme des victimes, soit comme des délinquants, et même si les Pouvoirs Publics refusent un dialogue serein et ne l'acceptent que dans le cas de conflits ouverts, nous sommes conscients d'être devenus des interlocuteurs potentiels.

En tout cas ils savent que nous sommes des acteurs de cette société et non plus seulement des cibles pour tontons flingueurs, ou une force de travail exploitable à merci comme l'ont été nos parents.

Les enjeux pour nous sont clairs: nous voulons être reconnus tels que nous nous définissons et en tant qu'interlocuteurs responsables dont les propositions devront être prises en considération. Nous n'y arriverons que si nous comptons sur nos propres capacités de REFLEXION, de MOBILISATION, et de PROPOSITIONS.

VRAIS ENJEUX ET FAUX ESPOIRS

Actuellement, la communauté immigrée s'interroge sur l'éventualité d'inscriptions sur les listes électorales des jeunes ayant la nationalité française, et revendique le droit de vote pour les autres.

C'est donc autour de l'égalité des droits et de l'exercice du droit de vote que semblent se cristalliser les aspirations d'une partie de la population immigrée.

Nous pensons que cette situation est grave car cette solution, qui est illusoire, ne peut que nous affaiblir et nous enfermer dans une logique perverse où nous ne serons que des pions.

Nous ne pensons pas que l'exercice du droit de vote soit une mauvaise chose en soi, mais simplement que ce n'est pas un moyen adéquat pour affronter nos problèmes; nos moyens d'actions doivent être à la mesure de nos ambitions.

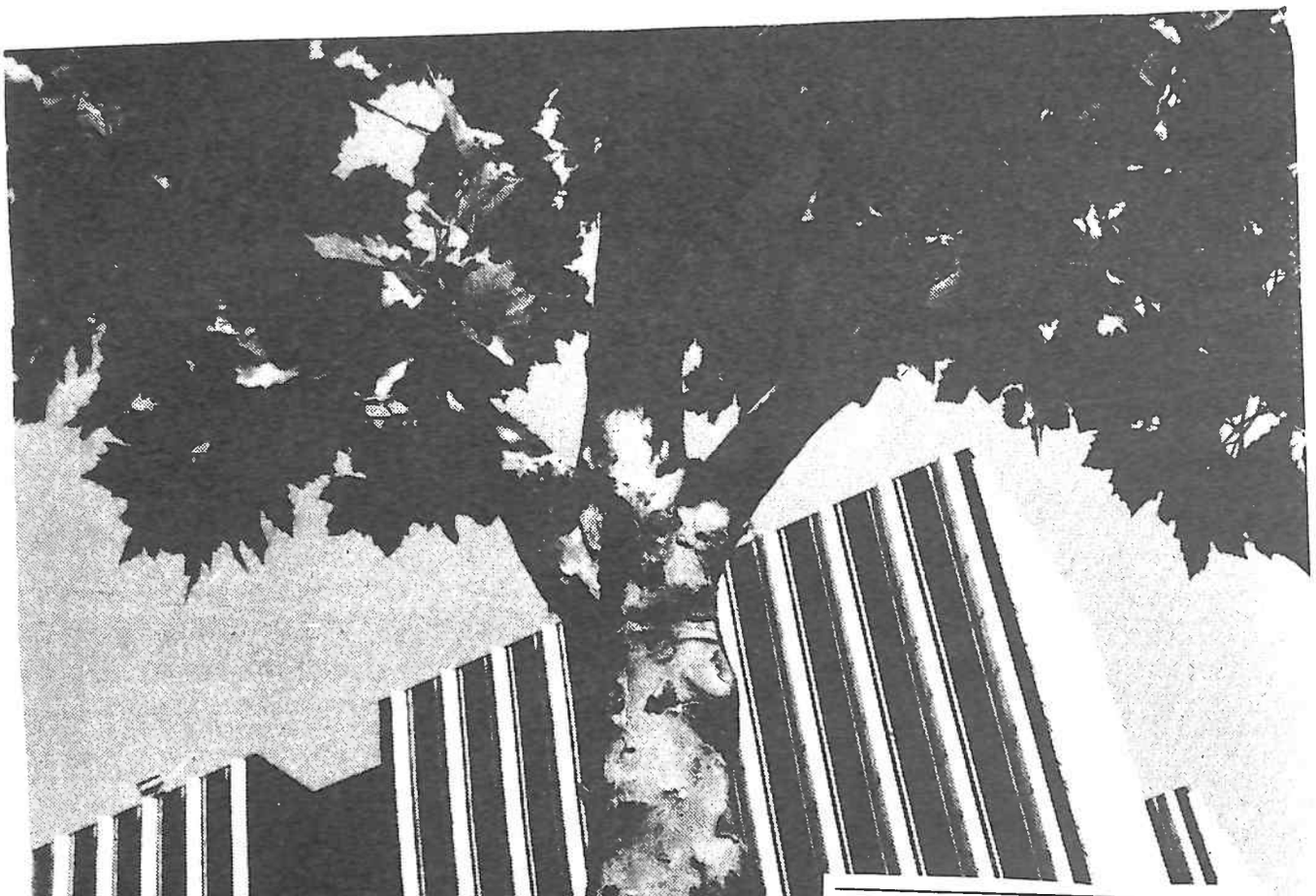

ETRE DES ACTEURS RESPONSABLES

Le vote ne profitera qu'aux démagogues et autres vendeurs de soupes, mais surtout son inefficacité entraînera une déception et une démobilisation au moment où nous en aurions le moins besoin!

Sans parler du clivage qui risque d'apparaître entre votants (cartes jaunes) et non-votants (cartes bleues et autres).

L'expérience des Français Musulmans et des Noirs aux Etats-Unis sont suffisamment significatives pour que nous ne tombions pas dans ce panneau.

En optant pour une logique « communautaire » du droit de vote, nous ne ferons que nous déterminer par rapport au chantage du « vote ou crève ». Ce n'est pas s'affirmer en tant qu'acteurs responsables et libres que de subir ou d'adhérer à ce chantage.

Ainsi nous serons tous égaux au sens juridique du terme mais nous n'aurons aucune certitude pour autant quant à une amélioration réelle dans nos vies quotidiennes, et certains seront plus égaux que d'autres.

Dans ce chantage nous ne serons que des citoyens de seconde zone dont le poids électoral sera assez fort pour faire l'appoint des formations politiques mais pas suffisant pour contrebalancer le poids des citoyens français de « première classe ».

NE PAS RESTER SUR LA DÉFENSIVE

Nous ne devons plus rester sur la défensive et attendre les événements dramatiques qui ponctuent nos vies pour réagir.

Nous voulons pouvoir capitaliser pour nous-mêmes les expériences et les réflexions collectives que nous avons eu jusque là :

— pour avancer des propositions communes aux Jeunes Arabes de France ;
— pour créer nos espaces de « libre réflexion » ;
— pour réactiver le réseau jeunes et redynamiser l'auto-organisation régionale dans les quatre coins de France ;
— pour définir nos actions en fonction des problèmes concrets que nous rencontrons et de nos besoins et non par rapport à des enjeux qui ne sont pas les nôtres.

...Sachez encore que JALB comporte une grande majorité de filles (les 2 tiers) que la religion n'est pas plus implantée chez eux que dans le reste de la population, qu'(elles, ils) ne constituent pas une élite privilégiée et qu'(elles, ils) n'entendent pas déléguer leur pouvoir à qui que ce soit et que (selon la formule trouvée ce jour-là) « Nous ne voulons pas devenir arabes comme Le Pen devient français.

Adresse :
JALB/AEJI, 3, Rue Diderot 69001 Lyon
Compte BCCM 2323 1066 085 Lyon

« DES BEURS CIVIQUES » A « L'ÉGALITÉ DES DROITS ».

Les tentatives d'unification, qui ont duré plus de six mois, entre SOS-racisme fort de son succès à la Concorde et les jeunes issus de l'immigration organisés dans des associations n'ont pas abouti .

Début octobre, 2 marches distinctes s'élançaient à travers l'hexagone représentant 2 logiques différentes :

- D'une part SOS-racisme voulant unifier tous ceux qui aujourd'hui se déclarent politiquement anti-racistes (de l'extrême gauche à certaines personnalités de droite en passant par le PS). Un véritable **Front anti-Le Pen** (toutes classes sociales confondues) réunissant ceux qui ont des intérêts politiques à l'approche de mars 86, ceux qui posent le problème du racisme en termes de combat d'idées et veulent créer un mouvement d'opinion, ceux qui veulent simplement réagir et agir.

- D'autre part des jeunes issus de l'immigration composés en majorité de Beurs (mais pas uniquement) qui vivent la galère au quotidien et tentent de s'organiser en associations depuis 3 ans. Ces derniers ont refusé de servir de masse de manœuvre du mouvement des potes et veulent affirmer leur existence communautaire.

LA MARCHE DES BEURS CIVIQUES

A son origine, fin septembre, les nombreuses associations de jeunes partie prenante de cette marche, étaient chapeautées par un regroupement beur: L'association « France-plus ».

Depuis la marche pour l'égalité de 83, la constitution en France d'un lobby électoral beur est un débat qui secoue ceux qui dans cette communauté sont organisés d'une manière autonome.

C'est ainsi que dans l'appel des Collectifs-jeunes pour la marche de cette année, appelée au départ « marche pour les droits civiques » on pouvait y lire :

« La Marche 83 et Convergence 84 se sont attachées à redonner vie au principe d'EGALITÉ, à souligner son caractère inébranlable. Cette année, nous devons passer à un autre stade. Nous devons avancer d'un pas, celui de la concrétisation de ce principe. C'est dans le domaine de la participation à la vie démocratique de ce pays que nous entendons progresser. Et, c'est dans la défense des droits civiques dont la revendication du droit de vote pour les immigrés que nous devons nous engager »

Le but initial de cette marche était « l'inscription des jeunes immigrés sur les listes électorales et la mise en valeur, sur le plan national, de leurs candidats »

Le million de Franco-Maghrébins n'avaient plus qu'à bien se tenir : « Aux urnes citoyens ».

LES BONNES FÉES

Ces deux marches ne faisaient pas l'affaire du pouvoir, une seule aurait suffi ! ... même si voici plusieurs mois une partie du PS n'avait pas hésité à prendre contact avec certaines personnalités dans le milieu des lascars afin de mobiliser pour mars 86 les Beurs qui n'étaient pas partie prenante de SOS-racisme.

Malgré leurs divisions, SOS-racisme et France-plus ont fait les couloirs des ministères afin de trouver des financements. Le pouvoir a tout fait, jusqu'au dernier moment, pour qu'il n'y ait plus qu'une seule marche. Le cabinet de Georgina Dufoix, le cabinet de Louis Mermaz, le secrétariat aux rapatriés... ont multiplié les démarches, les réunions... avec la carotte du fric.

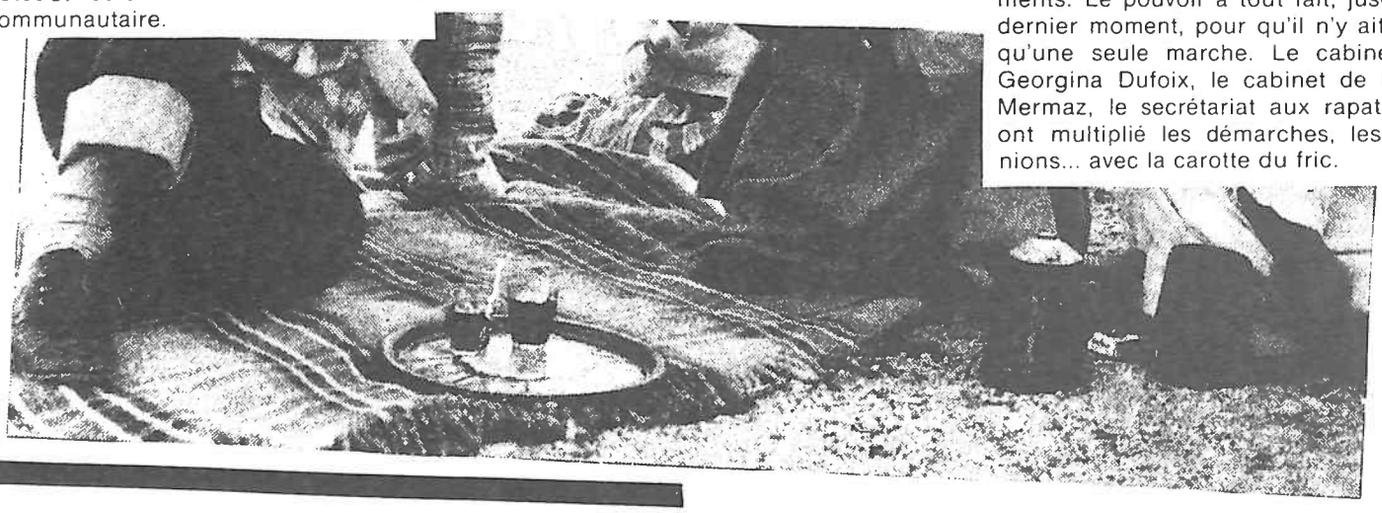

LES ARABES LYONNAIS ENTRENT EN SCÈNE

Sur Lyon et sa banlieue, il existe depuis plusieurs années tout un réseau associatif. La marche de 83 à l'initiative de SOS-Avenir-Minguettes a laissé un bilan amèr . Convergence 84, lors de son passage à Lyon avait d'ailleurs un accueil très mitigé. De ce réseau associatif est né « Les jeunes Arabes de Lyon et Banlieue» (voir interview dans ce numéro) en rupture totale avec France-plus.

« Nous avons tenté de nous organiser. Nous nous sommes rencontrés nationalement, nous avons marché puis convergé, pourtant Nordine est mort assassiné. Dans cette situation tendue, allons-nous rester les bras croisés? Allons-nous subir d'autres campagnes électorales meutrières? Allons-nous céder au chantage du « Vote ou crève» de tous ceux qui ont besoin de nos voix pour réaliser leurs ambitions? Ne comptons que sur nous-mêmes... »(extrait du tract d'appel à un meeting à Lyon le 26.10.85.

C'est ainsi que les deux marches ne furent pas accueillies sur Lyon!

Cette association J.A.L.B a été vécue de l'extérieur comme étant un repli. C'en est un ! ET ALORS! Pour nos bonnes fées, les papas de l'immigration et ceux qui jugent de l'extérieur sans avoir d'information, ce repli communautaire ne pouvait que signifier la présence massive de certaines formes de l'intégrisme religieux. Sur Lyon, il y a bien eu une apparition intégriste lors de la manif contre l'assassinat de Nordine (sous le label Organisation Nationale Arabe) mais elle fut extrêmement minoritaire et très nettement combattue par les J.A.L.B.

MOHAMMED NE SERA PAS DÉPUTÉ

La marche pour les Droits civiques a éclaté à Montpellier le 23 octobre. Les personnalités et les notables beurs regroupés dans France-plus ont été contraints de rebrousser chemin, on peut même affirmer qu'ils ont été virés. Comme le dira une participante à cette marche à Reims: « On a été obligé de se séparer de notre beurgeoisie »

Au cours de son début de périple, cette marche a été confrontée à la réalité. Beaucoup de jeunes issus de l'immigration se moquent du droit de vote et n'iront pas s'inscrire sur les listes électorales pour voter x ou y. La beurgeoisie en a fait alors l'expérience. Parallèlement, certains participants à cette marche, tous membres d'associations, ont réalisé qu'ils se faisaient manipuler par certains d'entre eux imbus de pouvoir, ne cherchant qu'à s'élever socialement dans la société française. *Libération* en a conclu que les jeunes étaient « immatures» pour l'électoralisme. En fait, l'immense majorité des jeunes sur les quartiers ne croient pas instinctivement que voter soit **la** solution à leurs problèmes quotidiens. Quant aux associations et aux marcheurs qui sont restés partie prenante de cette initiative ou qui l'ont rejointe en cours de route (à Marseille, à Chalons/Saône...), ils ont décidé d'intervenir en d'autres termes que ceux prévus initialement par leur beurgeoisie. La « Marche pour les droits civiques» s'est alors transformée en « Marche contre le racisme et pour l'égalité des droits» avec un contenu et une démarche politique qui traduit une certaine radicalisation.

Quant à la beurgeoisie, elle doit encore méditer son but très bien résumé par un universitaire beur: « Avoir un Mohammed à l'Assemblée nationale». Mais malgré tout, selon ses intérêts de classe, elle ne désarme pas. Voyant que leurs objectifs étaient remis en cause par leur propre base potentielle, une poignée de Beurs ayant déjà constitué leur liste pour 86 ont lancé un appel pour une arrivée unitaire à Paris le 7 décembre avec SOS-racisme (magouillant au passage des associations ou regroupements d'associations comme le Collectif-Jeunes de la Région Parisienne)... appliquant ainsi la stratégie de la LCR clairement dénoncée par les marcheurs.

Les conséquences de ces affrontements ont été importantes. Les jeunes issus de l'immigration et les immigrés qui ne sont pas dans ce débat ne peuvent comprendre. Il faut dire que les médias soi -disant anti-racistes ont fait un choix pour France-plus et SOS-racisme. Ils ont alors annoncé après le départ des personnalités beurs l'implosion de cette marche qui continuait pourtant sur d'autres bases... mais qui dérange effectivement beaucoup de monde.

Pendant ce temps, Bouzid, un des Beurs de la marche de 83 et son association « Dignité» à Aix-en-Provence sont partis vers la zône extra-territoriale du Perthuis (Frontière espagnole) planter le drapeau de tous les exclus (immigrés, femmes, homos, drogués, délinquants..)

Cette attitude traduit la désespérance de certains jeunes aujourd'hui sans repères.

UNE MARCHE QUI DÉRANGEAIT

Les 7 et 8 novembre, la « Marche contre le racisme et pour l'égalité des droits» est passée par Reims. Nous avons pu enfin savoir quels étaient ses objectifs et sur quelles bases elle continuait.

Il ne s'agissait pas uniquement d'une marche de beurs étant donné la présence en son sein d'un jeune français, d'un antillais et de plusieurs travailleurs immigrés membres d'organisations traditionnelles de l'immigration (comme l'Union des Travailleurs Immigrés Tunisiens).

C'est effectivement la première marche qui tentait l'unité entre les générations: « On a cherché à nous diviser. Nos parents sont considérés comme non insérables, quant aux jeunes nés en France, ils ont le droit de vote, on peut faire quelque chose avec eux: Nous, on dit NON! C'est la même famille, on vit la même réalité que nos parents» (1).

Leur but:

« On existe, on affirme notre identité, ses spécificités avec la volonté de s'organiser dans des structures autonomes, des structures qui soient propres à la situation des immigrés aujourd'hui» (1).

« Cette marche se veut être un peu le témoin de la situation de l'immigration en France, des préoccupations au niveau local» (1).

Leurs objectifs:

Les droits sociaux: « le droit aux logements (contre tous les quotas), au travail, à la formation mais notre point fondamental est notre rapport à la Police et à la Justice où il y a aujourd'hui deux poids deux mesures».

« Le statut autonome des femmes immigrées. En effet, en France, on ne reconnait pas les droits de la femme immigrée. Si elle a eu le droit de venir en France, elle est rattachée au statut de son mari en se retrouvant sur sa carte de séjour et sa carte de travail. En cas de divorce ou de décès du mari, elle se retrouve en situation d'expulsion. Actuellement les camps de rétention sont occupés à 60%/70% par des femmes et leurs enfants qui ont vécu pendant des années en France et qui suite à un veuvage ou un divorce se retrouvent en situation dite irrégulière» (1).

Les droits civiques: « C'est le droit de participer à toutes les institutions y compris le droit de vote» (1).

Quant à la participation effective aux institutions: « c'est un débat que nous portons et nous essayons de voir où nous en sommes sur la question» (1).

« On revendique le droit de vote même si on ne veut pas l'utiliser et même si on ne veut pas s'inscrire sur les listes électorales » (1).

Un membre de la FEN de Reims n'en est pas encore revenu : « Comment peut-on demander le droit de vote si on n'y croit pas ? ». La réponse ne s'est pas fait attendre : « Le droit de vote est un droit comme tous les autres que les immigrés doivent avoir comme les français, à nous de déterminer ensuite si on l'utilise ou pas » (1).

Tous les marcheurs reconnaissent que le droit de vote n'est évidemment pas la solution contre le racisme au quotidien (des exemples furent donnés au début à Reims, de l'antillais cherchant un logement, des harkis parqués dans des camps... autant de français vivant le racisme) ni contre les conditions sociales, économiques dans la vie de tous les jours.

Pour certains, le droit de vote peut être une arme, pour d'autres ce n'en sera jamais une. Il y a effectivement des divergences là-dessus, l'unité se faisant sur ce qui leur parait essentiel c'est-à-dire d'avoir simplement le DROIT : « Notre mouvement, comme tout autre, est hétérogène, c'est ce qui fait sa richesse » (1).

Quant aux échéances électorales, leur réponse était claire et unanime : « Il y a des gens qui cherchent à se servir des jeunes issus de l'immigration pour avoir des voix aux élections. Nous ne sommes pas des JOUETS. On ne veut pas qu'on nous dise : Votez utile- Votez PS. On n'est pas là non plus pour permettre à Mohamed ou à Alain d'avoir un strapontin à l'Assemblée nationale » (1).

Par rapport à « Le Pen », la gauche rémoise présente au débat n'a pas moufté : « Il est hors de question de nous envoyer au premier rang au casse-pipe dans le combat anti-Le Pen. Avant de parler des conséquences de la montée de Le Pen, nous, on voudrait parler de ses causes et des responsabilités du pouvoir actuel » (1).

A ceux qui regrettaient l'existence des deux marches et la désunion de la grande famille de l'antiracisme et qui leur proposaient ni plus ni moins de rejoindre SOS-Racisme qui leur tend les bras, ils ont répondu :

« Il y a deux logiques :
— le soutien ;
— et ceux qui subissent.

Le soutien a la parole ; avec nos parents ça a marché (MRAP). Nous, nous en avons marre des porte-paroles. Le soutien devrait être la caisse de résonnance de notre propre mouvement. En tant qu'acteurs, c'est à nous de nous battre et c'est aux autres d'être avec nous et non l'inverse comme c'est le cas avec SOS-Racisme. Ces deux logiques devraient être complémentaires et auraient dû s'articuler, cela n'a pas été possible ».

Leurs positions comme nous les avons découvertes à Reims, les 7 et 8 novembre convergent avec celles des Jeunes Arabes de Lyon et banlieue sauf sur deux points :

— la nécessité de marcher encore une fois pour se faire entendre ;
— la participation effective aux institutions où à Lyon c'est NON ! Alors que pour ces marcheurs c'était encore en débat.

A la date où est écrit cet article, nous ne savons pas s'ils réussiront à mobiliser beaucoup de monde pour leur arrivée le 30 novembre à Paris. Leur succès dépend essentiellement s'ils arrivent ou non à isoler leur beurgeoisie dans les très nombreuses associations de jeunes issus de l'immigration et de travailleurs immigrés sans oublier que leur but n'était pas d'organiser une grande-messe.

L'Egregore - Reims le 13/11/85

(1) Ces citations émanant de plusieurs marcheurs proviennent du débat ou des deux émissions de radio que l'Egregore a réalisées avec eux lors de leur venue à Reims

Leur accueil sur Reims était au départ pris en charge par la gauche rémoise qui a réalisé lors du débat que ce n'était pas vraiment ce qu'elle attendait. C'est ainsi que nous nous sommes retrouvés avec ces marcheurs. Pour une fois que la gauche a travaillé pour nous.

ICI ET LA

Meurtre à Nanterre

L'HOMMAGE A ABDENNBI GUEMIAH

LES DIVERGENCES DE FOND ENTRE LES DEUX MARCHES

Quelques jours après la venue de la marche des associations d'immigrés et de jeunes, celle de SOS-racisme était de passage à Reims. Nous avons pu, donc, apprécier les divergences fondamentales entre les deux marches.

Elles ne concernent pas les chartes de revendications qui étaient quasiment les mêmes sur le papier. Mais pour les rouleurs de SOS, il faut qu'il existe un mouvement large antiraciste afin qu'ensuite un mouvement autonome de ceux qui vivent le racisme puisse se développer ! On retrouve là un débat fondamental que nous avons déjà eu à maintes occasions en particulier lors des luttes anti-nucléaires. Pour nous, un mouvement d'opinion ne peut précéder les luttes sur le terrain animées par ceux et celles qui y vivent ! Les électoralistes de tous poils privilégient toujours la création d'un mouvement d'opinion sur une idée en prétextant qu'il y a des échéances électorales soi -disantes fondamentales et qu'il faut donc aller très vite. En fait, les intérêts ne sont pas les mêmes entre ceux qui veulent s'auto-organiser pour lutter sur le terrain, et l'opération de SOS-racisme qui va très certainement se dégonfler comme une baudruche après mars 86.

La deuxième divergence de fond entre les deux marches concernait bien entendu les Législatives. Pour les rouleurs de SOS, il faut faire barrage aux racistes, c'est-à-dire à Le Pen et à la Droite, en mars 86. Cette stratégie vide de tout contenu certains points des revendications concernant la pratique des quotas, les 13 camps de rétention mis en place par la gauche, les mesures Georgina Dufoix,... c'est ainsi qu'il a fallu que ça soit nous qui attaquions sur ces questions l'élu PS présent au débat, le PCF,... tout ce beau monde de gauche bien ménagé par les rouleurs de SOS.

En fait, comme l'avouera à plusieurs reprises une rouleuse, SOS a repris pour sa marche la charte des autres afin de refaire l'unité. Au cours de cette soirée où les rouleurs de SOS furent constamment sur la défensive, nous avons appris qu'à 1 ou 2 exceptions près, leur marche n'était accueillie que par quelques dizaines de personnes au plus... ce qui relativise les 500.000 à la Concorde en juin dernier.

S.O.S.-RACISME A REIMS

Nous ne nous sommes pas investis dans SOS-racisme. Nous avions, dans le N° 47 *Courant Alternatif*, expliqué pourquoi localement nous nous sentions extérieurs à cette démarche. Il nous semblait, hormis les critiques de fond que nous pouvions faire à SOS-racisme au niveau national (c'est-à-dire parisien), que ce groupe ne pouvait pas s'attaquer au racisme quotidien malgré ses bonnes intentions.

Nous l'expliquions par le fait que ce groupe était majoritairement, socialement coupé de la réalité et des jeunes des ZUP et qu'il allait être tout naturellement amené à n'être qu'une composante de plus de la gauche rémoise qui constitue un des plus beaux cartels de l'antiracisme en France (FEN, CGT, CFDT, PCF, Mouvement de la Paix, MRAP, LCR, UNEM, UNEF(ID), UNEF, ATMF.. etc...)

Ce cartel qui fait de l'antiracisme une politique contre la droite et l'extrême droite à des fins que nous pouvons aisément deviner, tente de mobiliser ponctuellement la population rémoise lorsque le vase raciste déborde (Afrique du Sud, Assassinat d'Aziz Madak, venue de Le Pen etc.), sans bien entendu balayer devant sa porte (quotas, îlotage, défendus par le PCF, par exemple).

On aurait préféré se tromper mais les faits nous ont donné raison. A la veille de la venue des deux marches sur Reims, SOS-racisme, en pleine crise, a pris contact avec la gauche pour organiser l'accueil.

STOP CONTRE SOS

A la grande messe "antiraciste" de la Concorde (juin 85), le bureau local de SOS-racisme comme très certainement tous les comités STOP-racisme de France a vibré d'enthousiasme. La montée en cars sur Paris de plus de 200 jeunes était un bon résultat de la campagne médiatique.

Mais, à Paris, les plus militants à la base ont constaté que le Bureau National ne faisait pas grand cas de leur présence, les comités locaux n'étant là que pour amener du monde.

A la rentrée de septembre, certains membres du bureau local (comme beaucoup d'autres membres de comités STP-racisme) sont progressivement entrés en conflit avec le Bureau National. Son fonctionnement bureaucratique, son autoritarisme, et sa conception de tout écraser sur son passage y compris les associations de jeunes issus de l'immigration et plus généralement les immigrés qui vivent le racisme, sont à l'origine des dissensions, sans oublier la revendication du sionisme de certains membres de cette Direction nationale.

A cela, sur Reims, s'ajoutait une question de moyens financiers. Etant finalement un petit comité, STOP-racisme voyait d'un très mauvais œil toute la débauche de fric sur Paris! A cela se sont greffés des problèmes de fond, posés par une militante (qui depuis, a quitté STP-racisme) sur Reims.

En effet, avec du recul, le rassemblement de la Concorde est vécu comme un phénomène qui risque d'être éphémère et qui n'a pas apporté de résultats concrets immédiats. L'aspect uniquement médiatique de SOS, l'aspect factice d'un tel mouvement avec ses côtés politicards font partie de tout un questionnement pour certains militants de SOS qui n'ont pas de stratégie politicienne à appliquer.

STOP A REIMS

Stop-racisme tient une permanence dans un centre social d'une grande ZUP. Au moment de la fête de la Concorde, de nombreux jeunes sont venus chercher des billets, des badges avant de repartir. A part quelques individus sensibilisés à la montée du racisme, seuls sont restés des militants d'extrême gauche (le peu qui reste sur Reims), cherchant simplement un créneau. A la rentrée, les permanences furent assez peu fréquentées.

Deux explications contradictoires à cet isolement sont aujourd'hui avancées.

1. Les jeunes de la ZUP ne sont pas venus à Nous !
2. SOS est trop loin des vraies victimes du racisme, des vrais problèmes des quartiers.

Or, il y n'y avait aucune raison pour que les jeunes qui vivent des galères, mais aussi des familles immigrées vivant le racisme au quotidien (logement, travail...) aillent trouver à une permanence, des porte-parole! C'est même assez sain, de notre point de vue.

Là, comme ailleurs, les anti-racistes s'attendaient à ce que les « victimes » du racisme viennent les voir! Avec SOS racisme qui ne peut pas se passer de la gauche et de la LCR on assiste à une inversion des rôles et des places que chacun devrait tenir. Il y a deux logiques, ceux qui vivent le racisme sous toutes ses formes et ceux qui sont militants anti-racistes et qui devraient avoir un rôle de soutien quand les jeunes issus de l'immigration ou les immigrés s'organisent (voir le réseau important d'associations qui existent actuellement).

Lorsque cette auto-organisation n'existe pratiquement pas, comme c'est le cas sur Reims, les militants anti-racistes devraient essayer de donner les moyens matériels aux jeunes des ZUP, aux immigrés, afin qu'ils puissent exister culturellement, socialement d'une manière autonome, ce que certains d'entre nous et quelques autres ont essayé de faire au moment de Convergence 84. (Cela n'a pour l'instant pas débouché sur une association permanente, mais ce n'est peut-être que partie remise.)

Bien entendu cette démarche politique est étrangère aux militants de gauche et d'extrême gauche.

Quant à la deuxième explication donnée,contradictoire avec la première, elle n'est portée que par deux ex-animateurs(trice) de SOS racisme et qui bien évidemment n'avaient pas une stratégie politicienne à défendre dans SOS-racisme, comme c'est le cas de la LCR.

Le projet initial de STOP-racisme à Reims était d'intervenir dans les comités d'entreprise, dans les écoles, sur les quartiers. Rien n'a été fait. Le manque de moyens matériels et financiers et le faible nombre d'adhérents actifs ne nous semblent pas convaincants . Cette incapacité révèle en fait la coupure entre SOS et les milieux concernés.

STOP A LE PEN

L'existence des deux marches avait semé le trouble dans le comité local rémois qui avait pris position pour l'unité. Quelle unité ? L'unité de tous les anti-racistes sans poser le problème de la direction politique de ce mouvement et à quelles fins ? La désinformation dont nous avons été tous victimes face à la marche des associations d'immigrés et de jeunes et aux débats qui l'ont entourée n'a pas arrangé les choses. Ce brouillard organisé en partie, a permis que les stratégies électoralistes de la gauche et de la LCR passent dans certains esprits. A savoir : l'ennemi commun est Le Pen et les racistes... et si vous n'êtes pas d'accord avec le PS il vous reste le PC et l'extrême gauche comme dernier choix!

Le phénomène Le Pen a été le catalyseur de SOS-racisme et a fait oublier les vrais problèmes de la société actuelle ou les a fait passer à l'arrière plan.

Après mars 86, on y verra un peu plus clair... jusqu'à la prochaine... à moins que d'ici là les échéances soient fixées par un réel mouvement social.

Egrégore. Reims le 13.11.85

DOCUMENT :

CHARTE POUR L'ÉGALITÉ DES DROITS

Tous les hommes naissent libres et égaux en droit... Pourtant...

Aujourd'hui, partout dans le monde, des enfants, des femmes et des hommes, sont menacés, persécutés emprisonnée, torturés, assassinés, en raison de leur appartenance ethnique, de leur origine culturelle ou de leur religion.

Insupportables à la conscience humaine, ces attaques qui les touchent, les mutilent dans leur corps et leur esprit, et qui parfois les tuent malgré l'affirmation sans cesse répétée de la déclaration universelle des droits de l'homme et du citoyen, menacent directement la liberté de chacun.

Aujourd'hui, partout dans le monde, des hommes, des femmes, s'engagent pour que soient reconnus et respectés ces cinq principes :

LE DROIT POUR CHACUN D'AIMER ET D'EXISTER LIBREMENT
LE DROIT POUR CHACUN DE CIRCULER LIBREMENT ET D'ETRE TRAITÉ AVEC EQUITÉ FACE A LA POLICE ET A LA JUSTICE.
LE DROIT POUR CHACUN DE CHOISIR LIBREMENT SON LIEU DE RÉSIDENCE.
LE DROIT POUR CHACUN DE S'EXPRIMER LIBREMENT — C'EST-A-DIRE DE VOTER.
LE DROIT AU TRAVAIL ET A LA DIGNITÉ POUR CHACUN.

Nous, initiateurs, dépositaires, signataires de ces cinq principes faisons le serment :
— De rendre publique, de dénoncer, chaque expression directe ou indirecte, chaque manifestation, raciste, antisémite, sexiste, xénophobe, anti-homosexuelle et discriminatoire sous toutes ses formes.
— D'agir, d'impulser, de soutenir toute action en faveur de l'égalité des hommes et des femmes.

STOP RACISME A TOURS

Avant de parler du fonctionnement et de l'intérêt du « Comité Stop Racisme » à Tours, il convient de remonter à l'après Convergence.

En effet, un collectif anti-raciste s'était créé à Tours à partir de janvier 85 pour poursuivre l'intervention et ne pas se disperser après le passage de Convergence.

Dans ce collectif se retrouvaient déjà deux principaux courants (en schématisant) : une partie voulant transformer ce collectif en collectif anti-faciste (autour de la LCR principalement), une autre partie se posant plus le problème d'une intervention moins idéologique (sur les quartiers...).

La montée de SOS-racisme au niveau médiatique a amené des discussions dans ce collectif : ce qui n'était au départ qu'un questionnement sur la nature et l'avenir éventuel de SOS-racisme a été déplacé (par les « anti-facistes ») vers une problématique « entrer ou pas dans SOS ». Le rattachement à SOS-racisme, malgré l'inertie et la grogne d'un certain nombre de personnes s'est fait très rapidement sans plus de débat sur la volonté de militants LCR. Il faut dire que le collectif ne reposait à l'époque que sur une petite vingtaine de personnes. Cette intégration rapide à SOS national s'explique entre autres par le fait que, profitant de la vague médiatique, il était facile pour un individu (même isolé) de lancer un comité Stop-racisme dans son coin (ceci ne préjugeant d'ailleurs jamais de l'évolution de ce futur comité).

A cette époque, il est vrai que le comité parisien qui voulait en principe tout contrôler, était incapable de maîtriser le développement rapide de SOS et a été obligé de laisser se constituer des comités locaux sans pouvoir se rendre compte sur place de ses bases.

Sur Tours, malgré les critiques sur les risques et carences de SOS-racisme (humaniste...), tout le monde a suivi, préférant profiter de l'élargissement que cela permettait plutôt que de rester isolés et minoritaires.

De plus il n'était pas question de laisser de côté les bases antérieures et de se contenter d'un fonctionnement uniquement associatif (Conseil d'administration / adhérents).

Avant juillet 85, Stop-racisme Tours comptait déjà une centaine d'adhérents, un gala de soutien était organisé (uniquement un concert, sans contenu politique)... ça, c'est pour l'aspect, disons spectaculaire.

Au niveau du fonctionnement interne, s'est posé rapidement le problème des rapports avec le « National ». On nous a, en effet, balancé un délégué régional (sur Orléans) qu'on ne connaît pas et que, pour ces raisons, on n'a pas mandaté (directement nommé d'en haut!). De plus, la manière dont la charte nationale a été présentée : tous les comités locaux devaient discuter d'une plate-forme nationale sur laquelle on devait prendre position. Celle-ci n'a jamais été envoyée mais a été directement présentée à Paris lors d'une réunion nationale des comités en vue de la faire avalider par les délégués. Tours s'est évidemment abstenu mais il faut dire qu'une minorité de comités ont suivi cette démarche et que la charte a donc été adoptée. Suite à cette charte, 5 nouvelles moutures de chartes nous ont été envoyées (toujours sans discussion.) Seuls quelques points de détail avaient été modifiés (par qui ?)

L'ensemble des membres de Stop-racisme Tours avait évidemment beaucoup de mal à digérer cette procédure, à part quelques personnes proches du PS qui, vu le caractère creux et humaniste de ce texte, essayaient de nous faire dire qu'on ne pouvait de toute façon pas être contre un tel texte. (est-ce qu'on peut être contre les Droits de l'Homme et du Citoyen ?).

Actuellement, même si majoritairement il est question de continuer les débats et l'intervention, indépendamment de ce texte, il reste que le comité de Tours a du mal à mettre cette charte au panier sur des bases « On est dans une association nationale, si on veut y rester on ne dit trop rien même si ce texte est creux ». Ceci reste, malgré le côté un peu anecdotique, un point qui risque de poser des problèmes au niveau local (avec sclérose du comité par la formalisation des fractions).

Ceci étant dit, le comité fonctionne au niveau d'un certain nombre de commissions (quartier-entreprise, Lycée-Fac.) et le maintien et le développement d'un boulot anti-raciste non sectaire dépendra du dynamisme de ces commissions et de leur ancrage sur les quartiers.

De plus, le rôle des assemblées générales (pour l'instant mensuelles) risque d'être déterminant dans l'évolution des débats. Ceci peut paraître un peu comme des positions de principe valables dans n'importe quelle situation, mais ici, cela a une importance concrète, car de cette dynamique dépend directement l'avenir de ce comité après... 86 (eh oui !). En effet, même si des histoires locales amènent des mouvements de ce type à se rattacher à des structures nationales assez diverses sans que cela ait un rapport direct avec leur intérêt et leur dynamique (MRAP, ASTI) il faut dire que l'échéance de 86 risque quand même d'avoir une influence plus importante sur un comité lié à SOS-racisme. Le débat n'est pas clos.

Pierre - Denis. Tours

SUICIDE MODE D'EMPLOI

QU'ON LE PENDE !

Le 23 octobre 1985, Yves le Bonniec, co-auteur avec Claude Guillon de *Suicide mode d'emploi* publié en 1982 par les éditions Alain Moreau, comparaissait devant la seizième chambre correctionnelle de Paris pour avoir confirmé par lettre à Michel Bonnal les indications pratiques que renferme le livre.

Pour des motifs similaires, il a été interpellé à la sortie de l'audience, enfermé, inculpé le 26 à Castres puis laissé en liberté. Au-delà de ces inculpations, ce sont l'existence et l'objet même du livre qui sont mis en cause. La mort est-elle une chose trop sérieuse pour être abandonnée à l'initiative individuelle ?

SUICIDE MODE D'EMPLOI : UNE IDÉE, UN COMBAT

Rappelons qu'en France le suicide n'est pas un délit ou un « homicide de soi-même » et que jusqu'à présent aucune poursuite contre les auteurs n'a abouti. Yves Le Bonniec est poursuivi sous le double chef d'inculpation « d'homicide involontaire » et de « non assistance à personne en danger ». La mort volontaire n'est pas un « danger » c'est une hypothèse, celle de l'extrême liberté. C'est comme arme à l'usage des vivants que le suicide est le plus redoutable pour l'ordre social.

Dès le début de « l'affaire Michel Bonnal », les auteurs ont dénoncé dans la double inculpation d'Yves Le Bonniec un détournement de procédure. Mme Bertolini, juge d'instruction, et le parquet prétendaient que ce n'était pas l'auteur du livre qui était visé mais l'individu qui avait signé la lettre reçue par M. Bonnal. Comme si celui-ci avait choisi un correspondant au hasard ! Comme s'il ne s'agissait pas de la réponse à un lecteur demandant des explications sur le contenu du livre !

Cette fable n'a résisté ni à la façon dont l'instruction fut — ou plutôt ne fut pas — conduite, ni à l'objectif que se donne la partie civile — obtenir l'interdiction de *Suicide mode d'emploi* —, ni aux préparatifs du procès : il suffit de consulter la liste des témoins annoncés par l'accusation pour s'en convaincre (Sénateur Dailly, un prêtre, un représentant de l'ordre des médecins, etc.)

On espère qu'une fois l'un des auteurs condamné, il sera plus facile d'obtenir que l'Assemblée Nationale examine la loi (déposée par E. Dailly et quinze députés UDF) adoptée par le Sénat en juin 83 et dont l'un des effets immédiats serait la saisie du livre. Comment le livre serait-il si innocent si son auteur est coupable en le recopiant à l'usage d'un correspondant ? Voilà la logique qu'on s'emploie à créer.

UNE PARODIE D'INSTRUCTION

Mme Bertolini s'est soigneusement abstenue d'instruire sur les faits du dossier. Adoptant le point de vue de la partie civile, elle accepte, alors qu'elle est manifestement irrecevable en droit, la constitution de partie civile de l'association « anti-suicide mode d'emploi » qu'anime Henri Bonnal, père du suicidé. Alors qu'elle n'a jamais pensé entendre un seul témoin susceptible d'avoir connu M. Bonnal, elle prend l'initiative de recueillir la déposition d'une femme au seul motif que sa fille se serait suicidée après avoir lu et annoté le livre.

Plus grave ; censée conduire une information pour établir des responsabilités dans la mort d'un homme, Mme Bertolini a fait l'impasse complète sur les circonstance matérielles et sur les causes immédiates du décès de M. Bonnal.

Les deux lettres de M. Bonnal sont adressées aux deux auteurs. Claude Guillon en a aussi pris connaissance. Lui aussi s'est abstenu d'avertir les autorités, la famille, de conseiller d'aller voir un médecin ainsi qu'il aurait dû le faire, à en croire l'accusation. Si Yves est « coupable » d'abstention, Claude l'est autant que lui. Or pas un instant Mme Bertolini n'a songé à l'entendre, ne serait-ce que comme témoin.

Contrairement à l'accusation, c'est précisément en s'abstenant de toute réponse ou en éludant les questions qu'Yves Le Bonniec aurait montré qu'il ne se préoccupait pas de M. Bonnal.

La publication du livre a valu aux auteurs un courrier de plusieurs centaines de lettres. Près de 200 sont du même type que celle de M. Bonnal. Ni celui-ci, ni aucun de leurs correspondants ne juge bon de leur indiquer l'adresse de ses parents ou de son médecin. Qui s'en étonnera ?

La suggestion de provoquer une « intervention » en s'adressant aux proches ne peut avoir qu'une seule signification : communiquer les lettres des lecteurs aux services de police ou à la gendarmerie la plus proche de leur domicile ! Cette idée est grotesque et indécente.

LE PÈRE

Le père, Henri Bonnal, a créé l'ADIS (Association de défense contre l'incitation au suicide) qui prétend regrouper les « victimes » du bouquin et mener une « action de salubrité publique » contre la « manipulation mentale » et le « conditionnement au suicide ». Il a rassemblé au our de lui des militants douteux : M. Guignement (pour l'ouest de la France) qui a choisi pour conseil Me Garaud, apôtre de la légitime défense et de la peine de mort Touchante alliance !

Les survivants tentent toujours de détourner le sentiment de culpabilité que fait naître un suicide. Qu'un homme se suicide, c'est qu'on l'a « incité » à le faire ! Bien commode et pas très ragoûtante cette façon de parler au nom des cadavres ! L'incitation au suicide : fantasme débile pour dénier aux hommes le droit de choisir l'heure et le moyen de leur mort. Les auteurs de *Suicide mode d'emploi*, n'incitent personne au suicide.

Les mêmes qui crient haro sur eux interdisent aux femmes et aux enfants la libre disposition de leur corps, fomentent les guerres, remplissent les écoles, les prisons et les asiles pour faire régner sur l'humanité entière une détresse morale qui assassine plus sûrement les femmes et les hommes de ce temps que n'importe quelle potion. Choisir sa mort plutôt que subir la vie telle qu'ils nous l'imposent, voilà qui les gêne.

Article écrit à partir de textes de Yves Le Bonniec et Claude Guillon

LOIN, SI LOIN DE LA KANAKY...

Guadeloupe

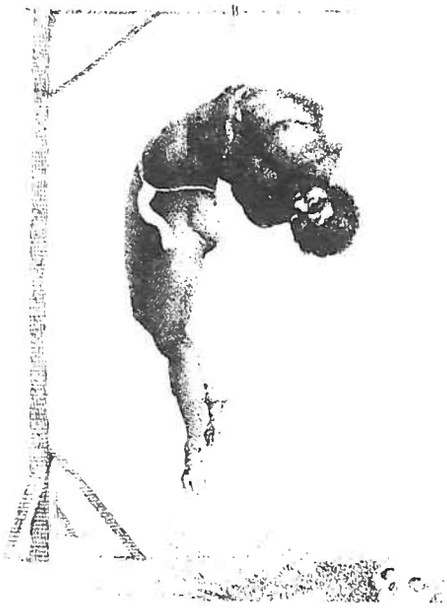

Ces derniers mois ont vu fleurir, dans les discours des polis p'tits chiens comme dans les organes de presse des obédiences les plus diverses, une abondance de métaphores médicales qui nous montraient les dernières colonies françaises en proie à un mal commun. Limitons-nous à citer cette phrase exemplaire de Marcel Merle : « Par une sorte de contagion rampante, ces territoires sur lesquels flottent encore les drapeaux des puissances occidentales sont atteints par le virus de l'indépendance » *(La Croix*, 5/3/1985). En avons-nous entendu, venues de tous bords et de tous milieux, des péroraisons sur la « contagion indépendantiste », le « syndrome kanak », la « fièvre canaque »... Cette maladie d'une nouvelle espèce que constitue la revendication d'indépendance finira, si cela continue, par ravir la vedette au S.I.D.A. Or, ce vocabulaire n'est pas seulement idéologiquement marqué ; il est aussi politiquement inexact. Si le mode guadeloupéen de revendication indépendantiste est effectivement né d'influences extérieures, ce n'est certainement pas dans le Pacifique Sud qu'il faut en rechercher les sources.

ARCHÉOLOGIE DE LA REVENDICATION INDÉPENDANTISTE (1956-1967)

C'est chez les intellectuels, et particulièrement chez les étudiants émigrés, qu'est apparue la revendication indépendantiste. Dès 1932, l'étudiant en lettres Lebo, qui mourut de la tuberculose, affirmait dans la revue *Légitime défense* la spécificité de la personnalité antillaise. En 1939, le Martiniquais Aimé Césaire publiait *Cahier d'un retour au pays natal*. Mais c'est à la fin des années 1950 que la départementalisation commence à être critiquée de plus en plus vivement, alors qu'elle avait été réclamée, puis accueillie avec enthousiasme, par les partis de gauche en 1946. Il faut se resituer dans le contexte de l'époque : partout, la décolonisation bat son plein. Après que l'armée française ait été battue à Dien-Bien-Phu (7 mai 1954), la France quitte définitivement l'ex-Indochine (l'Assemblée nationale approuve les accords de Genève le 23 juillet). Quelques mois plus tard, à la Toussaint, une nouvelle guerre d'indépendance débute en Algérie : les Français ne s'en aperçoivent pas immédiatement, mais à l'étranger, il devient rapidement évident que ce n'est pas pour lutter contre une « poignée de bandits » que la France doit instaurer l'état d'urgence (3 avril 1955), puis s'octroyer des « pouvoirs spéciaux » (votés le 12 mars 1956), enfin doubler en quelques mois le nombre de militaires stationnés en Algérie par le rappel d'une partie du contingent et l'allongement à 27 mois du service militaire (conseils des ministres des 11 avril et 9 mai 1956). Du 18 au 24 avril 1955 se tient par ailleurs en Indonésie la conférence de Bandoeng, véritable acte de naissance politique des pays du Tiers-Monde. Enfin, le vote de la loi-cadre Defferre (1956) ouvre la voie aux indépendances africaines. Sans doute ces événements internationaux affectent-ils relativement peu le coupeur de canne moyen. Ils marquent par contre les étudiants émigrés en France. Le 23 mars 1956, l'Association générale des étudiants guadeloupéens (AGEG) réclame pour la première fois un changement de statut. Sur le terrain, c'est en 1957 que la fédération guadeloupéenne du PCF acquiert son indépendance vis à vis de la métropole pour devenir Parti communiste guadeloupéen (PCG). En 1957 encore, l'avocat Félix Rodes crée un nouvel hebdomadaire, *le Progrès social*, qui va bientôt tirer à 10 000 exemplaires et acquérir un rôle de tout premier plan dans la lutte pour l'autonomie, puis pour l'indépendance. L'année suivante, *la Revue guadeloupéenne* organise à Pointe-à-Pitre un colloque sur l'assimilation. La conclusion est sans ambiguïté : il faut changer le statut politique, de manière à permettre aux Guadeloupéens de prendre eux-mêmes les décisions qui les concernent. Ce congrès aura des retentissements importants. 1959 est bien sûr une année clef pour la Caraïbe, puisqu'elle s'ouvre avec l'entrée de Fidel Castro et de ses « barbudos » à La Havane : pour la première fois, une île de la Méditerranée américaine devient socialiste. Les « partageux » sont aux portes de la Floride ! Frissons chez les Yankees, immense espoir pour les révolutionnaires du monde entier. En août 1960, à Pointe-à-Pitre, le Congrès de la Jeunesse guadeloupéenne dénonce le système d'exploitation que recouvre l'assimilation, et réclame une société nouvelle. Mais il faudra patienter trois années encore pour que le terme fatidique soit enfin prononcé. En 1963, le cinquième congrès de l'AGEG adopte le mot d'ordre d'indépendance nationale. La même année, une nouvelle organisation apparaît, dont on va beaucoup parler : le Groupe d'organisation nationale de la Guadeloupe (GONG). C'est en France, dans la communauté émigrée, qu'elle se crée, recrutant essentiellement à l'AGEG et à l'ATAG (Association des travailleurs antillais guyanais). Sa charte, adoptée en 1965, explique que « la Révolution doit amener nécessairement la Guadeloupe à une pleine souveraineté » et qu'il faut y établir « un régime de démocratie populaire ». Le GONG va très vite s'affirmer comme un mouvement maoïste de la plus belle eau, passant au moins autant de temps à agonir d'injures les « révisionnistes », les « faux révolu-

tionnaires» et autres «déviationnistes» de droite ou de gauche qu'à combattre la domination française. Il ne semble pas avoir jamais dépassé le stade de groupuscule estudiantin. Mais c'est lui qui va former à l'action militante la plupart des leaders indépendantistes d'aujourd'hui.

LES ÉMEUTES DE 1967

Le GONG n'était pour rien dans leur déclenchement, mais la répression qui va le viser suite à leur écrasement va lui conférer une célébrité inattendue. Elles furent occultées à un point tel qu'il n'apparaît pas inutile de rappeler leur déroulement.

• A Basse-Terre :

Le lundi 20 mars 1967, il est environ 9 h du matin lorsque le «métro» Srnsky, descendant de sa Mercedes en tenant en laisse son énorme chien-loup, avise devant le plus grand magasin de chaussures de Basse-Terre, le «Sans pareil», dont il est propriétaire, un infirme noir qui gagne sa vie en ferrant des chaussures sur le trottoir. Détachant le berger allemand, il lui crie alors : «Va embrasser le nègre !». L'animal se jette sur le cordonnier terrorisé, lui mettant ses pattes avant sur les épaules et lui lèche abondamment le visage. Les passants protestent, et un attroupement se forme rapidement devant le magasin. Des gendarmes arrivent pour protéger le «Sans pareil», tandis que Srnsky injurie copieusement la foule, lui criant notamment qu'il y a plus de millions sur son compte en banque que de nègres en Guadeloupe. La foule incendie alors sa Mercedes, puis la voiture de la femme de Srnsky et celle de l'un de ses directeurs commerciaux. Le maire communiste de Basse-Terre, qui demande aux manifestants de conserver leur calme, est hué. La foule entre en force dans le magasin et le saccage. Les forces de l'ordre ont perdu le contrôle de la situation, et ni l'intervention du préfet, ni la nouvelle tentative du maire ne parviennent à ramener le calme. Les métropolitains téméraires qui essaient de passer en voiture à travers la foule doivent faire demi-tour. Vers 21 h, le «Sans pareil» est incendié. Entre temps, la flicaille a reçu des renforts. Elle charge une première fois, avec sa douceur coutumière, pour permettre aux pompiers d'éteindre l'incendie. Le curé de la cathédrale, un médecin, des enfants de 12 à 14 ans font les frais de cette intervention. Des affrontements s'ensuivent, qui dureront environ deux heures.

Le lendemain matin, Basse-Terre se réveille quadrillée. Un nouvel attroupement se forme devant le «Sans pareil». Il est dispersé à coups de grenades lacrymogènes. Un peu plus loin, une armurerie est partiellement pillée avant que les forces de l'ordre ne parviennent à en interdire l'accès. Vers 11 h, les gendarmes réintègrent leurs casernes. Mais de nouveaux heurts se dérouleront entre des manifestants et les hommes des casernes le mercredi matin, pour obtenir la libération de deux jeunes interpellés. Ce n'est qu'une fois cette libération intervenue que la ville reprendra peu à peu son visage habituel.

« Si vous regardez en spectateur c'est que vous êtes d'accord pour prendre des coups de pied »

• A Pointe-à-Pitre :

Autrement plus sanglants furent les combats de rue qui se déroulèrent à Pointe-à-Pitre, à la fin du mois de mai. Tout avait commencé par un conflit social qui apparaîtrait banal en France : le mercredi 24 mai, les ouvriers du bâtiment entamaient une grève pour exiger 2 % d'augmentation. Sous la pression de leur base, les syndicats reconduisaient la grève le lendemain. Le vendredi 26 mai, des négociations débutaient entre représentants syndicaux et patronaux à la Chambre de Commerce de Pointe-à-Pitre. Environ 2000 grévistes, assemblés devant le bâtiment, attendaient le résultat des pourparlers. Mais les discussions s'éternisaient, se heurtant à l'intransigeance du secrétaire général du Syndicat des Entrepreneurs, Brisard. Vers 15 h, elles étaient ajournées, ce qui provoquait la colère des manifestants. Des heurts s'ensuivaient avec les CRS et les gendarmes mobiles : pierres, conques et bouteilles d'un côté, grenades lacrymogènes de l'autre. Tout restait relativement classique jusqu'à 15 h 35. A ce moment, dans des circonstances mal définies, peut-être après qu'un CRS ait été atteint à la tête par un projectile, les forces de l'ordre ouvrent brusquement le feu sur les manifestants, tuant plusieurs ouvriers, dont Jacques Nestor, un jeune très connu dans la région, où il avait restauré plusieurs dizaines de cases détruites par un cyclone. L'émeute se déchaîne rapidement : plusieurs armureries sont pillées, et les tirs de fusils de chasse répondent aux rafales d'armes automatiques des gendarmes, puis des paras appelés en renfort ; des voitures appartenant à des Blancs, des grandes surfaces, l'immeuble d'Air France et celui de *France-Antilles*, le torchon local d'Hersant, sont brûlés ou saccagés. L'affrontement est devenu racial : un peu partout, des Blancs sont molestés par la foule. Le maire de Pointe-à-Pitre, Henri Bangou, qui, vers 17 h 30, était venu, accompagné de plusieurs membres du bureau politique du PC pour exhorter les manifestants au calme, avait été conspué. Les fusillades vont se poursuivre toute la soirée, jusqu'à une heure du matin. Mais la trêve de la nuit ne sera que passagère. Le lendemain, les affrontements reprennent. Une manifestation regroupant un millier de lycéens est dispersée à coups de crosse par les paras. Un peu partout, mais plus épisodiquement que la veille, des coups de feu continuent à retentir. De nombreuses arrestations sont effectuées. Des Blancs sont à nouveau attaqués, et de nouveaux incendies sont allumés. Ce n'est que vers 16 h 30 que le calme reviendra définitivement.

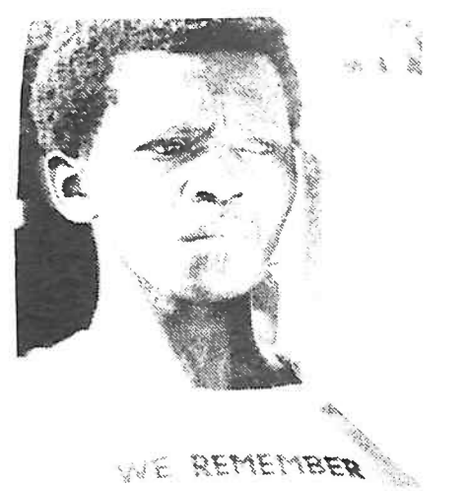

LES SUITES

Il est bien difficile de dresser un bilan de ces deux journées d'insurrection. Quelques jours plus tard, une source officielle faisait état de sept morts et 60 blessés, dont une trentaine chez les forces de l'ordre. Les agences de presse étatsuniennes, pour leur part, annoncèrent huit morts. On sait aujourd'hui que les autorités ont délibérément caché la vérité sur la répression, et que le nombre des victimes fut beaucoup plus élevé. On s'accorde généralement pour l'estimer à une cinquantaine de morts. La presse française observa un silence quasi-total sur ces événements, qui ne furent annoncés, dans le meilleur des cas, que par quelques « brèves ». Il est vrai que l'attention du monde entier était alors braquée sur le Proche-Orient, où la guerre des Six Jours s'annonçait. Mais on peut s'étonner que *Le Monde* n'ait rendu compte d'événements aussi meurtriers qui venaient de se dérouler dans un « département français » que par une dépêche d'agence suivie d'un bref commentaire, publiés le 30 mai en page 9, le tout tenant dans un carré de 15 cm de côté, et les jours suivants par quelques lignes annonçant des réactions, des arrestations ou des condamnations. On appréciera pourtant à sa juste valeur la « brève » publiée dans l'édition du 9 juin 1967, sous le titre « Condamnations à la Guadeloupe », dans la rubrique... « Nouvelles de l'étranger » ! On appréciera aussi la réaction du PCG, publiée dans *Le Monde* daté des 4 et 5 juin 1967 : « La juste et légitime exaspération des travailleurs », estimait le bureau politique, qui ne craignait pas les pléonasmes, « a vite été détournée de son objectif initial, la lutte contre l'exploitation capitaliste et contre l'oppression coloniale, pour dégénérer en anarchie et en violences aveugles. Après l'intervention du camarade maire de Pointe-à-Pitre, entouré des membres du bureau politique du Parti et du conseil municipal, la majorité des travailleurs se retirèrent de la manifestation, qui fut relancée dans la soirée de vendredi et la journée du samedi, avec la participation de très jeunes gens manœuvrés et poussés par des éléments gauchistes irresponsables, prudemment cachés, pour la plupart, aux instants critiques. Il faut le dire avec force, les actes de violence raciste commis à l'endroit des personnes à peau blanche et sur leurs voitures, constituent une honte, et nous les désapprouvons absolument ». Le communiqué, qui s'achève sur une accusation rituelle dénonçant la responsabilité du gouvernement (et non de l'Etat colonial) dans le désœuvrement de la jeunesse, défend donc la même thèse que le ministre des DOM-TOM, qui l'utilisera d'ailleurs pour mieux dénoncer les « extrémistes » liés à « des structures internationales de tendance pro-castriste ou pro-chinoise » du GONG. Pourtant, si les tribunaux coloniaux auront la main lourde contre les manifestants interpellés en flagrant délit (peines de 4 à 6 mois ferme portées en appel à 1 an à 5 ans, assorties d'une privation des droits civiques), la Cour de Sûreté de l'Etat, devant qui seront déférées 26 personnalités indépendantistes accusées d'être liées au GONG, ne prononcera que des acquittements ou des peines symboliques. C'est dire à quel point les dossiers de ces accusés doivent être vides...

LA « CONSCIENTISATION DES MASSES » (1968-1978)

Les émeutes de 1967 vont constituer un véritable traumatisme pour les indépendantistes. Elles leur permettent cependant de prendre conscience de leur faible implantation dans la population. En conservant leur idéologie maoïste, ils vont donc travailler à s'implanter chez les paysans. Rappelons que c'est l'époque où, en France, des étudiants « maos » « s'établissent » dans les usines. Le 12 décembre 1970 est créée l'Union des travailleurs agricoles (UTA), qui déclenche le 18 janvier 1971, contre la CGT et la CFDT, l'une des plus longues grèves que la canne guadeloupéenne ait connue. Affectant tout le secteur sucrier, elle se prolongera jusque fin avril. Là encore, la presse française observa un silence quasi-total sur cette grève qui permit à l'UTA d'être reconnue de fait comme syndicat représentatif. L'action syndicale se poursuit dans les années 1970, marquée notamment par la création en février 1972 de l'Union des paysans pauvres de la Guadeloupe (UPG) et par la mise sur pied en décembre 1973 d'une intersyndicale, l'Union générale des travailleurs de la Guadeloupe (UGTG). Ce n'est pourtant qu'en 1975 qu'elle tiendra son premier congrès. Celui-ci, qui fait suite à une nouvelle période de grèves, réclame « l'indépendance nationale sous la direction de la classe ouvrière ». Cela peut paraître curieux lorsqu'on sait l'état embryonnaire de l'industrie, et donc de la classe ouvrière, en Guadeloupe. Il est vrai que la Russie de 1917 ne se caractérisait pas, elle non plus, par l'importance de sa classe ouvrière. En reprenant des slogans aussi absurdes, l'UGTG ne fait donc, après tout, que s'aligner sur l'exemple fourni par le bourreau de Kronstadt, l'un de ses plus illustres maîtres...

ORGANISATIONS POLITIQUES ET POSEURS DE BOMBES (1978-1985)

• L'UPLG

C'est en 1978 qu'apparaît la première et la plus importante des organisations politiques indépendantistes, l'Union populaire pour la libération de la Guadeloupe (UPLG). Son mot d'ordre initial a le mérite de la clarté : « Un seul peuple, un seul chemin, une seule organisation ». L'UPLG veut « rallier l'ensemble des patriotes luttant pour l'indépendance nationale » (1). De ce fait, elle adopta dès le départ des pratiques sectaires à l'égard des autres organisations, enjoignant à ses militants de ne pas acheter les journaux indépendantistes qu'elle ne contrôlait pas. *Jougwa* et *Magwa* seront ainsi l'objet des foudres de l'UPLG. La manière dont fut organisée, en avril 1985, la « Conférence des dernières colonies françaises », a confirmé que ces pratiques n'avaient pas disparu. Aucune autre organisation que l'UPLG n'y fut invitée pour représenter la Guadeloupe. Le Mouvement populaire pour une Guadeloupe indépendante (MPGI, créé en 1982), dont plusieurs membres sont emprisonnés, n'eut que le droit de lire une brève déclaration le jour de l'inauguration, et fut exclu des travaux en commissions qui constituèrent l'essentiel de la Conférence. On comprend que l'UPLG souhaite l'indépendance. Si l'on en croit son 2ème Congrès, qui s'est tenu fin décembre 1984, il existera en effet, dès qu'elle sera au pouvoir, « une milice populaire composée des meilleurs fils du pays : ouvriers, paysans, jeunes... ». Son rôle sera de défendre le pouvoir populaire contre toutes les déviations à la ligne adoptée » (2). Ce jour-là, fini les empêcheurs d'encadrer et de diriger en rond !

Quant au discours de l'UPLG, il reste empreint d'une phraséologie léniniste d'un autre âge, mais c'est là un point commun à la quasi-totalité des groupes indépendantistes. Ainsi que l'écrit *Magwa*, « tous ceux qui se disent nationalistes se sont abreuvés (ou s'abreuvent encore) à la source du marxisme-léninisme » (3).

• Du côté de l'émigration

Dans ce domaine de la langue de bois, la palme revient toutefois incontestablement aux organisations d'émigrés. *Kenbé Red* (Continuer le combat), journal indépendantiste publié à Paris, est ainsi, par son langage et l'autoglorification permanente qu'il pratique, un petit chef-d'œuvre d'humour involontaire. Mais le sourire a tendance à se crisper lorsqu'on s'engage dans la lecture d'une publication de l'AGEG. Dans *Nou toujou doubout*, une brochure publiée en 1971 mais toujours diffusée, on apprend ainsi à la page 70, lorsqu'on a le courage de l'atteindre, que « la bourgeoisie multiplia ses clubs, ses maisons de jeunes (MJC), ses dancings, ses hôtels, provoquant ainsi l'extension de la délinquance, des vols, de la prostitution, de la pédérastie, etc. ». Six pages plus loin, les références se précisent : « En octobre 1917, la grande victoire de la Révolution prolétarienne en Russie annonce pour l'humanité une ère nouvelle. Désormais, un Etat socialiste, l'Etat des ouvriers et paysans, sous la direction clairvoyante de Lénine et de Staline, proclame sa volonté de soutenir le mouvement de libération nationale des colonies et semi-colonies ». Endurons encore une page de charabia, et nous ferons, au détour d'un chapelet d'insultes en « isme », une nouvelle découverte surprenante, propre à révolutionner l'historiographie contemporaine : « au moment où l'URSS a été formée par Lenine et Staline, elle comprenait bien des peuples de différentes nationalités mais (...) l'Etat soviétique était un Etat socialiste et (...) l'union des peuples était une union librement consentie ». Le pauvre Makhno doit se retourner dans sa tombe, et avec lui tous les Ukrainiens tombés en luttant contre le joug léniniste ! D'autre part, l'AGEG parle constamment au nom du « peuple guadeloupéen » : dans la seule page 71 de cette brochure, en 44 lignes, on relève huit fois des expressions du type « le peuple guadeloupéen sait que... », « les ouvriers et paysans pauvres ont compris que... », etc. Il n'échappera à personne qu'une organisation étudiante est particulièrement bien placée pour parler au nom des ouvriers et paysans pauvres... Là encore, on se trouve en présence d'une vieille attitude léniniste qui consiste à ne jamais donner la parole aux gens, mais à dire à leur place ce qu'ils pensent : c'est plus sûr. Quant à ceux qui s'obstinent à ne pas comprendre qu'ils pensent nécessairement, objectivement, historiquement, ce que l'Organisation leur a dit qu'ils pensaient, il s'agit de toute évidence de traîtres ou de sous-développés intellectuels. C'est à partir de telles attitudes intellectuelles qu'on se retrouve kapo dans un quelconque camp de concentration, ou médecin-chef dans un hôpital psychiatrique.

• Les autres groupes

Ce n'est pas du côté du MPGI qu'il faut espérer entendre un son de cloche différent : dans le premier numéro de son journal, *Awa* (« non » en créole », daté de novembre 1984, on pouvait lire un article qu'il serait fastidieux de reproduire ici, mais qui expliquait en substance qu'il valait mieux être Polonais que Français. Titré « une leçon pour l'Occident », l'article faisait l'éloge de la clémence du régime militaire de Varsovie envers ses prisonniers politiques. Seul le KLPG (initiales créoles de Chrétiens pour la libération du peuple de la Guadeloupe) semble échapper quelque peu à ce consensus stalinien... Encore que lui aussi ne puisse s'empêcher de vouloir « éduquer les masses ».

Barrage de manifestants au carrefour Frébault, axe principal de Pointe-à-Pitre.

• La lutte armée

Mais depuis 1980, ces organisations apparaissent concurrencées par des groupes clandestins ; ce fut d'abord le Groupe de libération armée (GLA), puis, à partir de mai 1983, l'Alliance révolutionnaire Caraïbe (ARC). Dans un cas comme dans l'autre, les attentats commis se caractérisent d'abord par leur amateurisme. C'est toujours le même explosif qui est utilisé, provenant d'un stock de 500 kg de tétanite volé sur un chantier. Mais cet amateurisme apparaît dangereux. Pour les poseurs de bombe, d'abord : en juillet 1984, quatre militants de l'UPLG mouraient déchiquetés par des bombes qu'ils s'apprêtaient, semble-t-il, à poser. Après cet événement, qui contrariait sa stratégie visant à se présenter comme l'organisation indépendantiste responsable, la seule qui puisse négocier un jour, on nom des Guadeloupéens, avec l'Etat français, l'UPLG a fait courir le bruit que ces morts étranges pourraient être dues aux services secrets français. On ne peut évidemment rejeter à priori cette hypothèse : les récentes mésaventures de Greenpeace ont suffisamment montré de quoi étaient capables les agents de la DGSE. Mais dans l'état actuel de nos informations, rien ne vient étayer une telle hypothèse. Et même si elle s'avérait juste, il semble fort peu probable (c'est un euphémisme) que la DGSE ait forcé ces militants à prendre dans leurs mains les explosifs qui les ont déchiquetés. N'allons pas plus loin sur la voie du roman policier et revenons à des faits. Le lundi 14 novembre 1983, à 9 h du matin, donc à l'heure où les fonctionnaires prennent leur travail, une voiture explose sur le parking de la préfecture de Basse-Terre. L'attentat fait 23 blessés, dont dix grièvement ; il est revendiqué deux jours après par l'ARC, qui affirme que cette action s'inscrit « dans le cadre du harcèlement des troupes d'occupation françaises ». La propriétaire de l'automobile sera arrêtée peu après : les flics avaient retrouvé parmi les débris la facture d'une réparation récemment effectuée. Il leur a donc suffi de se rendre chez le garagiste pour obtenir le nom qu'ils recherchaient. On reste confondu devant une telle absence de précautions ; seuls des agents des agents de la DGSE seraient peut-être capables de laisser derrière leur passage des traces aussi énormes. Mais on peut surtout se demander si tout fonctionnaire, ou toute personne qui passe sur le parking de la préfecture, est nécessairement un soldat des « troupes d'occupation françaises ». Le 28 décembre 1980, le GLA avait placé une bombe dans une consigne automatique de

l'aéroport de Pointe-à-Pitre, afin d'accueillir comme il se devait Valery Giscard d'Estaing. Giscard est passé devant le hall endommagé en faisant semblant de ne rien remarquer, mais on peut se demander sur le jeune homme endormi sur les banquettes qui a été blessé au pied par l'explosion a goûté la plaisanterie. Il ne s'agit absolument pas ici de dénoncer hypocritement l'usage de la violence par certains indépendantistes, en oubliant qu'elle est sans aucun rapport avec le terrorisme brutal de l'Etat. Mais le maniement des explosifs exige un minimum de sens des responsabilités. On ne place pas une bombe n'importe où, à n'importe qu'elle heure, en attendant le quotidien du lendemain matin pour savoir qui elle a atteint. D'autre part, et toutes proportions gardées, les attentats du GLA et de l'ARC apparaissent à peu près aussi coupés de la population que les attentats symboliques d'Action directe en France. Sans doute sommes-nous un certain nombre à ne pas pleurer en apprenant que le siège de *Minute* ou celui de telle entreprise commerçant avec l'Afrique du Sud ont été endommagés. De là à approuver sans réserves ce type d'action, dont la seule efficacité est spectaculaire, il y a un pas que peu de gens franchissent. Il en va de même en Guadeloupe. Une bonne partie de la population n'est sans doute pas mécontente de voir les policiers venus de métropole mis en échec par le GLA, ou l'évasion de certains membres présumés de l'ARC. Mais cela ne va guère plus loin. Contrairement à ce qu'a affirmé dans l'émission « Résistances » du 17 octobre dernier, sur Antenne 2, un membre masqué de l'ARC, l'existence de quelques poseurs de bombes ne témoigne nullement « qu'il y a un mouvement ». C'est, au contraire, semble-t-il, parce que certains jugent que la prise de conscience indépendantiste des « masses » n'est pas assez rapide qu'ils ont décidé de recourir à la lutte armée. Et il est difficile de ne pas se scandaliser devant le cynisme de la déclaration suivante : « L'ARC exige de tous discipline, courage, abnégation ; la répression s'abattra demain aveuglément sur des personnes qui, aujourd'hui, ne se sentent pas concernées. Cela sera la preuve, s'il en fallait encore, que personne, absolument personne, dès lors, ne peut se considérer en dehors de la lutte » (3). Certes, c'est la stratégie qu'adopta en son temps, et avec succès, le FLN algérien pour « remédier » aux querelles internes du mouvement indépendantiste. C'est avant tout l'armée française qui, en torturant, en emprisonnant, en déportant des milliers d'innocents et en détruisant leurs villages, les a conduits à rejoindre les rangs de l'insurrection. Mais faut-il *souhaiter*, comme le fait l'ARC, qu'une répression aveugle s'abatte sur les Guadeloupéens, afin qu'ils prennent les armes contre la France ? D'une part, dans la situation actuelle, la répression n'a aucune raison d'être aveugle. Les attentats de l'ARC restent bénins en comparaison de la véritable lutte armée déclenchée à la Toussaint 1954 par les petits groupes du FLN. Et seul un gouvernement parfaitement imbécile pourrait recommencer en 1985 les erreurs qui ont facilité l'accession de l'Algérie à l'indépendance. D'autre part, il faut souhaiter, sans verser pour autant dans un utopisme angélique et béat, que l'indépendance de la Guadeloupe soit moins sanglante que celle de l'Algérie...

PROBLÈMES DE L'INDÉPENDANCE

Il ne faut donc pas espérer grand chose des organisations indépendantistes telles qu'elles existent actuellement. Nous sommes bien loin du FLNKS avec ces petits groupes autoritaires et fortement teintés de marxisme-léninisme qui s'entre-déchirent. Loin d'unifier le mouvement, le recours de certains à la lutte armée n'a fait que créer un nouveau motif de division entre ceux qui l'approuvent et ceux qui, officiellement du moins, le condamnent. Et pourtant, il est indéniable qu'un fort sentiment anti-français existe dans la population guadeloupéenne. Il se manifeste quotidiennement, par la sourde hostilité à laquelle se heurtent les « métros ». Il a éclaté en 1967, et plus récemment, en juillet dernier, sur les barrages de Pointe-à-Pitre. Les Guadeloupéens, les jeunes surtout, rejettent le choix que leur propose la France entre le chômage et la vie d'assisté sur place ou le chômage et le racisme dans l'émigration. Cependant, les groupes politiques indépendantistes demeurent extrêmement minoritaires. Il est à espérer qu'ils le demeureront aussi longtemps qu'ils n'auront pas revu en profondeur leur discours comme leur mode d'organisation. Et il faut tenir compte aussi d'un facteur « objectif » : qu'on le veuille ou non, les jeunes Guadeloupéens, qui représentent la majorité de la population, ont été culturellement « européanisés ». Ils ont acquis les désirs et les modes de pensée d'une société de consommation. Et ceux qui s'en prennent à ses symboles (pillages lors des derniers barrages à Pointe-à-Pitre), ne font le plus souvent que protester contre l'incapacité financière qui leur est faite d'en jouir. Cracher sur une BMW signifie rarement qu'on en perçoit l'inutilité, beaucoup plus souvent qu'on enrage de ne pouvoir la posséder. Dans ces conditions, comment être crédible lorsqu'on développe un discours moralisateur d'un autre âge, et qu'on propose comme seul avenir le retour à une agriculture culturellement marquée par l'esclavage ? Les actions de groupes indépendantistes visant à relancer les cultures vivrières sur des terres occupées sans droit ni titre, ou à faire du créole une langue respectable et respectée, sont incontestablement positives. Mais seront-elles suffisantes pour combattre la « pension alimentaire » offerte par la France ? Car c'est bien là le problème majeur. Ainsi que le reconnaît Luc Reinette, la France tient les Guadeloupéens « par le ventre » (4) : l'indépendance se traduirait par une brutale chute du niveau de vie dans un pays qui ne subsiste que par les transferts de fonds effectués par la métropole. « Si demain un gouvernement français décide de nous larguer sans que nous nous soyions battus », poursuit le leader indépendantiste dans le même entretien, « nous ne serons pas préparés pour vivre en pays souverain. Nous finirons comme Haïti ».

QUEL SOUTIEN ?

Rappelons d'abord une évidence : ce sont les Guadeloupéens eux-mêmes, et non les anti-colonialistes français, qui décideront de leur avenir. Notre seule possibilité de soutien, à l'égard de luttes géographiquement aussi lointaines, consiste à contrer l'information coloniale à chaque fois que cela nous sera possible. Mais il est hors de question que nous servions de porteurs d'eau à des groupuscules staliniens. Exiger la libération de Geores Faisans était nécessaire, ne serait-ce que parce que nous n'avons pas à cautionner quelque action répressive de l'Etat français que ce soit. Soutenir le MPGI, dont il fait partie, est une autre affaire. Ce sont les problèmes, les luttes, la vie des Guadeloupéens qu'il nous faut essayer de connaître et de faire connaître, non la propagande de telle ou telle secte indépendantiste. Cette remarque vaut d'ailleurs pour l'ensemble des luttes anti-coloniales.

En Kanaky occupée, c'est la lutte du peuple kanak que nous soutenons en appuyant le FLNKS, qui le représente à 80 %. En Guadeloupe, l'absence d'un regroupement comparable ne doit pas nous conduire à faire le jeu de l'Etat français en nous désintéressant de la situation qui, de toute façon, peut évoluer plus rapidement qu'on ne le prévoit. D'ores et déjà, il est de mise de dénoncer l'oppression coloniale que subit la Guadeloupe, et d'appuyer les mouvements populaires, qui s'organisent d'ailleurs le plus souvent hors des cadres organisationnels évoqués ici. Cela n'implique évidemment aucune complaisance à l'égard de ceux qui se prépareraient à faire ployer les Guadeloupéens sous un nouveau joug après l'indépendance.

Frédéric, le 20/10/1985

NOTES

(1) Entretien (caustique) avec un représentant de l'UPLG, *Jougwa* n° 13, juin-juillet 1985, p. 6.
(2) Compte-rendu laudatif du 2ème Congrès de l'UPLG, *Magwa* n° 14-15, décembre 1984 et janvier 1985, p. 4.
(3) « Proclamation solennelle de l'ARC », reproduite partiellement dans *Le Monde* daté 2 juin 1983.
(4) Entretien avec Charles Vanhecke, *Le Monde*, 22 novembre 1983.

LES ÉCOLES KANAKES POPULAIRES

En Kanaky, le mois d'octobre a été marqué par le terrorisme des anti-indépendantistes. La chasse aux Kanaks a été réouverte, particulièrement à Nouméa. Le FLNKS a dû faire face à des attaques ou attentats qui visaient Radio DJIIDO, l'imprimerie du journal Bwenando, ses locaux mais aussi des militants et toute la population mélanésienne.

Parallèlement à cela, une contre société se met en place et se traduit surtout actuellement par un débat intense autour de l'école.

Après le 18 novembre 84, pour des raisons de sécurité, le FLNKS avait décidé le boycott scolaire. Sur le terrain, des Kanaks commençaient à réfléchir sur la construction d'une autre école en rupture avec celle des colons. Au congrès de Nakety (mars 85), le FLNKS décidait le boycott des institutions coloniales (école, armée...). Certains comités de lutte et parents d'élèves concrétisaient cette résolution en mettant sur pied, dans leurs villages, des écoles populaires kanakes... pendant que d'autres invitaient les jeunes kanaks à réintégrer l'école coloniale. Le congrès de Hienghène (mai 85) a dû trancher. Ce fut un débat passionné, la décision finale de laisser le choix aux parents fut ressentie par ceux qui veulent mettre en place une autre société, comme un recul.

En juillet, à notre camping, nous avons rencontré un étudiant kanak en France, membre du FLNKS, qui au cours d'un interview (dont une autre partie a été retranscrite dans Courant Alternatif n° 49) nous a fourni certaines informations sur ce débat autour de l'école.

Interview

Peux-tu nous décrire les principaux problèmes que rencontrent les jeunes Kanaks à l'école de la République française, c'est-à-dire à l'école des colons?

Depuis qu'il y a eu la colonisation, à part dans les missions protestantes, notre langue maternelle a toujours été interdite et ceci jusqu'en 1981, date à laquelle la gauche, après avoir pris le pouvoir en France, a reconnu la culture kanake.

Depuis cette date, nous pouvons donc tirer des tracts en langue kanake sans se faire arrêter par la police!

Le problème de la scolarisation est pour nous très important. Depuis 1952, où l'enseignement public a été ouvert aux Kanaks, on va d'échecs en échecs. Actuellement, il n'y a aucun avocat kanak, un seul médecin, un seul magistrat... Aucun Kanak dans la fonction publique, du fait qu'à la base tous les Kanaks butent sur le programme d'enseignement qui leur est imposé. Nos langues ne sont pas enseignées et l'enseignement ne correspond pas à la conception de notre société.

Par exemple, dans la société occidentale, ce qui est mis en avant, c'est l'individualisme, le profit... alors que chez nous cela n'existe pas. Quelqu'un qui réussit à faire ses études et à travailler va partager son salaire. Il n'y a pas d'entrepreneurs kanaks car le profit n'existe pas et même si un Kanak se lançait dans les affaires, il sentirait en lui-même qu'il ne peut pas accumuler des richesses au niveau personnel car il a sa famille, son clan, sa tribu... Il faudrait partager... et l'entreprise se casserait la figure...

Par l'enseignement, on se rend compte qu'il y a deux cultures différentes, et l'école publique en Nouvelle-Calédonie correspond à la culture occidentale. Notre lutte pour l'indépendance passe donc aussi par la réappropriation de l'enseignement, c'est-à-dire apprendre aux Kanaks notre histoire, nos langues... sans pour autant rejeter tout ce qui vient de l'Occident.

Par rapport à l'instruction, il manque des effectifs; actuellement, ce sont des animateurs qui font la classe, qui donnent un autre contenu à la pédagogie où ce ne sont pas des instituteurs qui décident des programmes, mais où les enfants donnent leur point de vue. L'école est faite dans une case mais il manque des stylos, crayons, livres... On pense à la solidarité, ici, en France, mais aussi dans le Pacifique où un syndicat d'enseignants australiens a déjà envoyé beaucoup de matériel.

Il y a aussi des profs, instits, qui enseignent dans les écoles traditionnelles et qui viennent dans leur temps libre donner des cours dans ces écoles populaires. Ainsi à Thio, un prof de maths européen va donner des cours à l'école populaire... Cela casse un peu les barrières et c'est encourageant.

On parle depuis quelques mois de la création d'écoles populaires kanakes. Peux-tu nous dire comment est partie cette expérience?

Dans la région de Canala où elles sont à un stade assez avancé, toute la population s'est mobilisée pour que cette expérience soit une réussite. Les mères de famille vont à l'école et enseignent aux enfants comment pêcher, planter des ignames (alimentation traditionnelle kanake), au lieu de faire des travaux manuels classiques.

Il y a des valeurs universelles comme les maths, la physique, que nous ne rejetons évidemment pas.

La société kanake a toujours réussi à faire face à ce qui était nouveau. Nous avons réussi à nous adapter sans pour autant perdre nos valeurs. Avant la colonisation, lorsque les premiers européens sont arrivés, ils se sont intégrés dans la société kanake à partir du moment où ils en acceptaient les valeurs. Actuellement, la colonisation rejette la société kanake et va même jusqu'à considérer que nous sommes des êtres inférieurs. Cela peut jouer chez le Kanak lui-même qui intègre ces conceptions. Au niveau de la classe de 6e, lorsqu'on vient des Iles Loyautés ou de la brousse dans une classe où il y a beaucoup d'Européens qui ont l'habitude de prendre la parole, les Kanaks se mettent au fond et n'interviennent jamais. Nous devons affirmer notre culture face à la société occidentale.

Comment fonctionnent ces écoles populaires?

Le mouvement indépendatiste a fait beaucoup de recherches, mis en place des expériences sur l'enseignement que nous pourrions avoir après l'indépendance. Un syndicat d'instituteurs laïcs de l'enseignement catholique créé par Declercq (secrétaire de l'Union calédonienne, l'une des composantes actuelles du FLNKS, assassiné en septembre 81) a beaucoup travaillé sur cette question et grâce à lui il y a actuellement des écoles populaires kanakes dans les régions de Canala et Thio. Elles ont été créées après le 18 novembre 84 et avant le 1er mars 85, date de la rentrée scolaire en Nouvelle-Calédonie. Le mouvement indépendantiste avait lancé après le 18 novembre le mot d'ordre de boycott scolaire car il y avait un problème de sécurité pour les enfants kanaks. En effet, l'école traditionnelle est située dans les villages des colons. Les enfants kanaks sont parfois obligés de se lever à 4 h du matin afin de descendre en direction de la piste (2 à 5 kms à pied) où un bus les emmène au village...

Parallèlement à ce boycott, se sont mises en place, avec l'aide de certains militants du FLNKS (profs et instits), des écoles populaires.

Puis le congrès de Hienghène du FLNKS (fin mai 85) a appelé à l'arrêt de ce boycott scolaire. Après un débat très animé, il fut décidé que les parents devaient envoyer leurs enfants soit à l'école coloniale soit dans les écoles populaires qui avaient été mises en place et qui fonctionnaient. Les parents ont donc le choix.

Quand tu parles des kanaks qui vont à l'école, tu cites une date: 1952. Est-ce qu'avant cette date vous n'alliez pas à l'école?

Cela a été l'enjeu du débat dans le FLNKS! C'est vrai, mais il faut faire attention! On connaît les résultats pour les Kanaks de l'école traditionnelle depuis 1952 où nous n'avons pas réussi à nous instruire. Le FLNKS demande aux parents de choisir mais si les enfants vont à l'école traditionnelle, il faut qu'il y ait des heures où ils puissent se retrouver dans des écoles populaires pour apprendre notre culture afin qu'ils ne soient pas déracinés.

Les étudiants kanaks en France, qui n'ont vécu que l'école traditionnelle, sont maintenant obligés de réapprendre leur culture... et quelquefois nous avons tendance à raisonner en termes occidentaux. On essaie de revoir notre histoire et de rediscuter notre culture... C'est un peu la même chose qui s'est passée en Afrique dans les années 60 avec la négritude. La culture est un élément fondamental d'un peuple et quoi qu'on fasse, on sera obligé d'en tenir compte. Pour moi, Kanak, après ce que j'ai vu dans le monde actuellement, je pense que nous avons une société qui, sans trop la mythifier, a un visage humain où les gens sont solidaires entre eux et où beaucoup de choses sont faites en communauté. Il nous faut garder tout cela à tout prix! Voilà pourquoi nous essayons de mettre en place des écoles parallèles.

Jules Ferry au pilon !

N'y a-t-il pas un risque que ces écoles populaires soient les écoles des pauvres par rapport à l'école traditionnelle des colons ?

Oui et non. Avant la colonisation, les premiers missionnaires protestants ou catholiques ont mis en place des écoles religieuses, ce qui a permis à certains Kanaks d'apprendre à lire et à écrire. Après la prise de possession par la France de la Nouvelle-Calédonie, un décret interdisait d'une part l'enseignement en langue du pays, mais aussi aux Kanaks d'aller à l'école publique... Les Kanaks allaient donc chez les curés. Il fallut attendre 1952 pour que l'école de la République française soit ouverte aux Kanaks !

Par rapport aux études religieuses, il y a des anecdotes. J'ai connu un vieux Kanak de la région de Bourrail, marié à une Européenne, qui m'a raconté comment cela se passait à cette époque : les parents allaient mettre leurs enfants à la mission et là, les missionnaires utilisaient les enfants kanaks pour faire leurs cultures... A l'heure du repas, les jeunes kanaks étaient servis comme des animaux...

L'introduction de l'enseignement en 1952 a donc eu aussi ses côtés progressistes. Car c'est tout de même l'enseignement occidental qui nous a permis de découvrir que nous étions un peuple colonisé et exploité dans notre propre pays. L'enseignement a été une arme à double tranchant pour les colonisateurs : donner l'instruction aux colonisés... c'était leur donner des armes pour les combattre !

On veut simplement que dans l'enseignement soient inclues notre culture et notre façon de voir la société.

Depuis la date où fut réalisé cet interview, la situation a considérablement évolué.

En effet, les parents d'élèves et les comités de lutte ayant mis en place des écoles populaires kanakes qui avaient su résister à la démobilisation due, entre autres, aux négociations avec Pisani, sont passés à l'offensive, sur le terrain et dans le FLNKS.

Fin août, ils tenaient une convention à Pomérihouen où ils s'organisaient afin de développer, de donner un contenu aux écoles (définies comme étant des structures de lutte) et de convaincre tous les comités de lutte et toutes les structures du FLNKS du bien fondé de leur démarche.

Cette convention a permis d'affiner considérablement la critique de l'école coloniale. Il a, bien entendu, été réaffirmé le bilan de l'école coloniale au niveau « réussite » scolaire (pour 1000 Kanaks à la maternelle, 4 seront bacheliers quinze ans après ; 130 ans d'école coloniale pour faire 1 médecin kanak...), au niveau culturel (perte de la culture et des valeurs kanakes, changement de mentalité : individualisme, matérialisme...), au niveau pédagogique où le milieu n'est pas pris en compte, où l'école est totalement coupée de la vie.

Jules Ferry n'est pas épargné : « Jules Ferry, c'est l'inventeur de l'école publique laïque et gratuite (1871) au moment même où les révolutionnaires français de la Commune de Paris étaient déportés en Nouvelle-Calédonie et au moment où ce même Jules Ferry se faisait l'apôtre des colonies et de l'assimilation des peuples à la France » (*Bwenando* n° 13).

Et l'école coloniale est aussi analysée en termes de classes : « La société coloniale s'est dotée d'instruments pour assurer la domination des riches, des Européens sur les pauvres et les Kanaks. L'école, comme la justice, la police, les médias, est un de ces instruments qui font en sorte que les pauvres restent pauvres et les riches restent riches. L'école désigne ceux qui vont finir dans les taudis, les réserves, chômeurs victimes de l'exploitation capitaliste, et ceux qui vont pouvoir jouer les 10 millions de francs au casino en un soir. L'école légitime cette situation. Elle trafique, manipule, camoufle la réalité pour que les gens trouvent normales les inégalités. "Oh, vous savez, il a réussi car il a bien travaillé", comme par hasard, c'est le fils du docteur ! Nous savons maintenant que l'école est un jeu où les gagnants sont connus d'avance. Ils sortent tous de la classe bourgeoise.

Plus grave, l'école coloniale travaille à la différenciation en classes de la société kanake. Elle consolide l'apparition d'une classe bourgeoise en favorisant la réussite des enfants de Kanaks intégrés au système (enseignant, fonctionnaire...).

L'école coloniale a 3 fonctions dans la société coloniale :

— Reproduction de la société, de ses inégalités, de ses rapports de domination

— Production d'une idéologie pour camoufler la situation d'exploitation que vivent les gens

— Différenciation de la société kanake en classes avec consolidation d'une classe bourgeoise kanake appelée à défendre des intérêts néo-coloniaux » (*Bwenando* n° 9, extrait d'un article du Comité exécutif des écoles populaires kanakes).

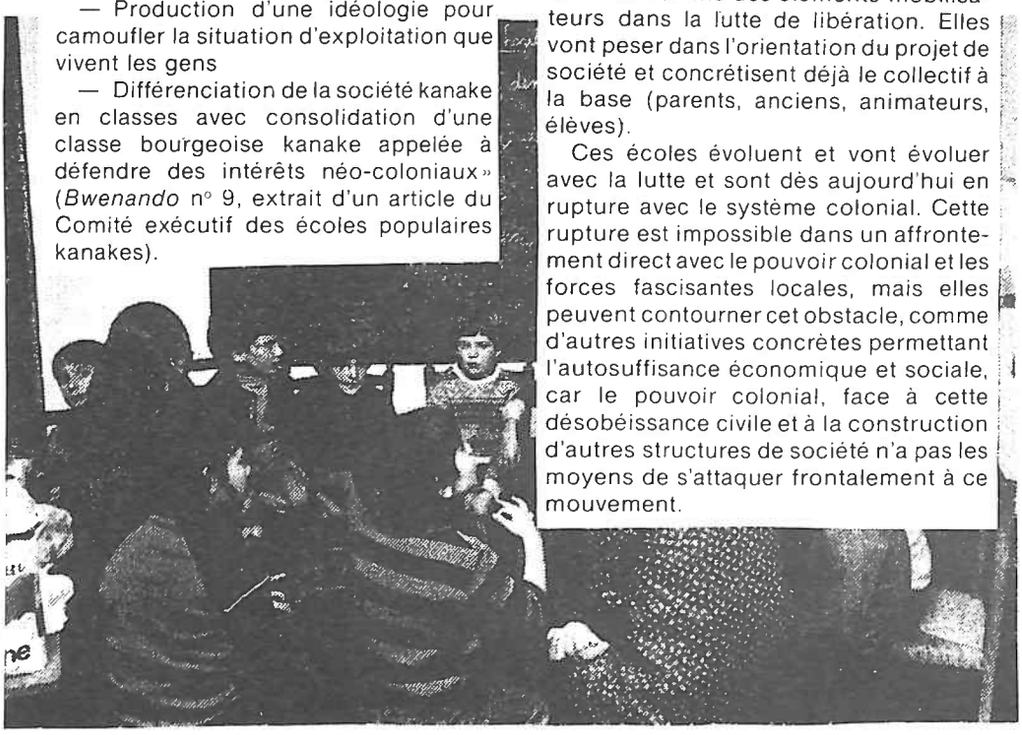

LE ROLE DES ECOLES POPULAIRES KANAKES (E.P.K.)

Les E.P.K. sont le fruit de toutes ces longues années de lutte et de mobilisation permanente dans les tribus, les établissements scolaires et dans la rue.

« Ce que fait déjà l'E.P.K. sur le terrain, c'est :

— De rompre la courroie de transmission idéologique qui attache le jeune Kanak au moule de la société dominante.

— D'adapter l'école aux réalités culturelles, économiques, aux besoins réels en formation, en apprentissage sur le terrain. Contrairement à ce qu'elle prétend, jamais l'école coloniale ne pourra ni demain, ni dans 10 ans, assurer l'accueil de tous les enfants kanaks dans les 26 langues du pays. L'E.P.K. le peut.

— De construire un système éducatif souple adapté aux besoins d'épanouissement des enfants de la société comme aux moyens financiers du pays. Cela pour assurer la vraie indépendance ». (Comité exécutif des E.P.K.)

Les écoles populaires kanakes sont définies comme des éléments mobilisateurs dans la lutte de libération. Elles vont peser dans l'orientation du projet de société et concrétisent déjà le collectif à la base (parents, anciens, animateurs, élèves).

Ces écoles évoluent et vont évoluer avec la lutte et sont dès aujourd'hui en rupture avec le système colonial. Cette rupture est impossible dans un affrontement direct avec le pouvoir colonial et les forces fascisantes locales, mais elles peuvent contourner cet obstacle, comme d'autres initiatives concrètes permettant l'autosuffisance économique et sociale, car le pouvoir colonial, face à cette désobéissance civile et à la construction d'autres structures de société n'a pas les moyens de s'attaquer frontalement à ce mouvement.

L'ECOLE QUI DERANGE

En lisant *Bwenando*, il transparaît très clairement que cette école ne dérange pas que les colons.

Sur le terrain, au début de l'été, des écoles populaires kanakes « ont succombé à la normalisation par voie de négociation ou aux coups de boutoirs de l'école coloniale et aux sabotages internes » (*Bwenando* n° 9).

En effet, l'ensemble du FLNKS ne soutenait pas, à cette époque, ces écoles... loin s'en faut : aucun communiqué du Bureau politique, silence du gouvernement provisoire, peu ou pas de soutien pédagogique de la part des indépendantistes de Nouméa où, pourtant, se concentre un certain nombre d'enseignants, pas d'appel à la solidarité en France pour obtenir des livres et des moyens scolaires.

Ce mouvement est animé par une minorité de militants (de 20 à 30 en septembre) et donc par une majorité de parents d'élèves, d'animateurs bénévoles (250 pour 1500 élèves).

Les critiques reposent sur le fait que les E.P.K. ne sont pas au point, n'ont pas de moyens matériels suffisants, les animateurs ne sont que des volontaires dont la majorité n'a aucune formation pédagogique. A ces critiques, les innovateurs ont répondu : « Et alors ? On sait tout cela ! ». En effet, il leur faut tout construire à la fois : les locaux, la pédagogie, la formation, trouver les moyens financiers et matériels...

Pour les locaux, il y a eu récupération de certains établissements coloniaux, des constructions. Pour le matériel, il y a eu récupération de certains matériels pédagogiques et mobiliers aux écoles coloniales, sans oublier les fabrications locales (tables, chaises...). Quant au financement, ils ont compté sur leurs propres forces (journées récréatives, ventes, cotisations). La pédagogie est surtout basée sur les réalités locales (base de l'enracinement de l'enfant kanak dans sa culture et dans son milieu), les connaissances générales et l'ouverture sur la technologie nouvelle. Quant à la formation des animateurs, elle s'est faite sur le terrain, collectivement avec les parents d'élèves dont le rôle est primordial et les comités de lutte partie prenante.

Certains militants du FLNKS ne se cachaient pas pour dire que ces écoles ne changeraient en rien la société : face à cet argument, les initiateurs ont répondu : « L'E.P.K., comme toute école, ne peut changer à elle seule la société dans son ensemble. La société se change par le changement de toutes les composantes de la société ».

De plus, la plupart des enseignants de l'école coloniale ont propagé certaines fausses informations comme quoi, par exemple, l'intégrité de l'enfant était niée dans les E.P.K. à cause de la coutume mélanésienne et ont fait aux parents le chantage au niveau des bourses et des allocations familiales.

En fait, il est évident que pour beaucoup de parents kanaks, les bourses et les allocations sont des moyens de survie et ce problème n'est dépassé que par la dynamique dans la lutte et la solidarité. Il ne faut pas oublier non plus qu'un peuple colonisé vit d'assistanat et qu'il est très difficile de battre en brèche cette mentalité.

Mais, si des militants du FLNKS faisaient (et font peut-être encore) confiance à l'école coloniale, c'est qu'il y avait un consensus sur le fait que l'enseignement colonial pouvait en partie être utilisé pour former des cadres. A la convention de Ponérihouen, les E.P.K. n'ont pas hésité à dire qu'il ne fallait pas « être complaisant vis-à-vis des militants du FLNKS car l'implantation du néo-colonialisme est dans l'indépendance et ce sera dur de les déloger ». C'est peut-être là le *fond du débat*.

Ce débat sur l'école a révélé au grand jour des contradictions au sein du mouvement indépendantiste. La ligne de contradiction traverse même tous les partis, de l'Union calédonienne au Palika, ce qui tendrait à prouver que, sur le terrain, il n'y a pas de tendances « mous-durs » prédéterminées par l'appartenance politique... Pour les initiateurs des E.P.K. : « *Les critères sont des intérêts de classe* » (compte-rendu de la convention) et ce débat sur l'école permet de situer les intérêts défendus. Si une école néo-coloniale demeure en Kanaky, elle coûtera cher et entraînera une dépendance financière vis-à-vis de l'extérieur (en particulier la France). Les E.P.K. s'appuient entre autres sur les exemples concrets du Togo et du Zaïre qui se sont ainsi endettés pour former des cadres qui vont ensuite à l'étranger chercher de gros salaires.

Les E.P.K. ont, de par leurs initiatives sur le terrain, les résultats positifs après 6 mois de fonctionnement, marqué des points. En effet, ils ont exigé du FLNKS une prise de position claire et nette à son assemblée générale des 14 et 15 septembre à Houaïlou. Le FLNKS a ainsi décidé de « participer activement à la consolidation des écoles populaires kanakes existantes et d'en favoriser de nouvelles dans chaque comité de lutte ».

Cette lutte n'est peut-être pas encore gagnée car il ne faut pas sous-estimer le pouvoir colonial, le néo-colonialisme qui ne manque pas de séduire certains indépendantistes. La prochaine étape importante pour le mouvement est le prochain congrès du FLNKS (1) où seront rediscutées son organisation et ses structures de décision. L'enjeu est de taille ! Il faut que les comités de lutte restent la structure décisionnelle et que le Bureau politique ne soit qu'un outil au service de ceux qui luttent. D'après nos informations, ces bases organisationnelles seront défendues et amplifiées dans un sens d'auto-organisation par ceux et celles qui sont sur le terrain et œuvrent pour un autre type de société.

LES PRINCIPALES DECISIONS

Hormis l'organisation d'une structure nationale, chaque école doit s'organiser suivant ses besoins, ses compétences et ses possibilités. La formation concerne les parents, les enfants, les animateurs sur les plans politique, pédagogique et la formation des cadres. Les principes sont « qu'il faut d'abord compter sur ses propres forces, privilégier la formation sur place et suivant la réalité des besoins sur le terrain ».

Les E.P.K. vont œuvrer à la création d'une université en Kanaky, mais en attendant, des cadres devront et sont formés à l'extérieur. Cette formation doit répondre à un besoin de la société et doit être liée à un travail productif. Les cadres devront être des militants actifs sur le terrain et le problème de leur contrôle par les collectifs de base est posé.

Concernant les finances, *toutes les E.P.K. sont opposées à leur officialisation par le pouvoir colonial*. L'école doit rester une structure de lutte pour la construction de l'indépendance kanake et socialiste. Le financement se fait et se fera par des fêtes, ventes, cotisations, et des subventions des communes mélanésiennes. La victoire électorale du FLNKS dans 3 régions sur 4 devrait être utilisée au niveau financier car l'enseignement primaire échoit à chaque région. La convention de Ponérihouen a même été jusqu'à demander une cotisation des militants FLNKS qui sont encore dans les institutions coloniales. Ces écoles font un appel à l'extérieur, sans tomber dans le piège de l'assistanat. Elles proposent des jumelages avec les comités de soutien extérieurs, **cela nous concerne donc et nous en profitons pour faire un appel aux instits français(es) afin que des échanges aient lieu entre leur classe et une école populaire kanake.**

Par rapport au débat sur l'école, les comités de lutte réfléchissent actuellement sur :

— La notion de peuple,
— L'école et le projet de société,
— L'école et l'idéologie.

Trois débats qui risquent d'être déterminants quant à l'avenir de la Kanaky.

Les dons pour l'E.P.K. peuvent être envoyés à :

Mme André Thiana
ou Melle Philomène Macchoro

n° de compte : 084 53 22 01 03 (Banque Indo-Suez ou Bis).

Adresse : **Ministre de l'Education de Kanaky - 10, rue Gambetta - 1ère Vallée du Tir - NOUMEA.**

Pour les jumelages, voici quelques adresses d'E.P.K. fonctionnant actuellement :

Séraphin Tiavouane - Mairie de Pouébo
Gaston Tarawie - Mairie de Houaïlou
Marie-Adèle Joredie, Christian Brukoa - Mairie de Canala.
Commission de réflexion pédagogique : B. P. 59 - Lifou

(1) La date de ce congrès doit se situer aux alentours du 18 novembre, date anniversaire.

Cet article a été rédigé quelques jours avant, où des rumeurs les plus folles circulaient dans le milieu militant...

Denis - Reims, le 10-11-85

SUISSE

A GENÈVE: POUSSÉE XÉNOPHOBE

Lors des dernières élections au Grand Conseil Genevois, le parti Vigilance a passé de 7 à 19 sièges, ravissant du même coup le premier rang au parti socialiste qui rétrograde à la troisième place, laissant la deuxième au parti libéral (UDF en France) qui a 19 sièges.

Qu'est-ce que « Vigilance » ? Un parti d'extrême-droite ? L'électorat de « Vigilance » n'est pas plus fasciste que les jeunes de Zürich ou de Lausanne n'étaient « anarchistes », il y a quatre ans. Outre les différences, ne serait-ce que de génération, on retrouve des traits communs : ras-le-bol, révolte face à la complexité du monde moderne et face au pouvoir, mais aussi sentiment d'incapacité à construire une alternative.

La gauche en général s'est jusqu'à maintenant révélée incapable d'expliquer clairement les enjeux de la restructuration du capitalisme au niveau international et de transformer le malaise actuel en mouvement social révolutionnaire, qui pour nous ne peut qu'avoir un caractère autogestionnaire.

Les militants se limitent trop souvent, et par manque d'effectifs, à intervenir par-ci, par-là, à l'occasion de conflits localisés. Deux ans avant les événements de Zürich, très peu de militants ont participé à un travail d'explication avec les jeunes qui commençaient à se regrouper. Et même là où la gauche et l'extrême-gauche ont mis sur pied des structures de lutte permanentes, comme dans le secteur logement à Genève, et où elle a réussi parfois à faire reculer les milieux immobiliers (vote sur les congés-ventes par exemple), c'est paradoxalement « Vigilance » qui récolte les fruits du malaise ressenti par la population face au coût prohibitif des loyers et la carence de logements.

Et cette avancée de « Vigilance » s'est faite dans les quartiers ouvriers traditionnellement de gauche, ce qui révèle une profonde désorientation politique.

L'équation : moins d'étrangers = plus de logements, présentée par « Vigilance » répand un état d'esprit simplificateur, apolitique, voire anti-politique, de plus en plus répandu.

Dans les années 70, les initiatives xénophobes ont été contrées par la gauche d'une part et la bourgeoisie (ayant besoin de main-d'œuvre) d'autre part.

Lors des élections du Grand Conseil de Genève, « Vigilance » s'est servi du problème des réfugiés (1) dont les dossiers sont en suspens à Berne, la capitale, à cause du blocage du nombre de fonctionnaires voulu et imposé par la droite reaganienne majoritaire au niveau national, sous le slogan « Moins d'Etat »...

Malgré le fait que le Conseil Fédéral et des représentants de la bourgeoisie genevoise ont tenté de trouver des solutions, au dernier moment, il est évident que c'est la bourgeoisie, plus que l'extrême-droite, qui est responsable de la dégradation de la situation.

Il y a une alliance de fait : la droite « reaganienne » crée des blocages (nombre de fonctionnaires, coupure des subventions sociales, subventions au logement, etc.) et « Vigilance » exploite ensuite les conséquences de ces mesures. Outre l'équation moins d'étrangers = plus de logements, « Vigilance » a d'ailleurs mis sur son affiche « Pas assez d'aide sociale ».

Arnold Schlaepfer, candidat de « Vigilance » au Conseil d'Etat, est lui-même avocat de Nessim Gaon, directeur du Noga-Hilton de Genève et grand affairiste d'extrême-droite juif, et reaganien de surcroît...

Face a cette offensive en tenaille, nous devons dénoncer la stratégie de restructuration de la bourgeoisie au niveau international menée sous l'égide de la Trilatérale, qui regroupe le gratin des affairistes et politicards des USA, de l'Europe et du Japon.

Cette stratégie qui, en deux mots, passe par le démantèlement des acquis sociaux (moins d'Etat) tout en renforçant les budgets militaires et policiers et en mettant en place de nouveaux moyens de contrôle, a ses émules en Suisse, comme en France.

Dans le cadre de cette restructuration internationale, Genève occupe une place privilégiée, plaque tournante entre les USA et le monde arabe depuis la chute de Beyrouth, et lieu de décision au niveau mondial.

Cette Genève internationale a besoin d'un personnel tertiaire de bureau, hautement qualifié. Elle n'a que faire des travailleurs peu qualifiés, réfugiés, etc. Le secteur secondaire a subi des coups sombres. L'implantation d'industries de pointe n'utilise que peu de travailleurs, eux aussi spécialisés. Les quartiers populaires sont eux aussi transformés, la population ouvrière poussée en périphérie, voire encouragée à quitter Genève.

Le PEG (Parti écologique genevois), maintenant représenté au Grand Conseil avec 8 sièges, ne pourra qu'étaler ses ambiguïtés. Son leader, Laurent Rebeaud a annoncé qu'il serait possible de s'entendre avec les éléments « sages » de « Vigilance » pour contrer l'extension de Genève...

En tant que socialistes libertaires, nous devons contribuer à l'élaboration d'une contre-offensive au niveau global, c'est-à-dire international, avec toutes les forces vives de la gauche. A un niveau plus modeste, depuis 1971, nous animons des repas populaires qui ont pour fonction de susciter des échanges entre Genevois, confédérés et étrangers, et avons contribué à mettre sur pied une coordination pour l'accueil et l'hébergement des jeunes à Genève, et depuis deux étés un « Camping populaire autogéré » qui offre de multiples possibilités d'échange et de meilleure compréhension.

27-10-85

Ivar Petterson
Membre de l'OSL
(Organisation socialiste libertaire)

VITE FAIT SUR LE ZINC...

LA MARCHE DE SOUTIEN AUX RÉFUGIÉS BASQUES

La marche, dont nous annoncions le déroulement dans le dernier numéro de Courant Alternatif avait pour but de sensibiliser de près les gens du Pays Basque Nord aux problèmes des réfugiés (attentats du GAL et mesures gouvernementales) ; elle s'est finalement déroulée malgré « l'incroyable » interdiction préfectorale édictée au dernier moment, ceci sous prétexte de garantir les réfugiés et leurs sympathisants des actions du GAL (!) et de ne pas atteindre à l'ordre public. Incroyable est un bien grand mot — il faut s'attendre à tout — mais enfin c'est bien une première que l'interdiction d'une marche de quelques dizaines de personnes à la fois, et donc par définition pacifique !

Face à ce diktat de la dernière heure, les comités de soutien décidèrent quand même de la maintenir mais en mettant sur pied moultes ruses pour interdire l'interdiction. C'est ainsi que, tandis que 300 personnes traversaient Bayonne — ville officiellement annoncée pour le départ — et étaient bloquées par la SID (Sections d'Intervention du District), d'autres démarraient à quelques kilomètres de là à Briscous. Flouée, la maréchaussée tente de nouveau de bloquer la marche à l'issue de cette première journée, aux portes d'Hasparren. Elle dresse une cinquantaine de Procès verbaux. Mais pendant ce temps un autre groupe rejoint Hasparren pour assurer le rassemblement prévu ce premier soir. Les gendarmes tentent d'empêcher le gros de la marche de rejoindre « l'avant-garde » sournoisement introduite dans les murs de la ville, mais les marcheurs y parviendront quand même, si bien que pour cette première journée, la marche s'est quand même déroulée jusqu'à son terme, et l'interdiction transgressée.

Le lendemain, les forces de l'ordre se font plus nombreuses pour barrer les routes. Les barrages seront contournés par monts et par vaux ; des groupes de marcheurs postés au fil des kilomètres permettront d'assurer le suivi de la marche pour le cas où le groupe précédent serait bloqué. L'effet sera immanquable : la dispersion des forces de l'ordre sur tous le parcours, et finalement ce sont 200 personnes qui parviendrons à manifester à St Palais au terme de la seconde journée.

A partir de là, la stratégie des pandores change. Ridiculisés, ils ne tenteront plus de briser la marche, exigeant seulement que les marcheurs défilent les uns derrière les autres avec 20 à 30 mètres entre chacun d'eux. Effet miraculeux qui ne fera que donner un peu plus de publicité, de gravité solennelle et d'ampleur spectaculaire à la marche ! tout comme leurs interventions précédentes. Et c'est ainsi que la marche parviént à Mauléon puis à St Jean-Pied de Port. A Louhossoa, déploiement de forces pour contrôler de nouveau les marcheurs. Puis Arbonne, Biarritz et Hendaye.

Le bilan est double : d'un côté la détermination et la ruse ont eu raison de la demi-mesure policière. Demi-mesure car c'est vrai, le paquet n'a pas été mis pour empêcher la marche, c'eût été un peu gros !

De l'autre on a constaté que dans l'ensemble les réactions de la population n'ont pas été négatives ou hostile dans leur majorité. Ce que la police voulait évité — que les réfugiés sortent de leur ghetto — s'est produit pour un temps, même limité. C'est un premier pas. En outre le nombre de militants ayant participé, à un moment ou à un autre, à la marche ou à son organisation, a été relativement élevé. C'est d'autant plus bienvenu que l'un des problèmes actuel au PBN est de sortir du ghetto non seulement les réfugiés mais tout le mouvement politique.

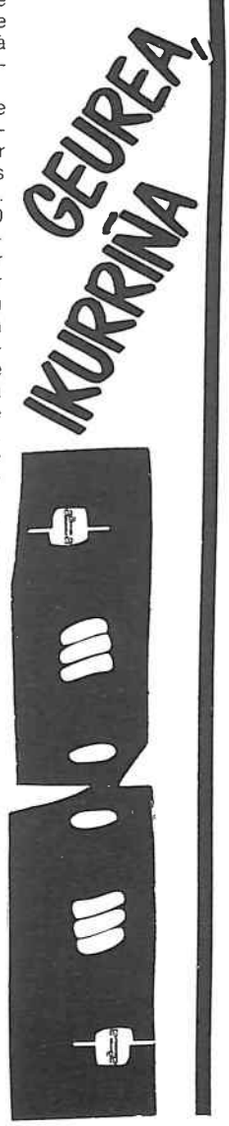

LES ABSENTS ONT TOUJOURS TORT...

Colloque contrôle social et militarisation

Le samedi 2 novembre, à l'intérieur du cadre agréable de la Fac d'Orsay, s'est tenu le 1er colloque *Contrôle social et militarisation* nnoncé pour 3 journées consécutives dans le n° 49 de C.A.

Donnons la parole aux organisateurs pour expliquer ce changement de date :

« Le colloque était initialement prévu pour 3 jours et co-organisé par le CAIO, la FA et l'UPF. Comme vous avez pu le constater, il a été condensé en un jour avec pour organisateur le CAIO et des individus de la FA d'Orsay. Ce changement vous étonne peut-être et mérite quelques explications. La préparation n'a pas été simple, d'autant plus que les diverses organisations étaient déjà investies dans d'autres domaines (notemment le soutien aux insoumis). L'information a eu du mal à passer et quand de plus, des intervenants connus, malgré leur accord de principe, ont dit qu'ils ne pouvaient pas venir, le projet initial était compromis, les deux autres organisations craignant un fiasco, non sans raison, ont décidé de se retirer. Ceci dit, ne pas faire le colloque nous a semblé encore pire : du dynamisme dans l'air, il n'y en a pas beaucoup, alors après cet échec, on aurait pu faire une croix sur un éventuel futur autre colloque. D'autre part, on préfère perdre notre crédibilité en ne préparant pas parfaitement cette journée qu'en ne faisant rien du du tout !! En effet, nous pensons que cette initiative est assez nouvelle dans le milieu antimilitariste et rompt avec les méthodes classiques de militantisme souvent remises en question, et qu'elle permettra d'aborder la militarisation non pas restreinte au seul service national mais comme controlant tout le tissu social. »

Voilà pour les explications, et on peut dire que les organisateurs ont eu raison d'insister ; en effet, malgré l'assistance réduite d'un peu plus de cinquante personnes, toutes intéressées par des thèmes concernant la militarisation, malgré le manque de temps pour approfondir les sujets présentés, cette journée fut riche en rencontres, et l'objectif principal de ce colloque fut gagné à savoir une information et un débat sur des sujets pas toujours bien connus.

Les absents ont eu tort de ne pas écouter par exemple 2 informations de *Terminal 84* ; ni un charcheur de Paris 7 qui analyse les conséquences économiques de la militarisation du développement scientifique des pays industrialisés et leurs effets à long terme.

Les thèmes abordés furent les suivants :

- Pourquoi l'informatique actuelle et future contrôle-t-elle les rapports sociaux ?
- L'informatique c'est le traitement de l'information, et l'information c'est le pouvoir... quelles sont les conséquences de l'informatique notamment sur les mécanismes de soumission à l'autorité.
- « Etre moderne c'est être patriote » inculque l'éducation civique new look.
- La prison, le lieu ou le controle social est le plus violent.
- Introduction aux mécanismes de la militarisation de la recherche.
- Les conséquences économiques de la militarisation, études et conséquence des recherches en sciences sociales, risques d'utilisation notamment sur les manipulations de personnes.
- Les fichiers, un bon moyen pour contrôler ou criminaliser les animateurs, acteurs, ou simples spectateurs de luttes sociales.
- Les ordonnances de 59, la symbiose armée /..., la militarisation des espaces.
- Un exemple de controle et de militarisation dans un mouvement social : la défunte lutte de Chooz.

De toutes ces interventions, une brochure sera publiée, nous en reparlerons.

Pour terminer, il est dommage qu'un certain nombre de personnes n'aient pas cru à l'intérêt de ce genre d'initiatives qui dans le consensus actuel voir totalitaire sur le militarisme est déjà un défi, une brèche.

Néanmoins, beaucoup de participants malgré les difficultés ont été agréablement surpris de la qualité de l'organisation et des informations ; un autre colloque, cette fois avec plus de publicité pourrait avoir lieu ; un souhait, c'est que l'on poursuive et accentue l'ouverture du mouvement antimilitariste sur des gens se battant sur un terrain autre que l'antimilitarisme traditionnel, comme cela a ét fait avec les squatts, la prison, l'informatique... mais comme la militarisation touche l'ensemble de la société, cela ne devrait pas etre trop compliqué. Par exemple, pourquoi ne pas inviter des personnes sur les thèmes du colonialisme, où la militarisation est très forte dans les territoires occupés ? Au prochain colloque, peut-être ?

L'MOUV'MENT

INSOUMIS

Un objecteur-insoumis de la région de Grenoble vient de subir récemment des ennuis avec la justice. Ennuis qui ne font, en fait, que commencer...

Guy Forest obtient son statut d'objecteur de conscience en novembre 1982. Affecté à l'O.N.F. de Sisteron, il refuse de s'y rendre et s'insoumet au service civil. Il condamne l'attitude discriminatoire des pouvoirs publics envers l'objection de conscience : durée du service militaire : 1 an - service civil : 2 ans.

Le jeudi 3 octobre 1985, il reçoit la visite, à 6 heures du matin, de deux gendarmes porteurs d'une requête du Procureur de la République de Grenoble. Conduit dans les locaux de la gendarmerie, il leur confirme son refus de se soumettre au service civil. Il sera alors présenté devant un juge d'instruction qui décide d'ouvrir un dossier. Guy est placé sous contrôle judiciaire et est contraint de se rendre sous escorte sur son lieu d'affectation d'il y a deux ans et demi (Sisteron). La décision est donc prise de l'incorporer de force. Le directeur de l'O.N.F. de Sisteron refuse de le prendre, pour des raisons matérielles (pas de lieu d'hébergement prévu, pas de travail disponible). Guy est alors reconduit à Grenoble et convoqué, pour le lendemain, au bureau d'un juge d'instruction.

Ce dernier, le vendredi 4, modifie l'ordonnance de la veille et met Guy sous contrôle judiciaire à Grenoble, dans l'attente d'une nouvelle affectation.

Dès le jeudi 3, au soir, Guy a pris contact avec un avocat. La procédure employée par les autorités est tout à fait nouvelle, en ce qui concerne les objecteurs-insoumis. Elle est, de plus, entachée d'irrégularités. Selon l'avocat de Guy, un procès devrait se dérouler avant la fin de cette année, puisque Guy refusera sa nouvelle affectation (qui devrait bientôt lui parvenir), et sera alors placé en préventive. Notons que ce procès sera aussi le premier du genre, puisqu'il se déroulera en correctionnelle. En effet, il y a peu, un déserteur (au bout d'un an), a permis dans son procès de faire jurisprudence dans ce sens-là. Il est bon que tout le monde le sache, pour d'autres procès du même type ailleurs qu'à Grenoble.

Pour tout contact et soutien :
Comité de soutien aux insoumis
2, Rue Bévière 38000 Grenoble

ENCORE UN PROCÈS D'OBJECTEUR !

(Procès de LONG Roland, le 11 décembre 85)

LE mercredi 11 décembre, je suis appelé à comparaître à la Chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance de Lons-le-Saunier (Jura) pour mon insoumission au service civil datant de novembre 1982.

Un comité de soutien s'est créé en vue de définir une défense politique d'une part et d'autre part de coordonner les différentes actions de soutien, locales et peut-être nationales.

D'ores et déjà, vous pouvez (et c'est très important) manifester votre solidarité de la manière suivante :

- Téléphoner les mercredis matin 4/12 et 11/12 au Palais de justice de Lons-le-Saunier, tél. 84.24.14.57.
- Envoyer du courrier de soutien au Président de la Chambre correctionnelle du Tribunal de grande instance, adresse : rue Pasteur 39000 Lons-le-Saunier.
- Envoyer, toujours à ce président des télégrammes de soutien.
- et enfin demander des pétitions et tracts au « Comité de soutien à LONG Roland » 6, rue des Cordeliers 39000 Lons-le-Saunier, tél. 84.24.57.41.
- Pour tout soutien financier, libeller votre chèque à LONG Michel n° CCP 64 92 E Lyon.

LONG Roland

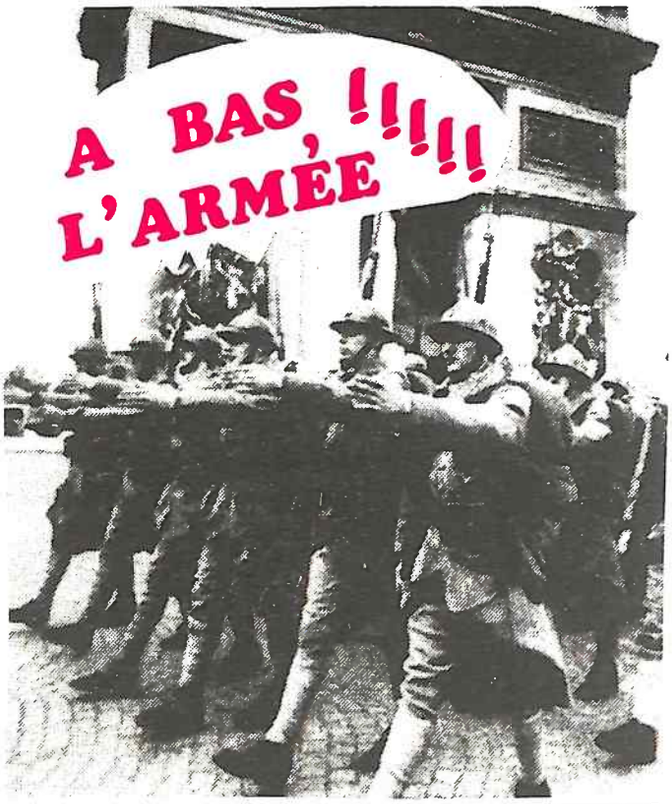

COMMUNIQUÉ DU COMITÉ CONFÉDÉRAL DE LA C.N.T.

Monsieur Edmond Maire a découvert avec stupeur, après une carrière bien remplie de syndicaliste professionnel, que la grève menace les entreprises !

Après avoir participé activement au déchaînement médiatique contre l'agitation cégétiste, il en a même conclu que la grève était impopulaire et il a décidé de la ranger dans le magasin des accessoires.

S'il restait encore quelques personnes sensées pour se faire des illusions sur le rôle réel de la CFDT dans le mouvement ouvrier français, elles devraient s'inquiéter de cette frénésie liquidatrice...

Les mutations, les restructurations, les modernisations sont les voiles pudiques sous lesquels se cache la mise en place d'un nouvel ordre économique mondial qui va générer de nouvelles inégalités, de nouvelles surexploitations et de nouveaux privilèges, tout le monde en est convaincu.

Ne voulant pas davantage mettre en cause sur le fond ce nouvel ordre économique qu'il n'entendait menacer l'ancien, un certain syndicalisme a fait le choix, devant son incapacité à peser sur le cours des événements, de s'associer à ceux qui l'orientent.

Aussi se replie-t-il sur des secteurs privilégiés où il entretient des réflexes corporativistes et frileux qui ne font que consacrer sa faillite.

Quant à sa force et son pouvoir, il en est réduit à les demander aux instances politiques et économiques, trop heureuses d'entretenir des interlocuteurs d'autant plus dociles qu'ils savent que, derrière eux, il n'y a souvent que des adhérents passifs.

D'où la volonté du patronat le plus moderne et le plus intelligent de développer à fond les organismes paritaires. C'est tellement plus pratique quand les « représentants » des salariés s'associent à la solution de la « crise » du capitalisme !

Les comités d'entreprise que l'on présente comme les nouveaux lieux privilégiés de l'action syndicale, mettent en scène les techniciens du patronat et ceux du syndicat pour régler avant tout les problèmes de la survie et du développement de l'entreprise et accessoirement ceux des salariés auxquels on demande royalement de faire la preuve de leur dynamisme et de leur capacité d'initiative... en mettant un petit bout de papier dans une urne !

L'obligation de négocier (mais pas d'aboutir !), l'expression directe (mais surtout pas collective) des salariés, sont autant de dispositions que les salariés n'ont pas conquises, qui leur ont été octroyées par le pouvoir, et dont la conséquence la plus immédiate aura été la liquidation des parcelles d'autonomie syndicale qui pouvaient subsister parmi les salariés.

Quant à la démarche visant à faire croire qu'entre certaines grèves aveugles et suicidaires et leur politique de capitulation sans condition, il n'y a rien, elle est la signature de la malhonnêteté de ces néo-syndicalistes.

Pour nous, Confédération Nationale du Travail, la grève, précisément parce qu'elle menace l'entreprise, reste un moyen d'action privilégié du mouvement ouvrier.

— Folklore

Ecrasée par un bénitier

UNE fillette de trois ans a été mortellement blessée par la chute d'un bénitier, alors qu'elle visitait une église.

Deux familles amies en vacances, domiciliées à Montigny-en-Gohelle, dans le Pas-de-Calais, avaient décidé de visiter quelques édifices religieux de la région. Le groupe était à peine entré dans la petite église de Louches, près de Calais, qu'un bénitier de marbre de près de 300 kilos, monté sur socle, s'effondra sur la petite Audrey Cewulski. Elle succomba à ses blessures, peu après, au centre hospitalier de Calais.